

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35  
Rédaction

Aide financière de la CEE à la Grande-Bretagne

## Mme Thatcher attendra encore

Mme Margaret Thatcher a pratiquement admis hier qu'il pourrait falloir encore au moins un an avant que la Grande-Bretagne puisse obtenir une importante réduction de sa contribution au budget communautaire.

Le premier ministre britannique, qui fait campagne depuis plusieurs mois pour obtenir une réduction d'un milliard de livres (3,5 milliards de francs suisses) de la contribution bri-

tannique, n'a pu convaincre ses partenaires de la CEE lors du Conseil européen de décembre à Dublin.

Dans une conférence de presse conjointe avec son homologue italien, M. Francesco Cossiga, en visite officielle à Londres pour deux jours, Mme Thatcher s'est dit déçue que les négociations se déroulent « beaucoup, beaucoup trop lentement pour mon goût ».

► Suite en dernière page



A défaut d'aide financière, M. Cossiga s'est montré très aimable envers Mme Thatcher. (bélino AP)

Après l'évasion de six diplomates américains d'Iran

## M. Ghotbzadeh attaque violemment le Canada

Pour la première fois depuis la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, le 4 novembre, les étudiants islamiques voient utiliser leurs propres armes par le camp adverse: à une violation des lois internationales sur l'immunité diplomatique répond une autre violation de la loi, la falsification de passeports par des diplomates canadiens.

Le chef de la diplomatie iranienne, M. Sadegh Ghotbzadeh, s'est violemment élevé, hier matin, contre l'action des Canadiens qui, sous couvert de la fermeture temporaire de leur ambassade à Téhéran, ont fait sortir d'Iran six diplomates américains qui se trouvaient réfugiés dans la mission diplomatique canadienne depuis la prise d'otages.

« Le Canada, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, a violé les lois internationales qu'il prétendait défendre » et cette action justifie celle des étudiants. Il s'agit, d'une « violation flagrante de la souveraineté d'un Etat qui aggravera très certainement la situation des otages détenus dans l'ambassade des Etats-Unis ».

« Le Canada, a dit encore M. Ghotbzadeh, paiera tôt ou tard cet acte contraire à la souveraineté de l'Iran ».

### CRÉDIBILITÉ RETROUVÉE ?

Les étudiants islamiques, estime-t-on à Téhéran, retrouvent, du fait de l'action canadienne, une certaine crédibilité auprès des autorités iraniennes qui n'avaient pas ménagé leurs critiques à leur encontre depuis les élections présidentielles. Les occupants de l'ambassade ont toujours légitimé leur prise d'otages par le

fait que les Américains avaient eux-mêmes violé les lois internationales en installant un véritable « nid d'espions » à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

Il apparaît donc que la balle est maintenant dans le camp des étudiants islamiques, qui se refusent cependant à tout commentaire. Ils ont seulement annoncé la publication prochaine d'un communiqué à ce sujet.

### OU SONT LES DIPLOMATES ?

L'information de Washington, selon laquelle les six diplomates américains qui ont réussi à sortir d'Iran grâce à l'aide de l'ambassadeur du Canada dans ce pays se trouvent dans une base aérienne américaine en RFA, n'a été ni démentie ni confirmée hier à Bonn.

► Suite en dernière page



M. Ghotbzadeh s'est montré extrêmement virulent. (bélino AP)

## Drogue en Suisse: le phénomène s'aggrave

La drogue n'est ni un sujet tabou, ni une fatalité. Depuis quelques jours la France en fait la démonstration. La France officielle explose, s'indigne, dénonce. Le détonateur? Ce fut la distribution dans deux lycées du Val-de-Marne, par des enseignants, de tracts réclamant la dépénalisation des drogues dites « douces ».

Aux USA, où l'on compte 40 millions de fumeurs de produits du cannabis, marijuana ou haschisch, onze Etats ont déjà renoncé à toutes formes de poursuites ou d'action contre les toxicomanes fumeurs de « H ».

— par Gil BAILLOD —

L'idée est développée en France. Parions que cette fumeuse initiative ne mettra pas long à se répandre en Suisse. Initiative fumeuse et surtout funeste, car le terme de drogue « douce » est un leurre.

En Suisse la dernière statistique qui fait le point de la situation dans les cantons permet de dégager un certain nombre de tendances:

● La consommation de drogues est en augmentation avec une forte

progression de l'usage de drogues « dures » notamment de l'héroïne, et cela surtout chez les femmes.

● L'âge auquel débute la consommation de drogue s'abaisse régulièrement.

On dénombre officiellement en Suisse 5700 toxicomanes, drogués graves, qui se répartissent en gros ainsi: 1500 dans le canton de Zurich, 500 dans le canton de Berne, 1000 pour la région de Bâle, 200 en Suisse centrale, 230 pour St-Gall et la Suisse orientale, 1800 en Suisse romande et au Tessin, 470 dans les autres cantons.

Il s'agit là des toxicomanes connus, identifiés, mais leur nombre effectif est plus important.

De même, on estime à quelque 10.000 le nombre des consommateurs de « H » et de jeunes consommateurs d'alcool qui sont autant de « drogués graves » potentiels. Ce chiffre de 10.000, estiment des spécialistes, est très au-dessous de la réalité.

Le problème doit être abordé sans préchi-précha moralisant, car il en est un autre, combien plus grave, dont nous nous accommodons fort bien, semble-t-il, celui de l'alcoolisme.

Nos 23 cantons totalisent quelque... 130.000 alcooliques qui, avec leur proches, femmes et enfants, forment un total de 500.000 victimes de l'alcool. Alors ne dramatisons pas plus la toxicomanie des fumeurs et des adeptes de la seringue que celle des buveurs. Mais à tout il faut un début et cela commence souvent par l'alcool. Là aussi on observe une aggravation dans l'abaissement de l'âge des consommateurs: 50 pour cent des garçons et 30 pour cent des filles de 11 ans ont déjà eu un premier contact avec l'alcool.

Dans un rapport établi en Suisse orientale, on découvre cette précision édifiante: « Les expériences faites à (...) montrent que 80 pour cent des drogués sont devenus dépendants entre 12 et 16 ans ». Age vulnérable s'il en est et qui, plus que tout autre, exige protection.

Il est vraisemblable que les mesures répressives ne permettront pas de maîtriser l'escalade du fléau et que l'on doit prêter d'abord attention aux causes. Mais en viendrait-on pour autant à moins ou même plus du tout s'occuper des effets en libéralisant ces drogues « douces » qui ne le sont pas ?

Alors parlons-en, en douceur.

Les effets du cannabis, dont on extrait haschich et marijuana, sont mieux connus depuis quelques années que l'on s'est mis à les étudier méticuleusement. Les extraits de cannabis contiennent en concentration variable, selon les espèces, de 0,2 pour cent à 8 pour cent de THC (delta-9-tétrahydrocannabinol) substance psychoactive. Le THC, par un processus complexe stagne dans les graisses du corps du fumeur. Il faut un mois pour éliminer une seule dose de « H ».

► Suite en dernière page

## OPINION

### A drogués durs soins durs...

Les prix du haschisch vont probablement augmenter cet été. Les tarifs actuels sont en hausse, car les grossistes consolident leurs stocks: l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques pourrait les priver de la grosse production assurée par les Afghans.

Les drogués et toxicomanes n'en réduiront pas pour autant leur consommation. Les 20.000 à 30.000 personnes qui « touchent » un peu ou beaucoup aux drogues en Suisse n'en sont pas à quelques francs près: en 1979 elles ont dépensé plus de 500 millions de francs, soit beaucoup plus que le budget annuel de l'Etat de Neuchâtel.

La situation s'aggrave sur le front de la drogue. On en consomme toujours plus en Suisse et l'usage des drogues dites « dures », principalement de l'héroïne, augmente.

Augmente parallèlement la criminalité qui permet aux drogués de se procurer l'argent dont ils ont besoin, vols, escroqueries, prostitution, etc.

La liste est longue des causes qui mènent à la drogue, certes, mais pour l'heure, là n'est pas notre propos.

Il n'en demeure pas moins que le commerce de la drogue est la plus effroyablement vicieuse des formes d'exploitation de l'homme par l'homme et la source du plus

colossal profit que peut espérer un investisseur criminel.

Alors que peu à peu les drogues « dures » gagnent du terrain, les mesures sanitaires à déployer pour protéger les drogués ne devraient-elles pas gagner, elles aussi en dureté ?

Si les drogués dépensent plus d'un demi-milliard de francs par année en achat de poisons, ils coûtent beaucoup plus cher encore à la société.

Puisque le phénomène va s'amplifiant et se durcissant viendra fatalement un point de rupture où l'on ne se préoccupera plus que de mesures répressives expéditives.

Les Etats-Unis ont fait l'expérience que la répression ne peut rien contre la drogue.

C'est alors sur le plan sanitaire qu'il faudra, face au front, durcir les positions, en mettant les drogués en situation de ne plus pouvoir se nuire à eux-mêmes... tout en coûtant trop cher à la société, car là aussi est la vérité crue.

Plus durement drogués, plus durement soignés.

Mais que cela ne nous coupe jamais du devoir de nous attaquer plus durement encore aussi aux causes du mal. Pour autant que l'on puisse en poser un diagnostic juste...

Gil BAILLOD

Les conditions de vie d'un dissident soviétique

## L'épouse de Sakharov raconte

Mme Elena Bonner, femme de l'académicien Andreï Sakharov, a décrit à la Télévision française les conditions d'exil de son mari à Gorki.

Mme Sakharov, qui avait accompagné son mari à Gorki, a fait ces révélations lundi à Moscou aux deux correspondants moscovites de TF-1, dans un appartement qu'elle a pu conserver dans la capitale soviétique. N'étant pas elle-même assignée à résidence, elle avait essayé il y a quelques jours de regagner Moscou. On l'en avait alors « dissuadée », mais elle a insisté et a pu s'y rendre et faire ces déclarations.

« Mon mari, a-t-elle dit, a été exilé le 22 janvier à Gorki parce qu'il a protesté contre l'intervention en Afghanistan ».

Elle a ajouté que son mari et elle étaient attendus à l'aéroport de Gorki par une « ambulance où nous avons pris place, accompagnés de cinq personnes ». « Des policiers de Moscou, a-t-elle précisé, nous ont remis aux policiers de Gorki. On nous a amenés à la périphérie de la ville, dans un logement, ressemblant à un appartement d'hôtel, au 1er étage d'une maison ».

Soumis à la surveillance, l'académicien ne doit pas « quitter la ville, rencontrer des étrangers et des

éléments criminels, ni avoir d'entretiens téléphoniques personnels ou avec des personnalités scientifiques ».

► Suite en dernière page

## Aux Philippines Elections locales troublées



De nombreux cas de violence (qui ont fait cinq morts) et de fraude ont été signalés hier pour les premières élections locales organisées aux Philippines en près de dix ans.

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté à Manille pour demander à la Commission électorale de suspendre le scrutin dans les villes de Pasay et de Muntlupa. Cette demande a été rejetée, mais le scrutin a été suspendu dans d'autres villes à la suite d'incidents et d'irrégularités. Notre bélino AP montre l'épouse du président Marcos déposant son bulletin dans l'urne. (ap)

Attaque contre la ville tunisienne de Gafsa

## Pas d'alibi pour la Libye

L'attaque de commando de dimanche dernier contre la ville de Gafsa risque d'entraîner de nouvelles tensions entre la Tunisie et la Libye, le ministre tunisien de l'Intérieur ayant rendu cette dernière, sans toutefois la nommer, responsable de l'opération.

M. Othman Kechrid a en effet déclaré hier, lors d'une conférence de presse, que « cette agression criminelle a été organisée et planifiée par un Etat voisin connu pour être spécialisé dans ce genre d'opérations (et pour) son manque de respect aux règles de bon voisinage ».

Il a également dressé le bilan officiel de l'attaque à 41 morts: quatre

assaillants ont en effet été tués, en plus de 15 civils, 20 militaires et deux agents de police. Il y a eu 16 blessés parmi les civils et 90 parmi les forces de l'ordre.

### CALME REVENU

Le ministre de l'Intérieur a annoncé que le calme avait été rétabli lundi à Gafsa, mais de sources non officielles on faisait état de coups de feu aux abords de la ville, hier matin. Selon des témoins, les forces de sécurité étaient à la poursuite des assaillants qui ont réussi à fuir — 42 ont été faits prisonniers.

► Suite en dernière page



# NOTRE UNIVERSITÉ ET NOUS



## Regards sur la Faculté de théologie

— par Albert de Pury, doyen —

Ces derniers temps on a beaucoup parlé de la Faculté de théologie de Neuchâtel, puisque celle-ci va prochainement être intégrée complètement à l'Université et obtenir ainsi un statut juridique analogue à celui de toutes les autres Facultés de théologie de Suisse (Bâle, Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg, Lausanne et Genève). Peu de gens, cependant, savent au juste ce qui se fait dans une Faculté de théologie et en quoi consistent les études qui y sont offertes. Il ne sera donc pas inutile de donner quelques précisions à ce sujet.

La théologie chrétienne ayant pour fondement le Canon des Écritures saintes, c'est en premier lieu sur l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament que va se porter l'attention du futur théologien. A cela s'ajoute l'étude de l'interprétation de la tradition biblique au cours des siècles, c'est-à-dire l'histoire de l'Eglise des origines à l'époque moderne. Parmi les nombreux aspects que comportent ces disciplines historiques, il faut mentionner en premier lieu l'étude des langues. Comme on ne peut guère saisir en profondeur le sens des écrits bibliques sans travailler sur les textes originaux, il est indispensable d'acquérir de solides connaissances en hébreu et en grec. Le latin est requis pour l'accès à l'histoire de l'Eglise, puisque la majeure partie de la littérature théologique, des Pères apostoliques aux Réformateurs, est rédigée dans cette langue. La plupart des étudiants doivent donc consentir au début de leurs études, un effort considérable à l'apprentissage des langues anciennes. Dans les sciences bibliques, le programme d'études comprend en outre l'introduction aux livres bibliques (l'évolution de ces livres depuis les traditions orales primitives jusqu'à leur forme écrite finale), l'histoire d'Israël et du monde méditerranéen, l'exégèse (analyse approfondie de textes particuliers) et la théologie biblique (étude de certains aspects de la religion et de la pensée israélites, juives ou chrétiennes). Il importe donc de relever que par ses disciplines historiques, la théologie re-

présente tout un pan de la culture occidentale, un secteur du savoir humain qui, en l'absence d'une Faculté de théologie, devrait être assumé à l'Université par la Faculté des lettres.

Mais la théologie ne se limite pas à l'étude du passé. Elle s'efforce aussi, sur la base du donné fourni par l'histoire et dans le dialogue avec l'homme moderne, de penser la foi chrétienne dans sa cohérence. C'est là la tâche particulière de la théologie systématique (théologie fondamentale, doctrine, morale, etc.). La théologie pratique, enfin, se préoccupe de la manière dont la foi chrétienne s'exprime dans la vie de l'Eglise (ecclésiologie, liturgie, homilétique, cure d'âme, etc.).

Le champ d'études que les étudiants en théologie sont invités à parcourir est donc extrêmement vaste, et cela d'autant plus que la théologie ne peut plus aujourd'hui se faire sans dialogue continu avec les sciences humaines: archéologie, linguistique, philosophie, herméneutique, psychologie, sociologie. Des cours particuliers sont d'ailleurs consacrés à certaines de ces disciplines, notamment en psychologie et en histoire des religions. En outre, les cours d'exégèse rabbinique et de pensée juive donnés à la Faculté des lettres par M. Armand Abecassis sont suivis par de nombreux étudiants en théologie.

Tant les croyants que les non-croyants s'interrogent souvent sur la relation entre foi chrétienne et objectivité scientifique dans une Faculté de théologie. La théologie a-t-elle sa place à l'Université? Dans la mesure où la théologie est interprétation, établissement d'un système de valeurs et construction d'une pensée, il va sans dire qu'elle se fonde sur l'axiome de la foi chrétienne, axiome qui n'est en définitive rationnellement démontrable. En cela, la théologie ne diffère d'ailleurs pas substantiellement d'autres sciences axiomatiques, telles le droit ou certains types de philosophie. Cela dit, les étudiants s'aperçoivent bien vite qu'en tant que discipline historique, la théologie ne se permet aucune entorse aux principes de la rigueur scien-

tifique et de la vérificabilité objective, et cela ne va pas, dans certains cas, sans leur poser des problèmes de foi. Certains étudiants, en effet, sont ébranlés lorsqu'ils apprennent que le Pentateuque ou les évangiles n'ont pas été rédigés en un seul jet mais qu'ils représentent l'aboutissement d'une longue tradition ou lorsqu'ils prennent conscience du fait que la pensée des auteurs bibliques est moins monolithique qu'ils ne l'avaient imaginée. Mais cet apprentissage de la méthode scientifique, c'est-à-dire du doute et de la remise en question permanente, est essentiel pour un théologien et pour un futur pasteur. Et ce n'est qu'au terme d'une longue maturation que l'étudiant s'apercevra que la mise en question de l'une ou l'autre de ses certitudes antérieures, loin de porter atteinte à sa foi chrétienne, permettra au contraire à celle-ci de trouver sa dimension adulte et d'atteindre son plein épanouissement.

La Faculté de théologie de Neuchâtel est une petite Faculté. Son corps enseignant se compose de six professeurs ordinaires ainsi que d'un lecteur et de deux chargés de cours à temps partiel. En outre, de fréquents échanges de chaires avec les Facultés de Lausanne et de Genève permettent aux étudiants de bénéficier de l'enseignement d'autres professeurs. Les étudiants sont actuellement au nombre de 35 (sans compter les doctorants). Ce petit nombre a l'avantage de permettre des contacts étroits entre professeurs et étudiants. Il faut relever par ailleurs qu'un certain nombre d'étudiants d'autres Facultés et d'auditeurs de l'extérieur suivent régulièrement des cours à la Faculté de théologie. Cela est réjouissant, car si la Faculté a pour mission première de former des pasteurs, il n'est pas nécessaire de se destiner à un ministère ecclésiastique ni même d'être motivé par un engagement religieux personnel pour s'intéresser à ce qui s'y fait ou pour suivre ses cours. On peut donc espérer que l'attribution à la Faculté de théologie d'un statut d'Etat va accroître encore l'intérêt que rencontrent et méritent ses multiples activités auprès du public intéressé de notre canton.

### éphéméride

Jeudi 31 janvier 1980, 31e jour de l'année

#### FÊTES A SOUHAITER:

Marcelle, Nikita

#### PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. - M. Deng Xiaoping, premier vice-président du Conseil chinois, déclare, après des entretiens avec le président Carter, que l'URSS est « le principal foyer de guerre » dans le monde.  
1958. - Lancement du premier satellite américain, Explorer I.  
1943. - Les troupes allemandes sont défaites à Stalingrad.  
1928. - Trotsky est expulsé d'URSS.

#### ILS SONT NÉS UN 31 JANVIER:

le compositeur autrichien Franz Schubert (1797-1828); Anna Pavlova, ballerine soviétique (1885-1931); Norman Mailer, écrivain américain (1923).

### Commandos surprises!

En France, les commandos de choc sont des unités légères dont les membres, volontaires, sont soigneusement choisis, équipés et instruits en vue de mener des actions périlleuses et délicates, terrestres, amphibies ou aéroportées, à l'objectif limité. Ces actions reposent sur le renseignement et sont toujours déclenchées par surprise.

### Un concours

#### « L'homme et l'espace »

Le programme « Les jeunes Européens et le Spacelab », mis sur pied par l'Agence spatiale européenne (ESA) vise à faire connaître au grand public les activités spatiales et plus particulièrement le programme Spacelab et son évolution future, à promouvoir les loisirs scientifiques et techniques des jeunes et à développer la coopération européenne. Dans ce contexte, plusieurs événements sont prévus, dont certains offriront à de jeunes Européens la possibilité d'embarquer des expériences à bord du Spacelab.

#### ŒUVRES ARTISTIQUES

Dans le cadre de ce programme, et en vue d'illustrer ses objectifs, un concours d'œuvres artistiques sera organisé par l'Agence spatiale européenne sur le thème suivant: « L'homme et l'espace ».

Tous les jeunes d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, d'Allemagne, d'Irlande, d'Italie, des Pays-Bas, d'Espagne, de Suède, de Suisse et du Royaume-Uni - âgés de 12 à 21 ans en 1980 - sont invités à illustrer ce thème en choisissant la forme d'expression qui leur convient le mieux: dessins, peintures, sculptures, maquettes, affiches, poèmes, nouvelles, pièces de théâtre, montages audio-visuels, compositions musicales, etc.

Le concours sera organisé à deux niveaux: national et européen.

Les autorités nationales qui patronneront ce concours seront responsables de son organisation à l'échelon local, définiront les procédures de participation, fixeront les critères de sélection, départageront les candidats et attribueront les prix prévus au niveau national.

#### EXPOSITION A PARIS

L'Agence spatiale européenne organisera une exposition des travaux primés au niveau national et offrira les prix prévus au niveau européen.

L'exposition se tiendra au Conservatoire national des arts et métiers, à Paris, qui patronnera cette manifestation conjointement avec l'Agence.

La date limite pour la présentation des œuvres aux commissions chargées des sélections nationales est fixée à juin 1980.

Les œuvres retenues devront être présentées à l'ESA pour le 15 septembre 1980, dernière limite. L'exposition se tiendra en novembre - décembre 1980.

Pour chaque pays, cinq auteurs ou chefs d'une équipe ayant produit une œuvre artistique sélectionnée, seront invités par l'ESA à passer quatre jours à Paris, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition où leurs œuvres seront présentées.

Les responsables de l'exposition acceptent jusqu'à cinq œuvres supplémentaires par pays. Tous les auteurs des œuvres présentées recevront une médaille frappée par l'ESA à cette occasion. Leurs œuvres seront reproduites dans une brochure commémorative imprimée par l'ESA.

Pendant l'exposition, le public sera invité à indiquer les douze œuvres (une par pays) qu'il préfère. Les auteurs ou chefs d'équipe responsables de ces œuvres seront invités par l'ESA à se rendre au Kennedy Space Center aux Etats-Unis, où ils pourront visiter les installations de la Navette et du Spacelab. En Suisse, toutes les précisions au sujet de ce concours sont fournies par « La science appelle les jeunes », Observatoire de Genève. (sp)

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - JEUX  
**PAGE**  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX  
 2  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX  
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE - EDUCATION - MODE - JEUX

### La perle

« Dans notre République, la campagne pour le National s'est déroulée sans heurts, alors qu'on n'aurait pas cessé de désanchanter dans la course aux Etats... »

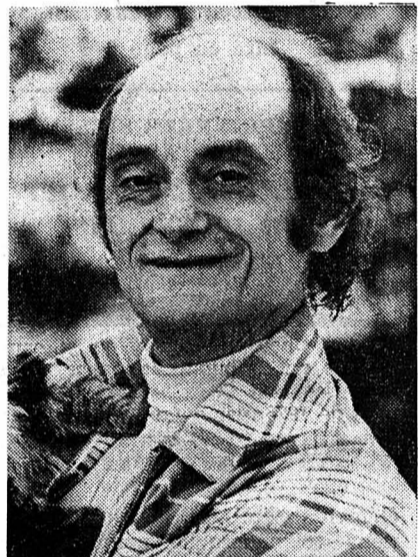
Le commentateur voulait évidemment dire « déchanter » (verbe intransitif). Ce n'est qu'après avoir beaucoup déchanté qu'on est désenchanté (verbe transitif)!

Le Plongeur

### Annoncé au Théâtre...

#### SIM et Bob Castel

Dès qu'il entre en scène, la salle croule de rire, un rire qui reste constant tout au long des deux heures et plus du récital de Sim. Ce petit bonhomme grimaçant joue de son physique et de sa voix avec une virtuosité étonnante; il ne recherche pas la subtilité mais provoque l'hilarité par des gags proches du burlesque. Son compère et pianiste Bob Castel participe à cette sorte de farce qu'est le spectacle de Sim. Un excellent remède contre l'ennui et la morosité qui sera administré lundi soir aux spectateurs du Théâtre de La Chaux-de-Fonds! (Imp.)

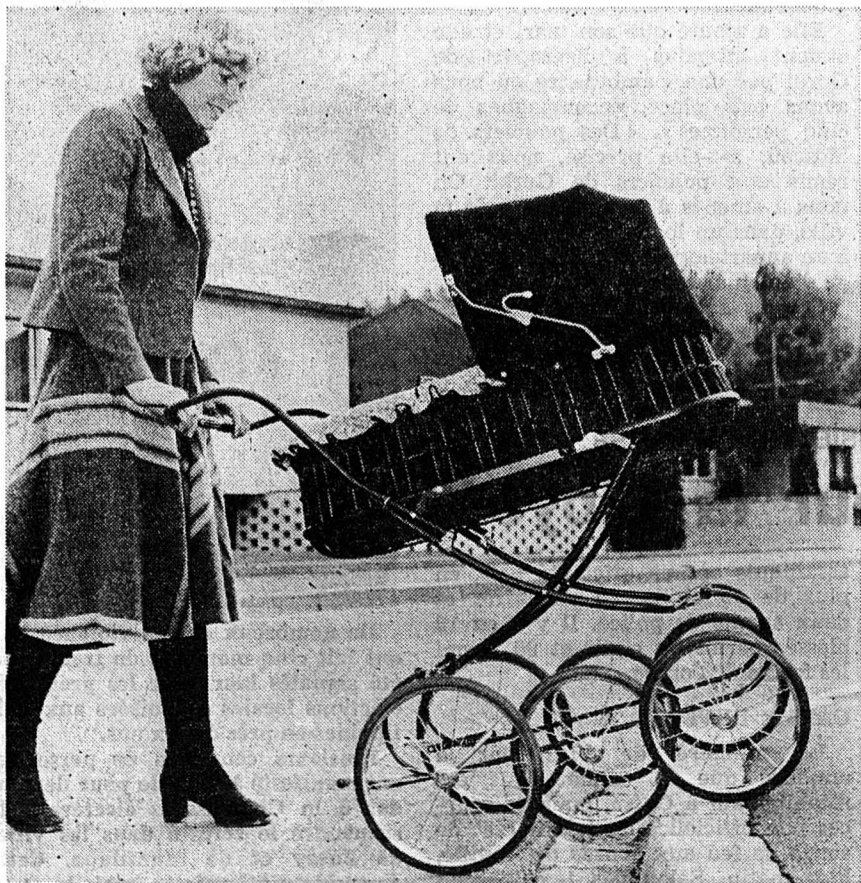


...et à Neuchâtel

#### Léo Ferré

Ce vieux lion, réactionnaire, révolutionnaire; l'auteur de chansons aussi jolies et populaires que « Jolie môme » et également de longs pamphlets fielleux contre la société bourgeoise et la société tout entière; ce poète fascinant, violent, au langage parfois cru, Léo Ferré, sera au Temple du Bas, à Neuchâtel, ce soir jeudi, pour un récital qu'aucun de ses admirateurs ne voudra manquer. C'est encore un « personnage » de la scène, un routinier qui sait susciter les passions. (Imp.)

### SUR SIX ROUES...



Cette voiture d'enfants sort de l'ordinaire; les deux roues supplémentaires au centre confèrent à l'ensemble une plus grande stabilité et une meilleure « tenue de route ». Les escaliers, notamment, peuvent être franchis plus facilement. Ce landau a été présenté récemment à la foire internationale « Enfants et adolescents » en Allemagne fédérale. (dad)

### Mardi soir au théâtre

## On l'a bien beurrée, la tartine de Boulimie

Nous, on a commencé par être bien peiné. Constatacion douloureuse. Non, Lova Goloutchiner n'écoute pas la radio! Sauf peut-être lui, quand il y cause (il a raison). La preuve? Il n'entend pas le professeur de français qui, à l'aube, entre deux condamnations d'anglicismes et de germanismes pervers (pourquoi pas les italianismes: mais non, ça c'est latin),

nous apprend à bien non pas causer, mais parler. Car il nous dit: « Je m'excuse... » à propos de son mot insolent et d'ailleurs faux sur le vin de Neuchâtel (il nous a fort affligé; heureusement qu'il en a dit pire sur le vin genevois et que pour le Valais, c'est d'autres piquettes qu'il a traité). Or, pas plus tard que lundi, on nous a dit vertement ce qu'il ne fallait pas dire: « Je m'excuse » (on s'excuse toujours soi-même), mais bien « pardon-excuse, excusez-moi, je vous prie de bien vouloir m'excuser ». Alors?

Nous, nous prions nos indulgents (!) lecteurs de nous excuser. Oui, nous savons, un journal n'envoie pas son rédacteur au théâtre pour s'amuser. Un chroniqueur est là pour chroniquer, un critique pour critiquer; on le délègue, discrètement, pour qu'il note, renote et résume ensuite. Or, c'est affreux, nous avons tellement rigolé, et dans un théâtre quasi comble, et de jeunes, figurez-vous (nous étions les croulants de l'assemblée), le public riait si fort aussi que force nous est bien de l'avouer honteusement: nous n'avons pas noté! Rien. Nous faisons un appel désespéré à notre mémoire: bonne fille, elle répond. Alors (nous écoutons, nous, la radio, et dès l'aurore, voire avant, en janvier) pardon-excuse...

Ce « jouzysuisse radiophonique et satirique » de Golov, avec Martine Jeanne et la cynique, Samy Benjamin à la langue fourchue, nos lascars en profitent, parce qu'ils occupent péremptoirement la scène, pour se f... de nous. Oui, oui: de nous, le peuple le plus travailleur de la planète, avec le Japonais (nippon dixit, à la radio toujours, voir ci-dessus). Sans doute, pour faire vaguement passer leur férocité, ils se prennent aussi pour cible, comme les peaux-rouges criards de Rimbaud. Mais c'est pure hypocrisie: c'est à nous qu'ils en veulent, n'épargnant rien ni personne. Pas même le Conseil fédéral, si on ose vous le dire (en tremblant encore d'indignation). Pas même notre Toto Aubert chaux-de-fonnier autant que national et ses douloureux états d'âme (TVA, mon amour...). Pas même nos sacrés colonels ni les juges militaires, ni la RTVR, leur propre mère... Enfin rien, quoi. Tout y passe, même (horreur suprême) l'institution la plus sainte de ce pays humble et besogneux: les ban-

ques (non, non, nous ne les nommerons pas, nous aussi sommes courageux mais pas téméraire... comme Charles, et vous savez comment il finit). On est passé d'abord à la casserole puis au peigne fin, à la moulinette. Le pire, c'est qu'on rit... nous participons à notre gorillage: machochistes, va! Même Tintin qui s'en mêle, cet étranger qui se permet... c'est tout dire. Traîtres, ces Golo-Samy et autre Martine: au tribunal militaire, et au trot!

Reste tout de même à dire: spectacle infernal infernalement monté. Ces bougres-là osent encore avoir du métier, du talent. Pas une seconde de répit, en 95 minutes exactement (pays d'horloger nous sommes). Les sketches? On vous les contera la prochaine fois. Car ces affreux cyniques, ils reviendront, ne vous en faites pas: on retourne toujours sur les lieux de son crime, c'est connu. A moins que MM. R. Schenker et B. Nicod, nos distingués prédicateurs de la saine morale radiotélévisée usent - enfin - de la manière forte. Alors, chercheurs-auditeurs-téléspectateurs, vous préparez vos armes? Nous nous annonçons volontaires.

J.M.N.

### HIT PARADE

Résultat de l'enquête No 3 de la Radio télévision romande:

1. Rapper's Delight (Sugarhill Gang)\*;
2. Video Killed the Radio Star (Buggles);
3. Manureva (Alain Chamfort);
4. Tchou tchoo (Karen Cheryl)\*;
5. Locomotion (Ritz)\*;
6. Alleluia se (Umberto Tozzi);
7. Message in a Bottle (Police)\*;
8. Laura (b.o. Patrick Juvet);
9. I have a Dram (Abba)\*;
10. Crazy little thing called Love (Queen)\*;
11. Toujours là (Johnny Hallyday)\*;
12. Gimme gimme gimme (Abba);
13. Le monde est merveilleux (Plastic Bertrand)\*;
14. You can do it (Al Hudson)\*\*;
15. Nicolas (Sylvie Vartan)\*;
16. Ils ont le pétrole mais c'est tout (Michel Sardou);
17. No more tears (Donna Summer - Barbra Streisand);
18. Il faut danser reggae (Dahlida);
19. Jealousy (Amii Stewart);
20. Spacer (Sheila et B. Devotion).

\* En hausse cette semaine  
 \*\* Nouveaux venus.



LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

# Les Perce-Neige aux Paccots



Pas besoin de fanfare, les cris de joie des enfants du Centre éducatif Perce-Neige de La Chaux-de-Fonds animaient suffisamment la rue, samedi après-midi ! En effet, comme les autres écoles, celle des Perce-Neige organise chaque année un camp de ski qui a lieu, cette fois-ci, dans la région des Paccots. Une

quinzaine d'enfants y participent, encadrés par leurs éducateurs et éducatrices. Nul doute que cette semaine blanche leur fera le plus grand bien, non seulement sur le plan physique mais aussi au point de vue du développement de leur autonomie. Souhaitons-leur du beau temps et un bon moral ! (photo Bernard)

Au Tribunal de police

# Vous vous droguiez ? Attendez, pour éduquer...

La consommation, et surtout la diffusion de drogue, même réputée « douce », est incompatible avec une carrière d'éducateur. Le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds, exceptionnellement présidé lors de son audience d'hier par le juge du district du Locle, M. J.-L. Duvanel, qu'assistait Mme M. Roux, fonctionnant comme greffier, l'a juridiquement signifié à un jeune prévenu. Il lui a appliqué en effet, ce qui est relativement original du moins dans notre région, la peine accessoire prévue par l'article 51 du Code pénal, à savoir la déclaration d'incapacité de revêtir une charge ou une fonction officielle.

J. B., en effet, a consommé du haschich depuis 1977, époque à laquelle il s'est « initié » à cette pratique dans un kibboutz israélien. De retour en Suisse, il a continué, du moins occasionnellement. Un nouveau voyage, en Amérique du Sud cette fois, l'a vu aussi poursuivre cette pratique. Mais il ne s'est pas contenté de consommer.

spontanément qu'il doit s'agir d'une défaillance passagère de B., sur lequel les renseignements sont par ailleurs excellents, et qui n'a jusqu'ici jamais eu affaire à la justice.

Mais il se trouve que J. B. a manifesté l'intention d'abandonner son métier actuel pour devenir éducateur. Le juge a estimé alors de son devoir de décourager cette vocation, du moins pendant un laps de temps suffisant pour que B. affirme son caractère. S'appuyant sur l'art. 51 al. 2 du CP (« Le juge pourra déclarer le condamné à la réclusion ou à l'emprisonnement incapable de revêtir une charge ou une fonction officielle, pour une durée de deux à dix ans, si l'infraction commise dénote qu'il est indigne de confiance »), il a prononcé contre lui une telle interdiction pour une durée de trois ans. Sanction qui s'ajoute à une peine de trente jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 110 fr. de frais et dévotion à l'Etat du produit de l'activité illicite, soit 230 francs.

### Chronique judiciaire : Michel-H. KREBS

Comme le plus souvent dans ce genre de cas, il s'est mis à trafiquer. Dans des proportions certes modestes: ayant importé, par « tranches » une certaine quantité de haschich, il en a gardé une partie pour son usage personnel, revendant le solde à un « client » pour 160 fr., à un autre pour 70 francs. On n'a de loin pas affaire à ce qu'on peut appeler un « trafiquant » ni même à un drogué notoire, puisque même le rapport de la police de sûreté estime

les R. à aller jouer aux boules au Locle. Commencée sous le signe de ce sport, la sortie a fini sous celui d'un autre: la boxe. Car R. s'est fâché de ce qu'il a estimé être un comportement trop galant de V. à l'égard de son épouse, et vice-versa. Il est rentré seul. Plus tard, quand V. et sa femme sont arrivés, il s'est rué sur dame R., qui ne voulait plus lui donner les clefs de l'appartement conjugal, paraît-il. Il l'a sortie de la voiture, et dans la dispute, l'a empoignée au cou. Ce que voyant, V., comme l'a dit un avocat, s'est mué de chevalier servant en preux chevalier. Il a tellement voulu défendre la dame qu'il a envoyé valdinguer d'un seul coup de poing le mari au bas d'un mur, lui fracassant la mâchoire au premier choc, le crâne au second.

A part sur des détails, les faits ne sont pas contestés. Le scandale public est évidemment réalisé. Le seul débat portera sur la qualification juridique du geste de V. Etait-il fondé à intervenir ? Etait-il légitimé à estimer que dame R. était gravement menacée ? Et si oui n'a-t-il pas eu une réaction disproportionnée ? C'était tout le problème de l'appréciation des cas de « légitime défense ». Entre les thèses divergentes des parties, le tribunal a tranché. Pour leur dispute, les époux R. écotent de 30 fr. d'amende et 10 fr. de frais chacun. Pour son coup de poing destructeur, V. ne peut être mis au bénéfice des dispositions concernant la légitime défense, ni même l'appréciation erronée des faits, mais en revanche le juge lui accorde une atténuation de peine pour avoir agi sous l'impression d'une menace pesant sur dame R. Sa réaction ayant été disproportionnée, il est condamné à dix jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 10 fr. de frais.

## Chauxorama

### Fermeture des magasins le 1er mars Non à une ouverture nocturne le vendredi

Samedi 1er mars, anniversaire de l'indépendance neuchâteloise, tous les magasins du canton seront fermés, comme un dimanche. Cela toutefois est loin de faire l'unanimité. En effet, comme il s'agit d'un jour férié de fin de semaine, l'Association des grands magasins a introduit une demande d'ouverture nocturne le vendredi soir 29 février, et ce pour rendre service au public, selon son argumentation. Cette démarche n'a de loin pas fait l'unanimité. Le

CID (Commerce indépendant de détail) qui dans ce domaine poursuit une politique extrêmement stricte, s'est fermement opposé à cette tentative. Le 29 février, tous les magasins fermeront donc leurs portes à 18 heures, comme le prévoit la législation cantonale. Ce problème des ouvertures nocturnes sera d'ailleurs abordé, une nouvelle fois, à l'occasion de l'assemblée générale du CID, qui se tiendra le 11 mars prochain.

## Les époux terribles et le chevalier

B.R. et E. R. sont du genre « époux terribles ». Depuis des années, ils s'enguirlandent, se flanquent des tortoises, au point qu'ils ont plusieurs longueurs d'avance, en matière de mésentente, sur bien des divorcés. Mais voilà eux, ils ne veulent pas divorcer, apparemment... Hier, ils se retrouvaient sur le banc des prévenus, sous l'inculpation de scandale public. Sur l'autre banc, G. V., une connaissance du couple, prévenu, lui, de voies de faits, lésions corporelles simples et scandale. « Connaissance », depuis quand ? A

quel point ? On ne sait pas trop. E. R. prétend qu'il était amant de sa femme, ou presque. Elle et lui nient.

Toujours est-il qu'un jour, V. a invité

## La justiciable « oubliée »

Les frasques de dame F. L. ne mériteraient guère la chronique. Hébergée, avec son mari, chez des Chaux-de-Fonnières, elle a profité de leur hospitalité non seulement pour obtenir un prêt, mais encore pour monter toute une mise en scène, éloignant ces hôtes pour les dévaliser, puis essayant de camoufler son vol en détruisant une robe de mariée afin de « mettre le coup sur le dos de la belle-mère ». A Genève où elle habite maintenant avec son mari, elle s'est rendue en outre coupable d'abus de confiance.

Mais l'originalité de l'affaire réside dans les circonstances de son traitement par les autorités judiciaires.

Les faits reprochés à F. L. remontent en effet à... 1976. A Genève comme à La Chaux-de-Fonds, elle a déjà été condamnée pour ceux-ci. Par défaut. Or, ce défaut ne lui était pas imputable: si elle ne s'est pas présentée à l'audience, c'est qu'elle n'a jamais reçu les citations à comparaître. Incroyable mais vrai: on peut être régulièrement domicilié dans le pays réputé pour être le plus « ordré » du monde, et n'être pas trouvé par ceux qui doivent vous juger ! Il a fallu attendre plus de trois ans pour que, son nom ayant paru au « Moniteur suisse de police », Mme L. voie un matin se présenter à son domicile des agents de la force publique, qui lui apprirent sa double condamnation. Eu égard à ces circonstances, les

autorités genevoises ont d'ailleurs accédé à la demande de grâce formulée par l'avocat de Mme L., et lui a accordé la remise de sa peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis. Il faut dire qu'en plus, la Cour correctionnelle genevoise avait à l'époque révoqué le sursis dont était assortie une précédente condamnation de F. L., alors que cette condamnation était radiée du casier judiciaire !

A La Chaux-de-Fonds, où la cause relevait du Tribunal de police, F. L. avait demandé le relief de son jugement de 1976, par défaut, qui lui a naturellement été accordé. Un arrangement est rapidement intervenu avec les plaignants sur le montant du dommage subi, totalisant 1100 fr., que la prévenue s'est engagée à rembourser par mensualités moyennant retrait de la plainte. Le vol se poursuivant d'office, et étant établi, le juge a tout de même condamné F. L. Mais compte tenu de la « mauvaise passe » dans laquelle elle se trouvait à l'époque (simultanément, elle s'était retrouvée chômeuse, enceinte et abandonnée par son mari), compte tenu aussi de sa vie irréprochable depuis quatre ans, il s'est arrêté à une peine de 24 jours d'emprisonnement à titre complémentaire à celle de Genève, moins quatre de préventive subie à l'époque, et a octroyé le sursis pendant deux ans, subordonné au remboursement des lésés, à quoi s'ajoutent les frais.

## Chronique horlogère • Chronique horlogère •

Exportations horlogères: premiers détails et commentaires

# Importante progression de l'électronique !

Seuls points vraiment positifs de la statistique des exportations horlogères suisses en 1979 dont les chiffres sont à peine connus (voir L'Impartial du 23 janvier 1980): les montres et les mouvements électroniques. Les montres mécaniques encore majoritaires sont en baisse marquée pourtant: le phénomène affecte aussi bien les montres ancre que les montres Roskopf. Quant aux mouvements mécaniques la différence est nette entre ancre et Roskopf: grosse perte pour ces derniers, très légère progression pour les ancre.

Au total, la diminution de nos exportations en nombre de montres est de 23,5 pour cent (6,5 pour cent en valeur) et en nombre de mouvements de 9,6 pour cent (2,4 pour cent en valeur) par rapport à 1978. Cela malgré les gains en technologie électronique.

Le développement intervenu dans les produits électroniques en 1977 déjà s'est donc poursuivi et ceci à un rythme plus élevé que précédemment. Il faut voir là un signe de la maîtrise des technologies électroniques horlogères sur le plan des produits, mais aussi sur celui des moyens de fabrication qui ont permis d'entrer en compétition avec les nombreuses productions étrangères, en dépit d'une monnaie toujours passablement lourde.

Les 15,9 millions d'unités vendus à l'étranger en chablons, pour une valeur de 106,6 millions de francs, ainsi que les 4,2 millions (en valeur 14,3 millions) d'ébauches qui ont suivi le chemin des exportations « compensent » sur le total en unités, la diminution intervenue dans les montres et les mouvements: autant de valeur ajoutée perdue pour la Suisse pourtant... Sans parler de la concurrence que cet important volume représente pour les fabricants d'horlogerie helvétique.

par Roland CARRERA

### L'HABILLEMENT : EXPORTATIONS STABLES

A relever une certaine stabilité dans les ventes de boîtes terminées, de cadrans et d'aiguilles à l'étranger: 11,41 millions de boîtes en 1979, contre 11,49 millions en 1978 et 11,58 en 1977. Valeur totale 1979: 105,5 millions de francs, en hausse de 5,5 pour cent sur l'an passé.

Légère diminution dans les cadrans exportés: 10,6 millions d'unités en 1979, contre 11,5 millions en 1978 et 13 millions en 1977.

En valeur par contre, la hausse entre 1979 et 1978 est de 13,7 pour cent, avec un total de ventes ascendant à 19,7 millions de francs. Stabilité encore dans le sens de l'augmentation dans les exportations d'aiguilles respectivement: 8,7 millions de francs en 1979; 8,5 mio en 1978; 8,3 mio de francs en 1977.

### GROSSE HORLOGERIE : STABILITÉ

Stabilité toujours, mais dans une tendance baissière dans l'horlogerie de gros volume exportée: 116,3 millions de francs en 1979, contre 117,1 mio en 1978 et 126,7 en 1977. Par rapport à l'an passé donc 0,7 pour cent de diminution.

### FACE AUX EXPORTATIONS TOTALES

Face aux exportations totales de la Suisse en hausse de 5,4 pour cent sur 1978, la part de l'horlogerie a diminué. Ses 3 milliards 259,6 millions de francs

ne représentent plus que 7,4 pour cent des ventes globales de notre pays à l'étranger. En 1978 pour mémoire la proportion calculée sur le rapport 3.433,1 millions de francs sur 41.779,4 millions de francs représentait 8,2 pour cent.

### UN PHÉNOMÈNE INQUIÉTANT SUR LES MARCHÉS

Phénomène plus inquiétant: en pièces comme en valeur, les exportations de montres ont été en baisse dans tous les continents ! En Afrique, où la diminution des montres est forte avec 37,8 pour cent en quantité et 31,9 pour cent en valeur sur 1978, il est significatif de constater par contre une progression des ventes de mouvements assez extraordinaire: plus 197,9 pour cent en unité et plus 214,9 pour cent en valeur !

### Genres de produits

**Ancre (mécaniques) montres :** 14,8 millions de pièces pour 1.587 millions de francs. **Mouvements :** 11,8 millions de pièces pour 239,7 millions de francs.

**Roskopf (mécaniques) montres :** 11,4 millions de pièces pour 147,1 millions de francs. **Mouvements :** 3,9 millions de pièces pour 28 millions de francs (observons en passant la faible valeur unitaire de 12 à 13 francs pour les montres en moyenne, et de 7 francs pour les mouvements !).

**Electroniques, montres :** 3,9 millions de pièces pour 530,9 millions de francs. **Mouvements :** 2,7 millions de pièces pour 103,3 millions de francs. (On notera ici le prix moyen le plus fort en montres puisqu'il dépasse les 130 francs pièce, et en mouvement 37 à 38 francs pièce).

La diminution la plus considérable en ce qui concerne les montres est enregistrée aux Etats-Unis avec une perte de 43,5 pour cent en quantité (moins 18,7 pour cent en valeur). Perte également sur les mouvements (moins 10,5 pour cent en quantité et moins 6,3 pour cent en valeur) toujours par rapport à 1978.

Les seules augmentations dans les ventes de mouvements se situent en Europe (plus 8,4 pour cent) nos partenaires de l'AELE étant à la baisse dans leurs achats, tandis que ceux de la CEE ont augmenté leurs commandes de plus 10,1 pour cent.

## Sur les marchés

Nous avons vendu en montres terminées : 13,8 millions de pièces en Europe (valeur 909,6 millions de francs) ; 2,7 millions d'unités en Afrique (pour 84,3 millions de francs) ; 6,2 millions de pièces en Asie (valeur 872,4 millions de francs) ; 7,2 millions d'unités en Amérique (464,8 millions de francs) dont 4,6 millions de pièces aux USA (valeur 283,1 millions de francs). L'Océanie a acheté 242.424 montres pour une valeur totale de 24,2 millions de francs.

Nos ventes de mouvements sont réparties entre : L'Europe : 3,8 millions de pièces (102,5 millions de francs) ; Afrique : 1,07 million de pièces (14,0 millions de francs) ; Asie : 10,3 millions de pièces (163,9 millions de francs) ; Amérique : 3,1 millions de mouvements (87,3 millions de francs) dont USA : 2,3 millions de pièces pour 66,8 millions de francs. L'Océanie a acquis 229.936 mouvements pour 3,2 millions de francs.

Autres informations chaux-de-fonnières en page 30

## Les Indiens sont arrivés

Quoi de plus désolant pour des enfants que de construire un magnifique château-fort et de se le faire totalement anéantir par une bande rivale ! De génération en génération, les traditions ne se perdent pas !

Depuis quelques semaines, par l'intermédiaire de notre journal, nous avons incité les jeunes de notre ville, pour occuper leurs loisirs, à réaliser, vu les conditions hivernales, des constructions en neige, des igloos, des châteaux-forts ou des chaufours par exemple. Cette initiative a rencontré un certain enthousiasme et, à plusieurs reprises déjà nous avons publié des photos des œuvres réalisées. Lundi dernier, nous étions avisés que des enfants de la rue de la Ruche 39 avaient bâti un magnifique château-fort. Rendez-vous fut donc pris avec notre photographe pour hier après-midi. Quelle ne fut pas sa déception lorsqu'il se rendit sur les lieux. Durant la journée de mardi, des

enfants d'un autre immeuble avaient tout détruit. Preuve qu'aujourd'hui, comme nous l'avons vécu, les enfants jouent encore aux Indiens ou aux cow-boys. Malgré cet incident de parcours, il est bien entendu que nous poursuivons cette action. Alors appelez-nous dès que votre construction sera terminée ! (md)

## Piéton grièvement blessé

Hier à 17 h. 50, M. C. D., de la ville, circulait avec un bus sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. A la hauteur du passage de sécurité situé devant l'immeuble avenue Léopold-Robert 49, il a renversé M. Emile Vonlanthen, 66 ans, de la ville également, qui traversait cette artère du nord au sud alors que le feu pour les piétons était rouge. M. Vonlanthen a été projeté sur une dizaine de mètres et, grièvement blessé, a été transporté par ambulance à l'hôpital.

Depuis 1895

**BIJOUX BONNET**

Des prix...

Achat direct en bourse d'Anvers.

Fabriqué dans nos ateliers.

**Vente directe aux particuliers**



**CERCLE CATHOLIQUE LE LOCLE**

Vendredi 1er février, à 20 h. 15

Abonnement à Fr. 12.- pour 30 tours + le tour gratuit

# GRAND LOTO

## DU CHOEUR MIXTE CATHOLIQUE

1 lot à chaque perdant du tirage au sort

4 quines par tour

4 cartons au cours du match

3 cartes pour 2 abonnements par personne

2 salles pour les joueurs

### Garage du Rallye - A. Dumont

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

Pour les tous derniers jours des soldes

Nous liquidons nos dernières voitures « sacrifiées »

OPEL KADETT 1200 S, 1974-11	Fr. 5.900.-	Fr. 4.000.-
OPEL ASCONA 1600 Luxe, 1974	Fr. 6.200.-	Fr. 4.700.-
RENAULT 17 Coupé, 1975	Fr. 7.900.-	Fr. 6.500.-
SIMCA 1501, 1973	Fr. 4.900.-	Fr. 3.300.-
SIMCA 1100 S, 1975	Fr. 5.500.-	Fr. 4.500.-

**PROFITEZ C'EST UNIQUE ! et bientôt fini**

(Autorisé par la Préfecture du 15 janvier au 4 février 1980)  
Service de vente: P. DEMIERRE, tél. (039) 31 33 33

### A louer au Locle

**Studio meublé**  
confort moyen, en plein centre de ville, Fr. 150.- y compris les charges. Libre tout de suite.

**Appartement 3 pièces**  
moderne, tout confort, très ensoleillé, ascenseur, quartier des Cardamines, Fr. 364.- y compris les charges. Libre tout de suite.

**Appartement 3 pièces**  
moderne, tout confort, ensoleillé, rez-de-chaussée, quartier de l'Hôtel-de-Ville, Fr. 415.- y compris les charges.

**Appartement 3 pièces**  
moderne, rénové, ensoleillé, rue du Collège, Fr. 320.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

**Appartement 3½ pièces**  
moderne, tout confort, ascenseur, ensoleillé, quartier des Girardet, Fr. 479.- y compris les charges. Libre tout de suite.

**FIDUCIAIRE J. & C. JACOT**  
Le Locle - Envers 47  
Téléphone (039) 31 23 53



**Le Locle: Le Corbusier 16 à louer:**

Immeuble moderne, ensoleillé, tranquille, tout confort, service de conciergerie.

**Appartement 2 pièces**  
Fr. 245.- y compris les charges. Libre tout de suite.

**Appartement 3 pièces**  
Fr. 396.- y compris les charges. Libre tout de suite.

Eventuellement **GARAGE** à disposition.

**Fiduciaire J. & C. Jacot**  
Envers 47 - Le Locle  
Tél. (039) 31 23 53

### LA SUISSE Générale

Assurances

Votre partenaire pour les assurances **dégâts des eaux** ... et toutes branches

**Agence générale P.-A. Bôle**  
Léopold-Robert 58 Tél. 039/23 09 23  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Nous cherchons à louer pour le 1er mai 1980 aux Ponts-de-Martel

**APPARTEMENT 3 À 4 PIÈCES**  
avec confort.  
Tél. (039) 41 15 24 pendant les heures de repas.

### CHAINES A NEIGE

POUR TOUTES VOITURES  
DÈS Fr. 46.- LA PAIRE

En vente tous les jours y compris le dimanche de 6 h. 30 à 22 h. au

**Garage du Stand**  
LE LOCLE - Tél. (039) 31 29 41

NOUS CHERCHONS

**FAMILLE au Locle**  
pouvant accueillir jeune apprenti.

Téléphoner au Technicum Neuchâtelois, (039) 31 15 81.

A louer au Locle, au centre

### LOCAUX COMMERCIAUX

environ 120 m<sup>2</sup>, 14 mètres de long, 4 vitrines, 2 entrées. Modernisés, agencés ou non (système à éléments Hoogstraal mobiles et transformables).

Parfait état d'exploitation.

Parking.

Loyer mensuel Fr. 870.- y compris chauffage et conciergerie.

Renseignements: tél. (038) 53 37 53.

### BAR LE PERROQUET

France 16 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 67 77

J.-J. CHOPARD  
CHERCHE

## une extra femme de ménage

pour le samedi ainsi qu'une  
quelques heures par semaine

Se présenter ou téléphoner au (039) 31 67 77

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

A LOUER sur la

### COSTA BRAVA

villa grand confort, jardin, piscine, tennis. Pour couple (sans enfant) de mai à octobre. Tél. (039) 26 67 37.

JE CHERCHE

### ancienne ferme à rénover

### villa familiale petit locatif

maximum 12 appartements.  
Région: canton de Neuchâtel + Jura.

Ecrire sous chiffre 87-306 aux Annonces Suisses S.A., Case postale, 2001 Neuchâtel.

**PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!**

Ensuite du départ de la localité des tenanciers, le

### Café-Restaurant du Cercle Ouvrier du Locle

EST A REMETTRE

Café-Restaurant: 50 places. Extension: 100 places supplémentaires (trois salles). Nombreuses sociétés affiliées.

Cuisine moderne et agencée. Logement moderne de 4 1/2 pièces à disposition dans l'immeuble.

Heures d'ouverture et conditions de reprise à discuter.

Les offres sont à adresser à M. Richard Hentzi, président de l'Association du Cercle Ouvrier, Primevères 11, Le Locle, tél. (039) 31 69 04, jusqu'au 9 février 1980.

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM  
et  
CUIR

R. Poffet, tailleur  
Ecluse 10  
Neuchâtel 1  
Tél. (039) 25 90 17

**Cartes de visite**  
Imp. Courvoisier SA



### Voyages CFF

Dimanche 3 février  
Train spécial avec wagons-restaurants

**Grande course surprise 72.-**  
Repas de midi au wagon-restaurant compris 60.-\*

Dimanche 10 février  
**La Lenk - Tour du MOB 41.-**  
Train 30.-\*

Dimanche 17 février  
Nouveau!  
**Molésion en hiver 61.-**  
Train, car et téléphérique 49.-\*

Dimanche 24 février  
**Du lac de Zurich au Griefensee 44.-**  
Train et car 32.-\*

\* prix avec abonnement pour demi-billets.

Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures.

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds  
**Tél. 039 22 41 14**

A la découverte d'une ville suisse par le train  
Maintenant 14 villes  
Week-end tout compris dès Fr. 65.-  
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, rue de la Croix-Fédérale 27 c, situation tranquille dans la verdure:

**APPARTEMENT de 2 pièces**  
exposition complètement sud, avec cuisine habitable (cuisinière à gaz installée), WC-bain, cave et ascenseur.  
Loyer mensuel Fr. 398.-, toutes charges comprises (chauffage, eau, gaz et Coditel).  
S'adresser à Géranicia S.A., L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

### au printemps

cherche pour son service d'ENTRETIEN

### NETTOYEUR

actif, robuste et consciencieux

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, prime de fidélité, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Elle a du succès

### la disco-vidéo

de la

Rôtisserie - Hôtel - Bar - Dancing

**Le Grenier**

Les Geneveys-sur-Coffrane  
Tél. (038) 57 17 87

### super show

jeudi 31 janvier  
peinture et maquillage de nus

En variétés  
**CLUB ZOU Rock'n'Roll**  
danse acrobatique et claquettes

### GARAGE ET CARROSSERIE DE LA RONDE

Fritz-Courvoisier 55  
Tél. (039) 23 54 04

### FIAT 128 RALLY

verte, 49.000 km.

### FIAT 127

blanche, 49.000 km., Fr. 4900.-

### FIAT 128 CL

gris-métal, 25.000 km., Fr. 7900.-

Expertisées avec garantie  
Echange - Crédit immédiat

A louer quartier Place du Marché, très

### BEL APPARTEMENT

1 1/2 pièce. Cuisine habitable, grand vestibule, eau chaude, chauffage général, concierge. Complètement rénové. Libre tout de suite ou à convenir. Prix raisonnable. Ecrire sous chiffre BG 2628 au bureau de L'Impartial.

En toute saison, **L'IMPARTIAL** votre compagnon!

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

**Chambres à louer**  
MEUBLÉE, INDÉPENDANTE, bain. M. Schaeffer, Parc 11, tél. (039) 23 73 34.

**A vendre**  
DEUX PNEUS D'ÉTÉ Firestone 165x13 à 50 % Fr. 30.- les deux. Tél. (039) 26 01 71.

**Demandes à acheter**  
POUPÉES, POUPONS, achetés dès Fr. 80.- pour créer musée. Egalement tous jouets, objets, accessoires même miniatures, avant 1930. Tél. 039/23 86 07, Mme Forney.

**Perdus - Trouvés**  
PERDU PENDENTIF ovale, bleu et or, depuis Doubs 17 à hôpital. Récompense. Tél. (039) 23 25 64, avant 9 heures.

**LE LOCLE**  
**Perdus - Trouvés**  
PERDU JEUNE BERGER ALLEMAND, égaré, aux environs du Col-des-Roches. Tél. (039) 31 89 15, heures des repas. Récompense.

### COURS DE COUTURE permanents

COUPE ET ESSAYAGE  
RETOUCHES

Renseignements et inscriptions chez:

**elna**  
air electronic  
GIOVANNI TORCIVIA  
Machines à coudre  
Elna et Elnapress  
Av. Léopold-Robert 83  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 52 93

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



**Rennie**  
pour mieux digérer

Nicholas  
Soulagent indigestions, aigreurs, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

**Rennie agit vite dans l'estomac**





# Ulysse Nardin: la renaissance, an un... Déjà du concret !

« Il faudra aller pas à pas. Etudier soigneusement de nouveaux modèles, élaborer une collection, reconquérir les marchés réguliers de la marque. Cela prendra du temps... Combien de temps ? Environ 18 mois... ».

C'est ce que nous confiait en février de l'année dernière M. Marcel Schmid, administrateur d'Ogival, à qui venait d'être adjugée l'entreprise Ulysse Nardin, ou du moins ce qu'il en restait : un bâtiment, une marque à laquelle demeurait attaché un certain « goodwill », un blason à redorer. Aux yeux de plusieurs, une tâche pleine d'als. Pour ne pas dire un défi. Avril 1979 : la grande représentation horlogère — la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie — bat son plein. Décors et acteurs sont en place. Les produits brillent de leurs ors et éclatent de leurs diamants. Parmi eux réapparaissent les montres et chronomètres Ulysse Nardin. On voulait aller pas à pas, la première étape, brève, avait été effectuée au galop. Où en est-on maintenant ?

Aujourd'hui, dans son domaine au dernier étage de la fabrique Nardin où les travaux de réfection ont commencé, un chronométrier est absorbé dans un minutieux travail de réglage. Sur une étagère, plusieurs chronomètres de marine battent la demi-seconde. Sous chacun d'eux des bulletins d'observatoire de date récente : les premiers obtenus par les nouveaux propriétaires. Une performance, non seulement parce que si les « prix » existaient encore chacun de ces bulletins aurait valu à la marque un « Premier prix d'observatoire », mais aussi et surtout parce qu'il a fallu repartir de zéro !

## DÉJÀ DU CONCRET

A mi-parcours sur le chemin de la préparation il y a déjà du concret : chronomètres mécaniques et électroniques, chronographes de poche dix-neuf et vingt-deux lignes avec ou sans rattrapante, des montres de poche et des montres bracelets (remontées provisoirement à La Chaux-de-Fonds en attendant la mise au propre des locaux du Locle), le travail des marchés. En un mot comme en cent : les cellules commerciales et techniques sont déjà en activité. Les ateliers vont suivre.

## MAITRES-CHRONOMÉTRIERS

On ne s'improvise pas maître-chronométrier. Cette désignation, ce titre figurant sur la carte de visite d'Ulysse Nardin n'est pas seulement le dernier écho d'une réminiscence. C'est du solide, de l'actuel.

De l'ébauche brute jusqu'à l'achevage en passant par le repassage en blanc, l'art et la méthode se sont peut-être affinés... C'est tout.

Il y a un siècle, les mouvements arrivaient avec les roues plantées dans les platines. La première opération consistait à planter l'échappement, à faire tous les revidages nécessaires aux pièces d'assortiment, puis à poser la raquette, à préparer et poser la plaque de contrepivot, le coqueret, à percer l'oreille du coq, à préparer et sertir les pierres etc.

Le repassage en blanc correspondait à reprendre toutes les noyures au burin doux, polir le tambour du barillet au charbon et à l'eau, reprendre les fonctions de mise à l'heure, la minuterie, les engrenages — finissages — en refaisait le « sixième de pas » afin que la force se transmette correctement. Venait le pivotage de l'assortiment. L'emboîtement en blanc.

Après démontage et nettoyage on plaçait le ressort, on vérifiait l'amplitude du balancier, reprenait chaque fonction. Et à nouveau on démontait tout.

Alors on s'occupait d'adoucir la forme des ponts, d'angler les pièces de mécanisme, de les polir au brunissoir. On avait préparé les laïtons (ou les nickels s'il s'agissait de belle qualité), les aciers... Avant de confier le tout au « réparateur ». Après l'adoucissage, le polissage des vis, le dorage des roues, l'anglage et le diamantage des rochets, une fois que tout était repoli, gravé, décoré, on remontait enfin la montre avant de passer au réglage fin...

Variations pour les chronographes, les calendriers, les répétitions ou les chronomètres : les travaux s'étendaient à toutes les complications mécaniques de la même façon.

## LE CHRONOMÈTRE D'AUJOURD'HUI

Les opérations de repassage, c'est du classique vis-à-vis de ce qu'il faut prévoir pour un chronomètre de marine. Prenons un seul exemple : le balancier : un de ces célèbres balanciers dont le Dr. Guillaume avait personnellement confié l'essai à M. Paul Nardin en 1899 et qui avait été construit à Travers, par Jâmes Vaucher.

Aujourd'hui encore il s'agit de : couper les fentes, les limer, les angler, ajuster l'assiette sur l'axe, poser le balancier, faire que cela tourne rond, poser l'ellipse, ajuster le plateau, poser les masses, les boulets, mettre d'équilibre, ajuster la virole, faire la courbe au repère du spiral cylindrique, mettre plat et rond à la main et au chonogra-

phe, car il n'existe pas de machine pour ce genre de travail, ajuster le ressort d'isochronisme, le régler, poser les plots. Les masses du balancier sont aussi anglées, dorées, grenées...

Un balancier Guillaume revient à peu près à mille francs la pièce de nos jours... Un ressort de barillet pour chronomètre de marine : plusieurs centaines de francs. Un contrepivot : en diamant rose, sertit dans une bague en or, elle même sertie dans une bague d'acier... Son prix se situe aussi dans les mille francs...

Et les chaînettes de fusée : M. Berthoud les confectionne lui-même. 77 centimètres de chaînette ; deux fois 140 maillons à river, à limer, plus entre eux chaque fois, le maillon du centre... Et pour ce faire : un marteau, une lime, un bois d'étau et... une main !

## L'IMMENSE VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Il n'est pas étonnant qu'une liste d'attente se soit déjà remplie en même temps que le portefeuille de commandes pour ces chronomètres mécaniques. Les impatients peuvent bien sûr se contenter, à l'instar de quantité de navigateurs privés du chronomètre de bord à quartz ou du chronomètre Torpilleur à quartz Nardin.

Dans plusieurs dizaines de nations maritimes pourtant, les compagnies ou les unités de guerre ont adopté les chronomètres de marine Nardin et y restent fidèles. Sans parler des observatoires, musées, collectionneurs privés, propriétaires de yacht, etc.

Il fallait il y a un an sauver ce patrimoine unique. Industriel et banquier ont relevé le défi, mais heureusement, chronométriers et techniciens de toutes disciplines existaient encore pour prendre la relève. On ne dira jamais assez quelle est l'immense valeur de notre environnement technologique même dispersé dans les centaines de petits ateliers de notre région !

R. CA.

## Il y a trois quarts de siècle Exemple d'un contrat de travail du « bon vieux temps » !

Un de nos aimables lecteurs a eu la gentillesse de nous soumettre le contrat de travail qui liait son père à la Maison Ulysse Nardin, il y a plus de 75 ans.

Nous le reproduisons volontiers, les chiffres qui en font l'objet démontrant qu'il a fallu, alors, 12 longues années pour que le salaire quotidien passe de 8 fr.50 environ à 13 fr. 10 !

### CONTRAT

Convenu entre M. Henri Inglin et M. Paul-D. Nardin, tous deux au Locle, que M. Inglin entre au Comptoir Nardin le 30 novembre 1906 pour y travailler à l'année aux emboîtages.

Les honoraires sont fixés à 50 francs par semaine.

M. Inglin doit, dans la règle, dix heures de travail par jour ; il est chargé de marquer son temps perdu qui sera décompté à raison de 80 centimes par heure.

Le temps perdu pour service militaire et de pompe et pour maladie sera également décompté.

Le samedi, le travail cesse dès 4 heures du soir.

La présente convention est faite pour la durée d'une année et sera continuée valablement d'année en année, sauf avertissement préalable et réciproque de trois mois.

Fait à double dont un pour chaque partie, au Locle, le 30 novembre 1906.

Et c'est signé Paul-D. Nardin et Henri Inglin. Et le 10 octobre 1910, le salaire est augmenté à 54 francs par semaine.

Puis, le 24 septembre 1912, il est porté à 3000 francs par année et il est accordé six jours de congé par année, en dehors des jours fériés légaux. Le temps dès lors, sera décompté à raison d'un franc par heure.

Le 29 juillet 1916, on revient au salaire quotidien qui est porté à 10 fr. 60.

Enfin, quelques jours avant les grèves qui devaient secouer le pays et améliorer sensiblement les conditions de travail de la classe ouvrière, le salaire quotidien a été porté à 13 fr. 10, y compris une prochaine augmentation collective de 50 centimes, mais non compris l'allocation pour enfants.

C'était le 6 septembre 1918 !

r. m.

## Assemblée de la SFG des Brenets

# Des assises rondement menées

Une assemblée rondement menée est significative d'une société qui « marche ». On a pu s'en rendre compte samedi à l'Hôtel de la Couronne où une quarantaine de membres, parmi lesquels M. L. Sieber, président d'honneur, des membres d'honneur et honoraires, assistaient aux assises de la Société fédérale de gymnastique des Brenets, conduites avec brio par M. Jean Eisenring, président. Après l'adoption du procès-verbal de la précédente assemblée, lu et rédigé par M. J.-J. Landry, et un instant de silence observé en la mémoire de Mme B. Honer, parente de plusieurs membres et de M. R. Pizzera, membres d'honneur, décédés durant l'année, on entra dans le vif du sujet avec le rapport du président.

M. J. Eisenring rappela que 1979 fut un exercice chargé avec l'organisation par la section du Championnat cantonal de section et de la Fête de district, même si cette dernière manifestation dut être renvoyée au dernier moment. Il releva la participation de diverses sections à plusieurs concours et les difficultés que rencontrent ceux qui mettent sur pied la soirée, obligés de faire preuve d'une grande imagination pour attirer un public comblé par ce qu'il peut voir à la TV. Il se dit encore très satisfait de la camaraderie régnant au sein de la SFG et de son comité mais déplora le manque d'actifs, ce qui est le problème majeur de la société. Il devait conclure en déclarant « Je suis persuadé que l'on peut faire toujours mieux, continuons dans cette optique ».

Le président de la Commission de jeunesse, M. J. Vuillemin résuma l'activité des sections pupilles et pupillettes et les résultats des participants aux diverses manifestations dans le canton. L'assiduité est très satisfaisante et près d'une cinquantaine de jeunes gymnastes ont mérité une plaquette ou un diplôme pour leur nombre peu élevé d'absences.

M. Louis Sieber rapporta pour le comité d'organisation du Championnat cantonal de section, dont il assurait la présidence. Ce comité a voulu que les participants gardent un souvenir inoubliable de cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et la sportivité. Il regretta le choix de la date, qui coïncidait avec une autre manifestation gymnique dans le canton et félicita tous ceux qui ont collaboré au succès de ces joutes qui ont porté leurs fruits malgré le temps incertain qui a obligé les organisateurs à faire se dérouler certaines épreuves dans les halles du Locle. Il remercia tous ses collaborateurs et particulièrement M. Decrausaz, qui sans être membre de la société, a pris une part importante à la réussite de la manifestation.

## ONZE ANS DE DÉVOUEMENT

M. François Eisenring présenta pour la dernière fois son rapport de caisse. Les comptes sont favorables et laissent apparaître une substantielle augmentation de fortune, due surtout à l'exceptionnelle réussite de la soirée et des diverses manifestations organisées. Il se dit heureux et fier de remettre à son successeur une caisse en si bonne santé qui permet à la société de voir l'avenir avec sérénité. M. Eisenring quitte son poste après onze ans de service, durant

lesquels la fortune de la SFG a presque doublé. Pour toutes ces années de dévouement, le président lui remettra une coupe dédicacée en lui souhaitant plein succès dans sa « retraite » !

C'est M. André Sieber, qui a vérifié les comptes avec MM. Marguier et Meyrat, qui félicita le caissier et fit son éloge, puis pria l'assemblée de lui donner décharge. Il suggère de prévoir un livret d'épargne pour fonds pour manifestations fédérales, qui permettrait de financer le déplacement des athlètes brenessiens sans faire fluctuer la fortune de la société.

Mme Françoise Steiner fit un bref rapport sur l'activité de sa section féminine qui s'est résumée à la seule soirée et à divers coups de mains. La réduction de l'effectif à douze membres est peut-être due à l'état de vétusté et d'entretien de la salle qui n'encourage pas à la pratique de la gymnastique.

Pour la section actifs, l'année fut relativement calme avec la participation à deux concours, comme devait le signaler M. Jean-Denis Hirschy, moniteur. Il souligna les excellents résultats obtenus et notamment le deuxième rang au jet du poids lors du Championnat cantonal de section. L'assiduité et le sérieux des membres furent relevés.

Tous les rapports furent acceptés à l'unanimité avec félicitations à leurs auteurs.

## PEU DE MUTATIONS

Le caissier démissionnaire fut remplacé par M. Chs-Henri Hirschy, acclamé par l'assemblée et M. Damien Bonnet accepta la charge de banneret, vacante depuis longtemps. Mme Cuvit doit cesser son activité de monitrice pupillettes. Elle fut remerciée par le comité qui lui trouvera une remplaçante tandis qu'elle restera à son poste jusqu'à ce moment-là. Enfin, M. F. Rosselet accepta de fonctionner comme sous-moniteur pupilles. Trois vérificateurs furent également nommés, soit MM. F. Eisenring, M. Rosselet et G. Clément.

L'activité 1980 fut encore évoquée. Elle comprendra les participations aux Championnats cantonal de section le 7 juin à La Chaux-de-Fonds, Fête cantonale des jeunes gymnastes (pupilles) les 21 et 22 juin à Saint-Sulpice, Fête cantonale des pupillettes (lieu et date à définir) et à la Fête de district qui sera organisée aux Brenets. Loto, pique-nique, sortie des actifs et divers concours individuels figurent encore au programme.

Le président eut ensuite le plaisir et l'émotion de remettre le diplôme de membre d'honneur à M. Chs-H. Hirschy, entré à la SFG en 1967 et ayant exercé diverses fonctions et participé à de nombreux concours et fêtes sur les plans fédéral, cantonal ou du district. C'est M. Roger Fragnière qui, au nom des anciens, souligna les mérites de ce gymnaste dévoué. Il souhaita qu'il ait beaucoup de « frères » dans cette grande famille qu'est la SFG.

M. J. Eisenring apporta les félicitations de la société à l'un de ses membres dévoués, M. André Sieber, pour sa nomination au poste de Préfet des Montagnes.

## ASTREIGNANT TÉLESKI

Plusieurs questions furent évoquées dans les divers. Celle du financement de la salle de gymnastique de Macolin, qui sera construite pour commémorer les cent ans de la Société fédérale de gymnastique suisse et qui sera à disposition exclusive de tous les gymnastes du pays. Plusieurs industriels ont promis un appui substantiel si les sections font un effort. Quelques avis furent donnés à ce sujet. Il est proposé aussi de doter les gymnastes brenessiens d'un training unifié, que chacun achèterait, bien sûr.

L'exploitation du téléski, « héritée » en son temps de la défunte Société de développement, pose quelques problèmes ; il faudrait trouver du personnel bénévole pour en assurer le fonctionnement régulier. Diverses suggestions furent faites pour que les parents des enfants principaux utilisateurs, ou le comité du concours villageois de ski, ou le corps enseignant, apportent leur aide. Une information à la population sera faite en ce sens.

L'assemblée fit encore quelques suggestions pour combler le « trou » qui existe dans la catégorie d'âge de 15 à 20 ans. Pour intéresser les jeunes à la gymnastique, sans vouloir nuire aux autres sociétés sportives du village, le comité étudiera la possibilité de mettre sur pied un cours de gymnastique, similaire ou complémentaire à celui qui connaît un beau succès aux Ponts-de-Martel. Mais la double activité athlétisme-gymnastique doit être maintenue.

Le président put mettre fin à ces intenses et fructueux débats après avoir enregistré les questions que le comité aura à résoudre et après aussi que M. R. Aeschbach eut remercié les dirigeants pour leur excellent travail, ceci au nom de l'assemblée.

La SFG des Brenets peut regarder l'avenir avec confiance car elle est menée de main de maître par un comité stable et dynamique, qui sait où il va et ne ménage pas ses efforts pour le bien de la jeunesse de la localité. (dn)

Voir autres informations  
loclaises en page 9

## Par Roland CARRERA

Et pour tout dire un chronomètre de marine mécanique c'est tout simplement le résultat de la pratique d'un art !

## LES HORLOGERS

### APPRÉCIERONT : ON REPASSE ENCORE...

Trois mois de réglage fin à des températures échelonnées entre 4 et 36 degrés centigrades ; la dernière main apportée aux chronomètres Ulysse Nardin par M. Léopold Berthoud, chronométrier, digne homonyme de son illustre homologue né à Plancemont : Ferdinand Berthoud.

Il y a une centaine d'années, Nardin terminait et réglait des chronomètres construits par Sylvain Mairet lui-même, avant de passer à sa propre fabrication.

Depuis ce temps-là, pratiquement rien n'a changé dans le déroulement de quelques septante opérations de logement, 50 opérations de préparation des fournitures suivies d'une vingtaine de travaux d'achevage.

## mémento

### Le Locle

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Mariotti jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

## NAISSANCE

Nicole et Gérard  
DONZÉ - BOSCHETTI  
et leur fils Antoine

ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de

# ALINE

le 30 janvier 1980

Clinique des Grangettes  
1200 Genève

Crêt-Vaillant 18  
2400 Le Locle

## Les fournitures rares

Il fallait tout reprendre à zéro : M. Berthoud a établi son propre cahier des charges, rassemblé les outils traditionnels et recherché les fournitures spéciales. Sans succès parfois. Et ce fut au directeur technique d'Ogival, M. Jean Haemmerli, d'évoluer dans nos ateliers modernes pour trouver qui pourrait refaire un contrepivot en diamant, un ressort d'or...

Un ressort d'or : les outillages, déjà rarissimes à l'époque, avaient malheureusement été détruits, perdus ou... récupérés. Comme beaucoup de choses du reste dans une usine où certains collectionneurs, chuchote-t-on, ne se sont pas gênés... Bref, impossible de refaire ce ressort pourtant indispensable, et aussi fin que l'or à la feuille...

C'est Nivarox qui a apporté la solution : grâce à un microformage, procédé technologique de pointe développé aux Eplatures, on a pu obtenir des ressorts d'or à la feuille.

Comme quoi haute tradition et haute technologie ne sont pas nécessairement antinomiques.



# Aux CFF je m'en tire bien comme apprenti de gare

Si vous appréciez les contacts humains, êtes attirés par la technique ou les activités commerciales, vous trouverez aux CFF une occupation intéressante

Quelques-unes des activités du métier varié d'agent du mouvement

● **Service des voyageurs**  
vendre des billets, conseiller une clientèle cosmopolite, collaborer à la tenue

de la comptabilité et à la gérance des caisses, changer des monnaies étrangères

● **Service des marchandises**  
conseiller la clientèle et vendre les multiples prestations de transport  
● **Exploitation** régler et surveiller la circulation des trains et le service des manœuvres  
**Conditions d'admission**  
Avoir terminé la scolarité obligatoire dans une école primaire

supérieure, secondaire ou équivalente. Formation complémentaire dans une école d'administration ou de commerce souhaitée.  
**Durée de l'apprentissage**  
2 ou 3 ans  
**Pour de plus amples renseignements**  
Téléphonez-nous ou bien retournez le coupon ci-dessous à notre adresse

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
No postal/localité \_\_\_\_\_  
Formation scolaire \_\_\_\_\_ ag 54.80

Direction d'arrondissement CFF, Centre d'information professionnelle, Case postale, 1001 Lausanne Tél. 021 42 20 00



**CFF c'est plus sûr**



## A louer aux Ponts-de-Martel APPARTEMENTS

un 2 1/2 pièces à Fr. 220.— + charges  
un 3 pièces à Fr. 250.— + charges  
un 2 pièces à Fr. 125.— + charges chauffage général.  
Peuvent également convenir comme appartement de week-end. Libres tout de suite ou à convenir.

**Pour visiter: tél. (039) 37 11 65.**  
**Pour traiter: Imarco S.A., Gare 10, 2074 Marin, tél. (039) 33 44 70.**

## Cherche layettes et établis

d'HORLOGER anciens.  
Tél. (038) 31 30 20.

## SAINTE-CROIX - LES RASSES

On cherche

## BONNE COIFFEUSE

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (024) 21 59 07, dès 19 heures.

A remettre:  
**HORLOGERIE-  
BIJOUTERIE,**  
créée il y a 15 ans, centre commercial important, arcade 40 m<sup>2</sup>, arrière 30 m<sup>2</sup>, recettes Fr. 180 000.—, cause santé.  
Loyer Fr. 900.—, Fr. 95 000.—, Genève  
Tél. (022) 21 81 66, 28 10 84.



A vendre

## VOLVO break 245 L

1977, 34 000 km., impeccable.  
Fr. 12 600.—, Ets Fell S.A., 2800 Delémont.

Tél. (066) 22 11 71.

## A LOUER APPARTEMENT

centré, entièrement rénové. 3 chambres, cuisine, salle de bain, 2 WC. Chauffage automatique.  
Fr. 260.— + acompte chauffage.  
Tél. (039) 22 69 42.

## A LOUER pour début mars JOLI APPARTEMENT de 3 pièces

bain séparé, part à la machine à laver, chambre haute, cave, dans maison d'ordre. Quartier: A.-M.-Piaget. Loyer Fr. 340.— toutes charges comprises. Tél. (039) 22 24 15 heures des repas.

## Mélanges DAME

cherche emploi à mi-temps dans magasin ou bureau.  
Tél. (039) 23 29 59.

## TRAINEAU

à vendre, remboursé, biplace, pour un cheval.  
Tél. (039) 63 14 37.

### L'IMPARTIAL

#### Prix d'abonnement

France	ÉTRANGER
pour la SUISSE	Selon les pays.
1 an Fr. 120.—	Se renseigner à
6 mois » 63.50	notre adminis-
3 mois » 33.50	tration.
1 mois » 11.50	

#### Tarif des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.57 le mm.  
Mortuaires —.81 le mm.

Régie extra-régionale  
Annonces Suisses S.A. - ASSA Suisse —.71 le mm.  
Réclamations 2.39 le mm.  
(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325  
La Chaux-de-Fonds

## LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition



# Au cours de ces prochaines années, bien d'autres voitures seront construites à l'image de l'Audi 80.

La première des nouvelles Audi 80 était à peine lancée que la presse internationale lui décernait déjà le titre de voiture de l'année. Loin de s'endormir sur leurs lauriers, les ingénieurs Audi se sont remis à la tâche, multipliant les recherches et les perfectionnements, afin de rendre cette nouvelle Audi 80 encore plus parfaite, encore plus économique, encore plus confortable. Ils ont si bien réussi qu'elle satisfait, aujourd'hui déjà, à toutes les exigences que doit remplir une voiture des années 80. Eprouvée en soufflerie, la ligne aérodynamique permet d'obtenir des indices de consommation extrêmement faibles pour des



performances remarquables (160 à 182 km/h pour des moteurs de 75 à 110 CV)! Plus large, plus longue et plus grande, l'Audi 80 offre dorénavant un confort habituellement réservé à la catégorie supérieure ainsi que la sécurité que lui confèrent la traction avant et le déport du plan de roue à action stabilisatrice, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente. Audi ne construit pas de voitures «bon marché». Sa vocation est de réaliser des produits de qualité, très avantageux, bénéficiant de garanties de longue durée. Vous en apprendrez plus en commandant à AMAG la documentation détaillée. Une carte postale suffit.

6 ans de garantie contre la rouille de la carrosserie • assurance INTERTOURS-WINTERTHUR durant 2 ans • 1 année de garantie sans limite de kilométrage • plus de 530 agences • AMAG Leasing pour flottes, tél. 056/43 01 01.



## Audi 80





# commerce indépendant de détail

case postale

la chaux-de-fonds



## Electrolux



**WH 39 Super - une super-machine**  
16 programmes  
Touche économique  
Prix brut seul.  
Fr. 1298.-

### GRATUIT

une corbeille à linge (avec pieds rabattables) avec chaque machine à laver le linge Electrolux.

votre revendeur spécialisé:  
**TOULEFER SA**  
Arts ménagers  
Place Hôtel-de-Ville

**Demandez notre offre de reprise avantageuse  
Nous vous offrons plus que vous ne le pensez**

## CONCOURS PERMANENT GRATUIT

(sans aucune obligation d'achat)

Le bon d'achat de Fr. 50.- que nous offrons a été gagné, pour le concours de décembre, par

**Madame Agnès KAISER - David-Pierre-Bourquin 3 - En Ville** qui nous a envoyé la bonne réponse favorisée par le sort. Merci et bravo! Le magasin qu'il fallait désigner était celui de M. Claude SANDOZ, Optique et Instruments, place de la Gare.



En ce début d'année, nous vous offrons à nouveau la possibilité de gagner Fr. 50.- en marchandises auprès des commerçants du CID de La Chaux-de-Fonds. Il vous suffit d'observer attentivement la photo publiée ci-dessus et de nous envoyer le nom du magasin représenté, ceci avant le 18 février prochain en adressant votre carte à «CID - Case postale - 2301 La Chaux-de-Fonds».

Avec nos vœux tardifs mais sincères pour une bonne année 1980, nous vous souhaitons bonne chance et attendons vos nombreuses réponses.

## Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



L'action de la semaine:

**RAGOÛT de boeuf à Fr. 14.- le kg**  
**BOUILLI sans os à Fr. 12.- le kg**  
**POULES à bouillir à Fr. 3.20 le kg**

Votre boucher spécialisé est toujours de bon conseil!

### SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets  
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

**LIVRAISONS A DOMICILE.** - Mesdames, nous vous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.



## tapis - rideaux sols

**POSE GRATUITE**  
pour la plupart de nos tapis

La Chaux-de-Fonds  
Passage du Centre 3  
Tél. (039) 23 70 75



## Sécurité

pour le

**3e âge!**



**LEU**  
Ernest LEU machines de bureau La Chaux-de-Fonds

demandez une démonstration des machines à boule REMINGTON et ADLER...

## PROFITEZ DE NOS OFFRES SPÉCIALES

COFFRET DIOR	Lait - Lotion - Crème souveraine	28.50
COFFRET DIOR	Lait - Lotion	22.50
COFFRET DIOR	Pour le soin des ongles (6 produits)	22.50
LANCASTER	Specific Day Cream + Lait tonique	43.-
LANCASTER	Crème jour juvénile + Lait et tonique	22.-
LANCASTER	Crème jour équilibrante + Lait et tonique	23.-
HARRIET HUBBARD AYER	Lotion + Crème nuit + Savon + Base maquillage	18.-
ORLANE	Lacta crème intégrale 500 ml	30.-
ORLANE	Lotion intégrale 500 ml	30.-

PLUSIEURS PRODUITS DE BEAUTÉ, ARTICLES CADEAUX, MAROQUINERIE

**AVEC PLUS DE 30% DE RABAIS  
PROFITEZ!**



chèques fidélité

**BOUTIQUE INSTITUT DE BEAUTÉ**

53, av. Léopold-Robert Daniel-Jeanrichard Tél. 039 22 44 55 LA CHAUX-DE-FONDS

**Profitez encore 4 jours!  
10% rabais supplémentaire  
sur les articles soldés à 50%**

CHEZ

CORSETS LINGERIE  
**LOUISIANNE**

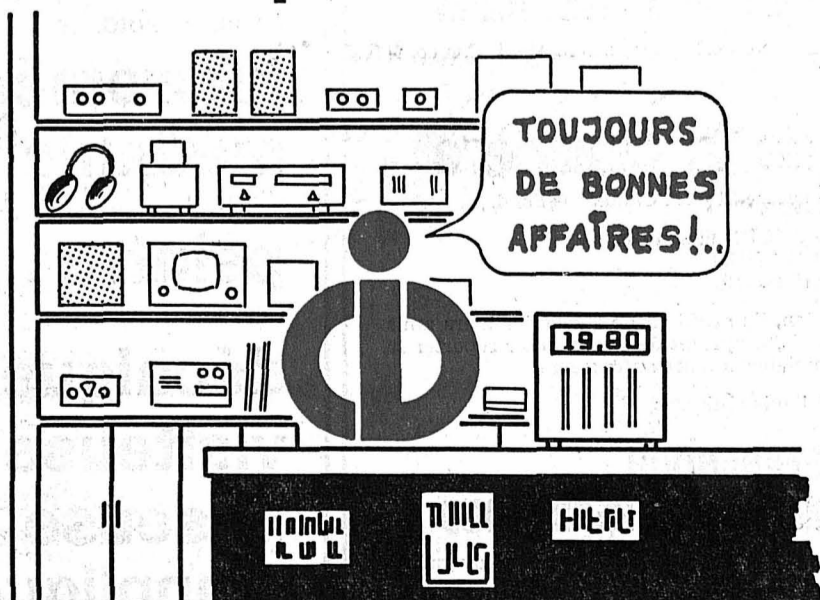
Rue Neuve 9 - Tél. (039) 22 28 78 - La Chaux-de-Fonds  
Daniel-JeanRichard 21 - Tél. (039) 31 82 79 - Le Locle

Soutien-gorge - Gaine - Chemise de nuit  
Déshabillé - Robe de chambre

**SERVICE SPÉCIALISÉ**

Autorisée par la Préfecture

**La bonne affaire  
chez le spécialiste «CID» ...**



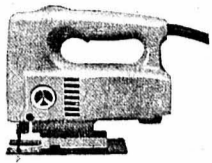
En période de soldes comme en temps normaux, toujours de bonnes affaires chez les détaillants spécialisés



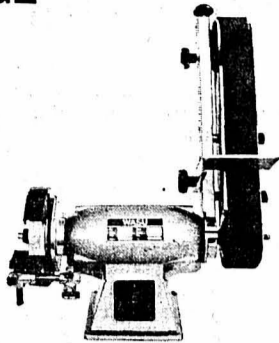
NOUS NE VOUS PROPOSONS TOUJOURS QUE DE  
**L'OUTILLAGE DE QUALITÉ POUR L'ARTISANAT  
 L'INDUSTRIE ET LE BRICOLAGE**



Meule d'affûtage



Scie sauteuse Bosch  
 350 watts réglage  
 électronique



Meule d'affûtage  
 avec bande abrasive

**A. & W. KAUFMANN & FILS**

P.-A. KAUFMANN SUCC.  
 LA CHAUX-DE-FONDS — TÉL. (039) 23 10 56

**Admirez nos vitrines et faites des économies en profitant  
 de NOS PRIX DISCOUNT**

**SOLDES — SOLDES — SOLDES**

**VISIONS de TOREE**



**FOURRURES  
 Bornand & Cie  
 Tél. (038)  
 57 13 67  
 FOURRURES**



QUELQUES EXEMPLES DE PRIX...

- Un manteau vison Black
- Un manteau vison Black
- Un manteau vison azurène
- Un manteau pattes avant vison
- Un manteau Chat-Lynx
- Un manteau Loutré Lakoda
- Un manteau Renard roux
- Un manteau Ragondin réversible
- Un manteau Astrakan russe
- Un manteau Astrakan Swakara
- Un manteau poulain col martre
- Un manteau Ragondin
- Une veste Renard
- Une veste Renard
- Une veste MX Loutré
- Une veste Têtes vison

ANCIENS SOLDES

- 7200.— 4800.—
- 6450.— 4950.—
- 6400.— 4200.—
- 3450.— 2450.—
- 9800.— 8800.—
- 4250.— 3250.—
- 3450.— 2550.—
- 4250.— 3250.—
- 2850.— 1850.—
- 3450.— 2450.—
- 2950.— 950.—
- 1600.— 1400.—
- 2750.— 2450.—
- 1950.— 1650.—
- 1600.— 980.—
- 1450.— 950.—

etc., etc., etc.

Vente autorisée du 15.1.80 au 4.2.80

**TECHNOBAL**

ENTREPRISE DE PETIT APPAREILLAGE  
 ET DE DÉCOLLETAGE INDUSTRIEL

équipée de machines automatiques  
 « Bechler » et « Esco »,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir  
 pour travail en équipes

**des décolleteurs  
 qualifiés**

en possession d'un CFC ou de formation équivalente,

**des contrôleurs  
 volants**

pour notre département de décolletage.

Salaires et prestations sociales d'une entreprise moderne. Facilités accordées en cas de déménagement.

Ecrire ou prendre rendez-vous par téléphone,  
**TECHNOBAL; 1860 AIGLE; chemin Valerette 1, tél. (025) 26 27 15.**

A louer pour le 1er mai 1980 à la rue de l'Arc-en-Ciel à La Chaux-de-Fonds,

**appartement d'une pièce**

Loyer mensuel Fr. 238.—, charges comprises

**appartement de 2 pièces**

Loyer mensuel Fr. 316.—, charges comprises.

Pour visiter: M. Marchon, tél. (039) 26 81 75.

Je cherche travaux

**secrétariat**

à domicile, dactylographie, correspondance, copie manuscrits, facturation, comptabilité, statistiques, etc.

Travail rapide et précis, discrétion assurée.

Ecrire sous chiffre 91-122 aux Annonces Suisses S. A. ASSA, avenue Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**A vendre**

1 table avec 4 chaises.

Tél. (039) 41 12 42.

Voire journal: L'Impartial

**RENÉ FER S. A.**

Fabrique de boîtes de montres en tous genres  
 La Chaux-de-Fonds - Commerce 11

cherche

**TOURNEURS + FRAISEURS**

Date d'entrée au plus vite.

Ecrire ou téléphoner pour prendre rendez-vous au (039) 23 21 28.

MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES  
 GEORGES RUEDIN S. A.  
 2854 BASSECOURT

cherche

**dessinateur  
 technique**

ayant des connaissances de la boîte de montre.

Ecrire à la Direction avec les annexes habituelles.

**MONTREMO SA**

CADRANS SOIGNÉS

**micromécanicien  
 mécanicien**

(étampes)

**peintre**

(zaponneur)

**décalqueuse  
 visiteuse  
 poseuse  
 d'appliques**

Faire offres à:

MONTREMO S. A.  
 Emancipation 55 - Tél. 039/23 38 88  
 2300 La Chaux-de-Fonds

A VENDRE

**5 VILLAS MITOYENNES**

à construire en 1980

rue de la Prévoyance 104 à 112 (à proximité de l'Hôpital)

ARCHITECTE:

Surface habitable:

Rez:

1er étage:

Garage double:

Jardin:

Emplacement de jeux:

Frais d'entretien:

Situation:

Ensoleillement:

Chauffage:

Prix:

Sur demande spéciale:

Renseignements:

**JEAN-PIERRE HORNI**

157 m2.

Séjour avec cheminée, coin à manger et coin-bureau: 43 m2. Entrée, réduit, WC, cuisine. Couvert extérieur (9,8 m2) au niveau de la cuisine et du jardin. Galerie couverte devant séjour.

4 pièces avec galerie. WC, bains séparés.

Séparant chaque maison.

particulier à chaque maison, au niveau du séjour et de la cuisine.

sur terrain commun situé à l'écart.

spécialement limités par le type de construction. dominante, terrain plat, zone de maisons familiales.

maximum par l'orientation sud-ouest des façades principales.

individuel.

pour exécution selon descriptif et plans détaillés: 370.000 fr.

terrasse privée 37 m2; local habitable en sous-sol; récupérateurs de chaleur à la cheminée.

1. Jean-Pierre Horni, architecte, Pierre-Grise 18, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 69 44.
2. Maurice Favre, avocat et notaire, L.-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 73 24.

Entreprise de l'industrie horlogère

cherche

**ingénieur ETS en  
 microtechnique**

pour travaux variés dans un bureau technique et un laboratoire.

Ecrire sous chiffre L 930295 à Publicitas, 2540 Granges.

**Remise de commerce**

**M. et Mme Charles CAVUSCENS**

avisent leur fidèle clientèle qu'ils remettent leur commerce

**Café de la Charrière**

Rue de la Charrière 21 - La Chaux-de-Fonds, à

**Mme I. PERRENOUD et son fils  
 Bernard PERRENOUD**  
 dès le 1er février 1980

A cette occasion, ils profitent de remercier leurs amis et fidèles clients, les priant de bien vouloir reporter la confiance témoignée à leurs successeurs.

Se référant à l'avis ci-dessus

**Mme I. PERRENOUD  
 et son fils Bernard PERRENOUD**

se recommandent auprès de la clientèle et du public en général.

Par un service soigné, ils espèrent mériter la confiance sollicitée.

Le vendredi 1er février 1980, de 17 à 20 heures, un apéritif sera offert à chaque client.

**popularis** bonne idée 7

«à la carte»

**Printemps en Hollande  
 Fleurs, pays et habitants**

Un voyage unique sur les eaux intérieures de Hollande avec le Regina Rhéni, construit en 1976/77.  
 26.4.-3.5., 3.-10.5., 10.-17.5.1980.  
 Prix forfaitaire en cabine à deux lits avec douche/WC **Fr. 840.—**

Demandez les prospectus détaillés. Un coup de fil suffit. 039/23 48 75

agence de voyages **popularis**

**2300 La Chaux-de-Fonds  
 Coop City**

**BOUTIQUE  
 POUBELLE**

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

**JEANS DÉGRIFÉ Fr. 39.—**  
**PULLS dès Fr. 5.—**

Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30  
 Samedi de 9 h. à 17 h.

**MONNAIE ARGENT**

Je paie

Fr. 15.— pour Fr. 5.—  
 Fr. 10.— pour Fr. 2.—  
 Fr. 5.— pour Fr. 1.—  
 Fr. 2.— pour Fr. 0.50

Galerie de l'Atelier, Versoix 4, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 04 04.

**Nouveau**

**Contre  
 les maux de tête.**

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.

**Plus rapide - plus efficace.**



Samedi aux Bugnenets

3e relais populaire à ski de fond

Samedi à 14 heures sera donné, au Plan Marmet, le départ du troisième Relais populaire des Bugnenets. Organisé par l'Ecole de ski des Bugnenets et patronné par « L'Impartial », ce relais connaît chaque année une affluente croissante. Son but est de promouvoir la pratique du ski de fond dans la région. Aussi s'agit-il d'un concours absolument populaire. Il est ouvert à tous, débutants ou plus avancés, de 7 à 77 ans, selon la formule consacrée. Les randonneurs traceront la piste.

CERNIER

Centenaire de l'Ecole secondaire

Pour les anciens élèves

Comme d'aucuns le savent déjà, la journée du samedi 24 mai prochain sera, entre autres cérémonies du centenaire de l'école, consacrée aux retrouvailles des anciens élèves.

Pour cette raison, des responsables de volées ont été conviés à une séance d'information. Or certains responsables pressentis n'ayant pas répondu à l'appel, d'anciens élèves ont été oubliés.

Les organisateurs prient donc toutes les personnes en quête de renseignements relatifs au centenaire de bien vouloir s'adresser au secrétariat de l'école qui leur fournira volontiers toute la documentation nécessaire. (bz)

• LE LOCLE •

La caisse de retraite Zénith a fêté son président

Réunis récemment en assemblée générale, en présence du comité en corps et de M. Michael-J. Pannett, administrateur et directeur général, les membres de la Caisse de retraite Zénith ont fêté dignement leur président, M. Henri Gentil, qui a désiré, pour des raisons d'âge et de santé, se démettre de ses fonctions. Entré au service des Fabriques des Montres Zénith le 16 octobre 1924, M. Henri Gentil a pris sa retraite le 31 décembre 1961, après 37 années de bons et loyaux services.

Membre de la caisse de retraite de l'entreprise depuis sa fondation, en 1937, M. Gentil n'a jamais cessé de s'en occuper et cela, jusqu'à ce jour, c'est-à-dire durant 43 ans.

Ainsi, en tenant compte de son activité professionnelle, puis à son terme, des années qu'il a ensuite consacrées à la caisse de retraite, c'est plus d'un demi-siècle que M. Henri Gentil a passé au service des Fabriques des Montres Zénith et de ses institutions sociales. Un chiffre particulièrement étonnant, si l'on tient compte de son âge — 29 ans — au moment de son entrée dans la grande entreprise de la rue des Billodes.

Des paroles aimables, ainsi qu'une récompense, ont marqué la cérémonie qui a suivi l'assemblée et c'est avec émotion que M. Henri Gentil s'est vu décerner le titre de président d'honneur.

Pour le remplacer, la caisse de retraite a fait appel à M. Albert Amez-Droz, bien connu dans l'entreprise et dans les milieux sportifs locaux. (sp)

Entre Monts et Communal

Samedi prochain : vente de mimosa

Comme dans toute la Suisse romande, c'est samedi prochain qu'aura lieu au Locle la traditionnelle vente de « mimosa du bonheur » dont le profit des ventes sera affecté à des œuvres consacrant leur activité à l'enfance. Au Locle précisément, les montants récoltés grâce à cette vente seront effectivement remis à diverses œuvres s'occupant de la jeunesse, au nombre desquelles on relève le MJSR (Mouvement de la Jeunesse suisse romande) qui se charge d'organiser des vacances pour les enfants issus de familles locales dont les moyens ne permettent pas de s'offrir de vacances.

Actuellement, plus de 400 points de vente de mimosa existent en Suisse. C'est dire si cette action «mimosa» connaît dans notre pays un succès croissant, permettant de cette manière à un nombre toujours plus élevé d'enfants de bénéficier de vacances. Comme d'habitude, les organisateurs de cette vente font appel à la générosité des Loclois. (p)

Conseil général de Fontaines

Nouvelle administratrice communale

Une séance extraordinaire du Conseil général de Fontaines s'est déroulée mercredi, sous la présidence de M. Marcel Graf en présence de treize conseillers.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Fritz Roth, président du Conseil communal s'est fait un plaisir de présenter Mme Paulette Job comme nouvelle administratrice communale. Le contrat avec l'ancien administrateur, M. Verdand ayant été résilié après entente entre les parties, Mme Job a pris immédiatement la relève, mais elle n'entrera officiellement en fonctions qu'après les formalités d'usage. M. Roth rappelle les états de service de Mme Job qui a travaillé, en particulier, dans une banque à La Chaux-de-Fonds et lui a souhaité plaisir et succès dans ses nouvelles activités.

NATURALISATION

M. Michel Chailly, de nationalité belge, instituteur à Fontaines et domicilié aux Loges, demande sa naturalisation ainsi que celle de son épouse et de ses quatre enfants mineurs. Aucune objection n'étant formulée, c'est à l'unanimité que la naturalisation est accordée.

A la requête de M. Albert Challandes le groupe radical propose de remplacer Mme Françoise Challandes, élue conseillère communale, par M. François Steudler. Ce dernier est élu conseiller général à l'unanimité.

ÉCHELLE FISCALE POUR 1980

Chacun, ici, sait qu'en 1979, l'Etat avait obligé les autorités à appliquer l'échelle fiscale cantonale plus 15 pour cent. Or cette obligation n'a qu'une durée d'une année, l'Etat laissant à chaque commune le soin de fixer, chaque année, son propre taux d'impôts. Par mesure de simplification, le Conseil communal propose de reconduire pour une année l'échelle appliquée en 1979, ce qui est admis à l'unanimité.

BUDGET 1980

On se souvient que, lors de la dernière séance, lors de l'examen du budget, un conseiller général avait justement relevé que les intérêts passifs avaient été calculés sur les capitaux et les taux des comptes 1978, ce qui entraînait une différence substantielle. Le budget avait tout de même été accepté, sous réserve que tout le chapitre des

intérêts passifs soit rectifié. C'est chose faite et le Conseil communal après corrections peut annoncer que de déficitaire il a pu être ramené à 18.349 fr. sur un total de dépenses de 898.919 fr. L'arrêté définitif est alors accepté à l'unanimité.

MAISON VOUMARD

Dans un rapport verbal, le Conseil communal explique qu'à la suite d'une lettre adressée à l'Etat le 17 décembre, les services compétents laissent entendre qu'en cas d'achat par la Commune, une subvention pourrait être attribuée, mais les intérêts seraient payables pour un tiers par l'Etat, un tiers par la Commune et un tiers par le requérant, soit la commune ! Dès lors, le Conseil communal est mandaté pour continuer la procédure.

TAXE DES CHIENS

Au moment d'augmenter la taxe des chiens et de faire une différence entre les chiens des lieux habités et ceux de l'extérieur, il fallut se rendre à l'évidence et constater que le règlement de police était incomplet. Renvoyé au Conseil communal, le sujet est repris à cette séance. Après discussion, un article additionnel est apporté au règlement. Le Conseil général peut alors fixer la taxe des chiens à 45 fr. par année et par bête, dans la zone du village et à 5 fr. dans les maisons isolées. C'est par neuf voix contre une que l'arrêté est accepté.

DIVERS

Le chapitre des divers est toujours l'occasion rêvée de poser une avalanche de questions et d'interpellations. Nous n'en relevons que quelques-unes parmi les plus intéressantes.

M. Albert Challandes, bientôt suivi par MM. Roger Duvoisin et Denis Challandes s'attaquent au problème du déblaiement de la neige. Le premier fait remarquer que le « tracasset » utilisé à toutes fins est un engin trop fragile et mal commode; il demande qu'il soit ménagé et qu'on fasse appel à une entreprise privée pour les plus gros travaux. Il est appuyé par M. Denis Challandes qui fait justement remarquer que les frais d'entretien ou d'achat d'un nouvel engin motorisé dépasseront largement ce que coûterait une entreprise privée. Quant à M. Roger Duvoisin, il relève que certains tronçons de la route cantonale sont mal déblayés et il rend attentif les membres des autorités à la grave responsabilité qu'ils encourrent en cas d'accident grave. Le Conseil communal prend acte.

L'Hôtel du District revient sur le tapis par la bouche de M. Gilbert Schule qui voudrait être renseigné sur l'état des relations commune-tenancier et sur la possibilité de se défaire de cet immeuble en le vendant.

La discussion étant ouverte, MM. Albert Challandes, Denis Challandes, Dominique Cornu se déclarent tour à tour en faveur de la vente, tout en réclamant de veiller aux intérêts de la Commune. Au vote, le principe de la vente est accepté et confié au Conseil communal. (e)

memento

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Voir autres informations neuchâteloises en page 11

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Au Tribunal correctionnel

La drogue, encore et toujours la drogue...

Les présidents de tribunaux auraient leur tâche bien simplifiée si le drame de la drogue n'existait pas.

Hier, les stupéfiants étaient une fois de plus présents. Le matin, deux jeunes Portugais et une Suisseuse ont fait face à M. André Ruedin, président, à MM. Gilbert Wavre et Ch.-H. Perriraz, jurés, ainsi qu'à Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

Travaillant dans un bar de Neuchâtel, R. C. et J. R. étaient entrés dans le domaine de la drogue. Ils ont acheté ensemble ou isolément un kilo de haschisch, un gramme de cocaïne, autant d'opium, 1,5 gr. d'héroïne et du LSD. R. C. a donné gratuitement des doses à R. Z., une jeune fille avec qui il vivait et qui le seconda parfois pour les transactions. Il a également vendu 120 gr. de haschisch à un ami.

Arrêté par la police, R. C. a été incarcéré dans les prisons de Neuchâtel. Comme il travaillait dans les cuisines, il a profité, lorsqu'on l'a chargé de sortir des poubelles, de prendre la fuite. Il s'est rendu au Portugal, est revenu en Suisse pour, dit-il, se remettre entre les mains de la justice

mais, lorsqu'il a été arrêté, il était en possession d'un passeport falsifié.

J. R. a lui aussi vendu quelques grammes de haschisch. Il travaille régulièrement et est en possession d'un permis officiel. Car R. C. a avoué, lui, n'avoir jamais obtenu l'autorisation de travailler en Suisse...

Le ministère public, par le substitut du procureur général M. Daniel Blaser a requis des peines d'emprisonnement sans s'opposer à l'octroi du sursis: 4 mois pour la fille, 8 mois pour J. R., 15 mois pour R. C. Il a demandé l'expulsion ferme pour R. C. et s'en remet au tribunal pour l'expulsion de J. R.

Le tribunal estime que les peines requises sont trop élevées et il rend le jugement suivant:

R. C.: 11 mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, dont à déduire 64 jours de détention préventive, dévolution à l'Etat 820 fr. et 910 fr. de frais judiciaires. Il ne prononce pas l'expulsion puisque R. C. ne pourra certainement plus travailler en Suisse, ne possédant pas les autorisations nécessaires.

J. R.: 6 mois d'emprisonnement, sursis pendant deux mois, 560 fr. de dévolution à l'Etat, 565 fr. de frais judiciaires. Pour une éventuelle expulsion, le tribunal ne se prononce pas, laissant la décision à prendre à l'administration.

R. Z.: 3 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 565 fr. de frais judiciaires.

RELIEF ET RENVOI

M.-A. O. et R. O., c'est un couple qui s'adonne à la drogue depuis de longues années. Un jugement a été rendu en son temps et, par défaut, M.-A. O. a été condamné à 18 mois d'emprisonnement, peine ferme du fait qu'il a déjà été condamné à quatre reprises pour des infractions graves à la loi sur les stupéfiants. Un relief a été déposé.

Hier, la défense a demandé que son client soit soumis à une expertise. Le tribunal lui a donné gain de cause et les débats sont renvoyés.

RWS

NEUCHÂTEL

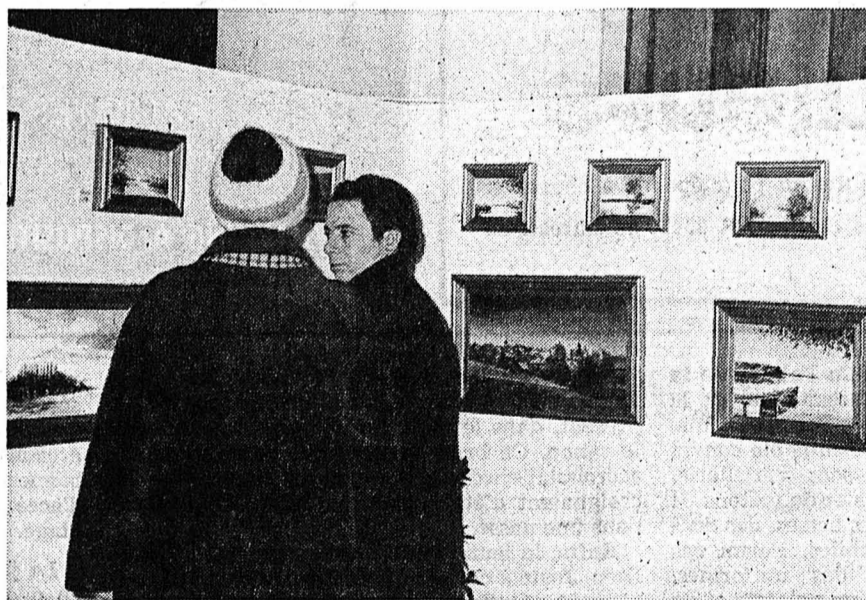
Affaire d'escroquerie devant la Cour d'assises

La Cour d'assises du canton de Neuchâtel se réunira les 4, 5 et éventuellement 6 mars prochain, sous la présidence de Me Philippe Aubert, pour examiner une affaire d'escroquerie. Les juges entourant le président seront Mlle Geneviève Fiala et M. François Buschini. Comme jurés, on trouvera Mmes Janine Gass, Marie-Jeanne Monsch et Vera Baumgartner, ainsi que MM. John Richard, Charles Jeanet et Gilbert Wavre. Greffier, M. Charles Lambert. Le siège du ministère public sera occupé par M. Henri Schupbach, procureur général.

Sur le banc des accusés seront assises trois personnes: Bernardino Monteiro-Pinto, prévenu d'escroquerie et de faux dans les titres; Ricardo Schiantarelli, accusé de recel, d'escroquerie, de faux dans les titres et d'abus de confiance, et Georges Pillonel, prévenu de recel, de complicité d'escroquerie et de complicité de faux dans les titres.

En lever de rideau pour les Fêtes de la Saint-Blaise

Le village et la région en peintures et en dessins



Quelques-unes des 100 toiles exposées à Saint-Blaise. (photo Impar-rws)

Toutes les années, Saint-Blaise fête son patron le 3 février. La manifestation officielle se déroule au Temple, les jeunes gens ayant atteint leur majorité sont reçus par les autorités et la musique entoure des discours.

Des divertissements sont offerts non seulement aux habitants de la localité mais à tous ceux de la région. Le lever de rideau a été l'inauguration d'une exposition au Collège de la Rive-de-l'Herbe. MM. Jules Gerster, Humbert Martinet, Arlette Moser et Micheline Ullmann, tous membres du Club des amis de la peinture ne cachent pas leur amour pour les paysages du bout du lac. Les tableaux réalisés à Saint-Blaise et dans les environs ont été sélectionnés: huiles, aquarelles, pastels, encres de Chine et la centaine de toiles exposées permettent de faire une magnifique promenade dans les vieilles

rues du village, dans les vignes, le long du lac.

Une revue comique et musicale sera interprétée par la Troupe Chantale « Clin d'œil de la Musinière aux Deleynes ».

Vendredi, samedi et dimanche, des stands seront dressés au centre de Saint-Blaise et les diverses sociétés locales vendront différents objets ou marchandises. Il sera possible de déguster le vin nouveau dans les caves, les restaurants prépareront des repas avec des mets typiquement régionaux.

Durant les cérémonies du 3 février 1980, les visiteurs auront aussi l'occasion de commander un livre qui est promis à un beau succès puisqu'il est consacré aux « Anciens moulins de Saint-Blaise et autres engins », œuvre de M. Olivier Clottu.

RWS

FORMIDABLE!

sacs en cuir véritable

pour Fr. 19.- 39.-

CHAUSSURES MOTTET

Rue Neuve 16

2300 LA CHAUX-DE-FONDS



# MEISTER PROPER

Concours haute couture

10 Bons de Fr. 1000.- de

*Feldpausch*  
Confection dames  
Basel Falknerstrasse - Spreitenbach Mode-Center Thivoli

*Feldpausch*  
Confection dames  
Zürich Bahnhofstrasse - Glatt Einkaufszentrum



Bon  
de participation  
sur la bouteille

et chaque participant reçoit



de MEISTER PROPER  
**Orella**  
orella (6 mois) ou aarlan+orella (3 numéros)



# MOCO S.A.

MEUBLES EN GROS - CERNIER

Dans les locaux de l'ancien fabrique de meubles  
Derrière le marché Digo

NOUVEAU GRAND DÉFIT DE MOCO

Le grossiste qui vend directement  
au public,

offre un lot exceptionnel et unique  
de meubles Catalan en hêtre massif,  
à des prix nets et non renouvelables.

Quelques exemples de notre vaste choix à l'emporter:

11 meubles 1 porte 65 cm.	Fr. 163.—
16 meubles 2 portes 75 cm.	Fr. 190.—
18 meubles 2 portes 90 cm.	Fr. 220.—
17 meubles 2 portes 100 cm.	Fr. 250.—
10 meubles 2 portes 125 cm.	Fr. 295.—
8 secrétaires	Fr. 353.—
1 meuble 4 portes 200 cm.	Fr. 480.—
3 buffets-bibliothèques 160 cm.	Fr. 695.—
1 buffet-bibliothèque 200 cm.	Fr. 954.—
3 buffets-vaisseliers 125 cm.	Fr. 491.—
1 buffet-vaisselier 160 cm.	Fr. 632.—
1 buffet sur table 200 cm.	Fr. 750.—
1 buffet sur table 125 cm.	Fr. 480.—
9 tables de chevet 2 tiroirs	Fr. 84.—
36 tables de chevet 1 tiroir	Fr. 71.—
12 tables gigognes	Fr. 167.—
13 chaises cuir	Fr. 89.—
3 chaises bois	Fr. 76.—
25 chaises pailées	Fr. 25.—
33 chaises cuir tressé	Fr. 92.—
9 tables rondes pied central	Fr. 300.—
22 tables, fer de lance 160	Fr. 394.—
10 tables, fer de lance 180	Fr. 442.—
19 meubles-bar	Fr. 180.—
100 porte-habits, plusieurs modèles	Fr. 30.—
7 lits 150/190	Fr. 220.—
21 coffres à carreaux 100 cm.	Fr. 177.—
11 coffres à carreaux 125 cm.	Fr. 225.—
11 coffres gothiques 100 cm.	Fr. 220.—
9 commodes-chiffonniers	Fr. 350.—
17 commodes	Fr. 245.—
17 tabourets cuir	Fr. 61.—
16 tabourets cuir tressé	Fr. 61.—
3 buffets 200 cm. en châtaignier	Fr. 440.—
10 tables en alisier en 180 cm.	Fr. 100.—
4 tables en châtaignier 200 cm.	Fr. 250.—
1 paroi angle, 12 éléments	Fr. 2809.—
1 paroi droite 8 éléments	Fr. 2090.—

toujours notre surface d'exposition  
de 3500 m<sup>2</sup>

de salons - salles à manger -  
chambres à coucher  
en rustiques - classiques et style.

FACILITÉS DE PAIEMENT

OUVERTURE: lundi à vendredi, de 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. 30  
SAMEDI, 8 h. à 12 h. et 13 h. 15 à 17 h.

PARKING À DISPOSITION - TÉL. (038) 53 32 22

Nous cherchons

## TOURNEURS RECTIFIEUR

pour rectifiage extérieur et intérieur.

Faire offre à EMISSA S. A., France 55, 2400 LE  
LOCLE, tél. (039) 31 46 46.

Places disponibles tout de suite.

MANUFACTURE DE BOITES DE MONTRES  
de la ville

offre  
places stables avec bons salaires à

## aviveurs meuleurs

Entrée tout de suite ou pour époque à convenir.

Faire offres sous chiffre FR 2542, au bureau de  
L'Impartial.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 50

André BESSON

## « Les Auvernois » LA MARIE-DES-BOIS

Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

Il y avait six bonnes lieues entre Chissey et Dole par la route, fort épaisse par endroits, il lui avait fallu la matinée complète pour arriver à destination. La tempête avait pris fin. Le vent ayant tourné à l'ouest, la température s'était adoucie. Cependant, le ciel restait gris et un brouillard malsain enveloppait le paysage.

Lorsqu'elle déboucha vers midi dans la vallée du Doubs, la jeune femme distingua mal la ville de Dole dont seule la tour massive de la collégiale émergeait d'un halo de brumes. Elle connaissait bien la vieille cité comtoise où elle avait accompagné plusieurs fois son père lors des foires importantes qui s'y tenaient chaque automne. Elle s'engagea prudemment sur la pente abrupte du faubourg de la Bedugue que la neige en partie dégelée rendait dangereuse. Tandis qu'elle descendait vers les rives du

Doubs, en freinant au maximum l'allure de la jument, elle croisa, à partir du carrefour de la route conduisant à Lons-le-Saunier, une cohorte extraordinaire. Un interminable convoi composé de charrettes, de caissons d'artillerie, d'affûts de canons, de cavaliers et de piétons. Il y avait des soldats de toutes les armes, des dragons, des zouaves et des mobiles. Parmi ces derniers, certains portaient des uniformes, d'autres étaient en redingotes, en paletots et en blouses. Beaucoup n'avaient même plus de sac ni de fusil. Hommes et bêtes étaient souillés de boue, fourbus, exténués. Ces malheureux avançaient dans un désordre inextricable, d'un mouvement machinal. Un grand nombre portaient des pansements. Tous avaient la face tuméfiée par le gel, les pieds gonflés par la marche. Décharnés, tremblants de fièvre, les yeux ternes et enfoncés, ils progressaient en silence, attentifs à ne pas glisser sur le sol gluant où les voitures dérapaient dangereusement.

Marie fut bouleversée par le spectacle de cette armée en retraite. A la vue de ces pauvres soldats vaincus fuyant pour essayer d'échapper à l'ennemi qui les avait défaits à la bataille meurtrière d'Héricourt. Jamais elle n'avait vu autant de monde, autant de matériel. Il fallait vraiment que les Prussiens fussent alliés avec le diable pour avoir réduit tous ces combattants à cette débandade sans gloire.

Elle eut beaucoup de mal à traverser les ponts sur le Doubs à cause de l'engorgement

produit par les troupes qui arrivaient dans l'autre sens et cherchaient à quitter la ville. A présent, dans le lointain, on entendait gronder le canon. Ce bruit lugubre qui se rapprochait, accroissait encore la panique des fuyards car ils craignaient d'être enfermés dans Dole comme dans une nasse.

Enfin, la jeune femme arriva près de l'Hôtel-Dieu. Juste à côté de cet édifice, dans un ancien couvent désaffecté, il y avait un relais de poste où elle était venue consommer quelquefois en compagnie de son père et de ses frères. Elle y entra ce jour-là surtout pour garer son attelage dans la cour. Avec tous ces soldats en fuite, elle n'eût guère été prudente de laisser la jument et la voiture à l'extérieur.

Ensuite, elle se dirigea vers l'hôpital dont le portail donnait sur la rue voisine. Il s'agissait d'un très beau bâtiment historique. La façade était ornée d'un balcon soutenu de consoles sculptées et flanquée de magnifiques échaugettes. Des grilles ventrues aux fenêtres rappelaient que Dole avait été autrefois capitale d'une province espagnole.

Ceux qui arrivaient aujourd'hui devant la grande bâtisse ne songeaient guère à admirer l'élégance de son architecture. Ce n'était qu'un va-et-vient incessant d'ambulances qui déchargeaient leur pitoyable cargaison de blessés pour repartir aussitôt à la recherche d'autres écopés.

Portant son enfant sur les bras, le buste en-

veloppé dans une couverture, Maria pénétra à son tour dans la cour intérieure de l'Hôte-Dieu. Celle-ci ressemblait à un cloître avec ses arcades et son puits central surmonté d'une ferronnerie ouvragée. Un large escalier permettait d'accéder à une galerie couverte, au premier étage.

La jeune femme eut un mouvement de recul en découvrant le spectacle qui s'offrait à son regard. Partout, sur toute l'étendue du promenoir, sur les dalles humides, même sur le gravier, il y avait des corps allongés. Il en arrivait sans cesse que des infirmiers déchargeaient fébrilement et casaient tant bien que mal en essayant de ne pas piétiner les autres. Ce n'étaient pas des dizaines, mais des centaines de blessés qu'on entassait dans cette sinistre bâtisse. Sans doute n'y avait-il plus depuis longtemps aucune place disponible à l'intérieur des salles pour qu'on les laissât ainsi dans ces corridors glacials.

Marie fut prise de panique à l'idée qu'il lui faudrait rechercher Pierre parmi tous ces malheureux. Son mari, arrivé ici la veille, devait se trouver plutôt au premier étage. Elle se mit donc à avancer en direction des escaliers, enjambant les corps, effrayée par les plaintes horribles que poussaient certains des blessés lorsque par mégarde elle les effleurait au passage.

(A suivre)



• JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS •

Assemblée des délégués de la FJB à Péry-Reuchenette

# La CEP remplacera l'ADIJ

Pour son enterrement officiel dans le Jura bernois, l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) n'aura pas eu droit à un grand cortège populaire. Une seule personne assistait, en tant que public, hier soir au Centre communal de Péry-Reuchenette, à l'assemblée des délégués de la Fédération des communes du Jura bernois. Cette dernière — comme nous l'avions annoncé dans une précédente édition — avait à statuer sur un projet de décision visant à recommander aux communes leur adhésion à la future Chambre d'économie publique du Jura bernois et à se retirer d'organisations similaires comme l'ADIJ. Par 32 voix et 10 abstentions pour l'adhésion, et par 31 voix contre 10 (Unité jurassienne plus M. Berdat) en ce qui concerne le retrait, l'assemblée de la FJB a accepté la décision proposée par le Conseil. Il devait s'agir là du point le plus important à l'ordre du jour, tant il est vrai que le lieu des séances, la péréquation financière et les orientations concernant l'Office du tourisme du Jura bernois et de la Société cantonale de radiodiffusion et de télévision, n'ont pas donné lieu à d'importantes révélations. Relevons encore le dépôt d'une motion demandant l'organisation d'expertises de véhicules dans les différentes régions francophones, en lieu et place de Bienne.

Sous la présidence de M. Henri Graf (Malleray), les délégués ont tout d'abord rendu un dernier hommage à M. Francis Rubin (Saint-Imier) décédé à la fin octobre 1979. M. Marcel Monnier, préfet du district de Courtelary, procéda ensuite aux assermentations de Mme Marguerite Logos, MM. Jean-Pierre Mercier, René Blanchard et Claude Merazzi, nouveaux-venus au sein de l'assemblée. Les 53 personnes présentes ont, par la suite, accepté à l'unanimité le principe de siéger en 1980 à Péry-Reuchenette comme en 1979, pour des raisons pratiques.

Concernant la nouvelle loi sur la péréquation financière, M. André Ory brossa un tableau très détaillé des innovations survenues à la suite de la première lecture effectuée au sein du législatif cantonal.

Le président de la FJB démontra l'intérêt de la nouvelle version se rapportant aux montants compensatoires.

Si la deuxième lecture (elle se tiendra au cours de la session de février) entérine l'article concerné dans sa nouvelle teneur, les communes du Jura bernois toucheront l'équivalent de 1,4 million de francs. Le vote donnant un préavis favorable à la loi sur la péréquation financière recueillit l'unanimité.

## UN PROBLÈME COMPLEXE

La décision portant sur l'adhésion des communes à la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) ne devait pas plaire à tous les délégués. Dans un premier temps, M. Ory rapporta sur l'historique de l'affaire en soulignant la complexité du problème en raison de la présence de cinq interlocuteurs (FJB, ADIJ, GVT BE, SEVA, CEP). L'orateur précisa que c'est le Conseil qui avait créé, avec les moyens du bord, la CEP (Chambre d'économie publique provisoire) en raison des délais impératifs de la SEVA. M. Ory rappela que la CEP avait un peu plus de six mois pour mettre en place des structures définitives tout en assurant la promotion économique du Jura bernois. Le président n'oublia pas l'ADIJ en rappelant les excellents contacts et la collaboration étroite pour la tentative de « parrainage commune ». Mais le rapporteur devait tout de même conclure que le temps de l'ADIJ était révolu et qu'il fallait désormais penser CEP. Vice-président de l'ADIJ mais aussi membre de l'assemblée, M. Rémy Berdat, maire de Moutier, devait être le premier orateur à s'exprimer. La personnalité prévoyante — dans une brillante allocution — ne mâcha pas ses mots à l'endroit de la SEVA et du Conseil de la FJB et des hommes en général. « Les grandes associations jurassiennes qui ont marqué positivement la vie de nos districts, sont au service des hommes. Ce ne sont pas les hommes qui leur sont assujettis. (...) Les dirigeants de la SEVA ont été très cassants et peu obligés envers des membres-fondateurs. (...) Le Conseil de la FJB porte à lui seul la responsabilité de l'échec inattendu des pourparlers engagés. Le Conseil de la FJB n'a pas su éviter les écueils d'une politique politicienne ».

Les orateurs défilèrent pour exprimer l'avis des différents groupes. Seule

Unité jurassienne annonça une décision négative pour protester contre la manière hâtive du processus. Au vote la décision devait être acceptée largement comme déjà dit plus haut.

L'Office du tourisme du Jura bernois et la SRT-BE devaient faire l'objet d'une brève orientation de la part de M. Ory.

Au chapitre des questions orales, relevons l'unanimité de vue entre MM. Meuret, Berthoud et Monnin concernant la non-reconduction du contrat entre la DIP du canton de Berne et la Centrale du film scolaire pour une affaire d'argent. La FJB, selon les propos tenus par M. Jean-Roland Graf, interviendra, de même que la députation, afin que ce problème soit réglé rapidement.

Enfin, M. Graf, avant de lever la séance, donna lecture d'une motion déposée par M. Daniel Schaer (Reconvilier) demandant l'introduction d'expertises de véhicules à moteur dans des localités des trois districts francophones afin d'économiser l'énergie.

Laurent GUYOT

# Procès politique renvoyé

Le président du Tribunal du district de Moutier, M. Ronald Lerch, juge unique, a renvoyé hier sine die, la procédure entamée par le secrétaire général du Rassemblement jurassien, M. Roland Béguelin, contre Mme Geneviève Aubry, présidente du Groupement féminin de Force démocratique, pour menace et contrainte, ainsi qu'éventuellement incitation au crime.

Le 27 mai 1978, Mme Aubry, lors d'un congrès du GFFD, avait notamment déclaré: « Nous ne conseillons pas au secrétaire général du RJ de venir s'installer à Moutier après le 24 septembre. Il n'aura pas le temps de déposer ses valises devant la porte ».

Alors que Mme Aubry estimait qu'il ne s'agissait que d'un simple conseil, reproduit d'ailleurs que par un seul journal régional, M. Béguelin y voyait, lui, une menace contre sa personne. Il devait relever qu'à la suite de ce discours il avait reçu de nouvelles menaces et que les pneus de sa voiture avaient été lacérés à plusieurs reprises.

Le président a renvoyé les débats pour permettre l'édition de dossiers demandée par l'accusation, afin de démontrer la portée des paroles de Mme Aubry auprès de militants antiséparatistes irréflichs. (ats)

## SAINT-IMIER

### Recensement de la population Nouvelle diminution de 59 habitants

Le Conseil municipal vient de rendre publics les chiffres se rapportant au recensement de la population effectué le 31 décembre 1979. Par rapport au 1er janvier 1979, la population de Saint-Imier a diminué de 59 habitants. De ce fait, le cap des 6000 habitants n'est plus atteint. Le 31 décembre 1979, Saint-Imier comptait 5957 personnes (5734 indigènes y compris permis, 223 étrangers).

Durant l'année 1979, le Contrôle des habitants a enregistré, naissances et décès compris, 442 arrivées contre 476 départs.

Au chapitre des indigènes (y compris permis C), la diminution enregistrée est de 34 personnes. Les habitants d'origine bernoise ont passé de 3457 à 3444 unités, les Confédérés non Bernois de 1564 à 1575, et les étrangers avec permis d'établissement de 747 à 715. Les éléments féminins, au 31 décembre 1979, étaient au nombre de 3061 (3086 en 1978) contre 2673 (2682) du sexe opposé. Chez les étrangers au bénéfice d'un permis A ou B, le recul s'est monté à 25 unités. Le recensement annonce 223 personnes, contre 248 en 1978. (lg)

Voir autres informations jurassiennes en page 13

## mémento

### SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence). A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

### COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27.

Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, 97 58 58. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65. Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

• PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Travaux aux Grands-Marais, près de Couvet

# Eviter une pollution de l'Areuse

Depuis que l'Areuse a été polluée, à la fin du mois de décembre, l'Etat a porté plainte contre inconnu. Car il se confirme bien que des huiles de coupe et des hydrocarbures étaient déversés à la décharge des Grands-Marais, bien que cela soit interdit depuis de nombreuses années.

Il aura fallu que ces huiles flottent dans l'Areuse, un jour de radoux, pour que l'on intervienne énergiquement.

Intervenir énergiquement, cela signifie qu'une mise en garde a été adressée à l'entreprise covassonne qui versait 200 litres d'eau de savon hebdomadairement aux Grands-Marais. A noter que l'eau de savon, bien connue des mécaniciens, est utilisée pour refroidir les pièces durant l'usinage. C'est un liquide à très faible pourcentage d'huile, mélangée avec de l'eau.

En outre, la police cantonale enquête actuellement pour tenter de découvrir qui déverse des hydrocarbures à même le sol, alors que la nappe phréatique se trouve à quelques mètres seulement.

Heureusement, le terrain des marais est un véritable filtre qui retient les



La fosse construite en bois et qui permettra d'épurer le terrain imbibé d'huile autour de la décharge. (photo Impar-Charrère)

impuretés. Il est composé d'une couche épaisse de tourbe reposant sur une enveloppe de marne imperméable. S'il n'est maintenant plus question de déverser des hydrocarbures à la décharge des Grands-Marais, il faudra tout de même épurer le terrain imbibé d'huile. Une entreprise covassonne creuse actuellement une fosse destinée à être utilisée comme séparateur. C'est-à-dire que les eaux de pluie conduiront l'huile contenue dans la couche de surface, jusqu'à la fosse.

Dès que le séparateur entrera en fonction, il sera vidé périodiquement de son huile que l'on transportera à la station d'épuration de Boveresse.

C'est d'ailleurs là que devraient être livrées les huiles usagées des entreprises du Vallon.

Ainsi diminueront les risques de pollution de l'Areuse, alors même qu'un terme sera mis au déversement incontrôlé et, à notre avis, irresponsable d'hydrocarbures à la décharge des Grands-Marais. (jje)

Tribunal de police du district de Boudry

# Après un accident mortel: l'automobiliste est acquitté

Nous avons rendu compte, dans notre édition de jeudi dernier, de la séance du Tribunal de police tenue à Boudry, présidée par M. Buschini.

Au volant de sa voiture, J. von A. avait effectué un dépassement entre Saint-Aubin et Vaumarcus. Alors qu'il reprenait sa droite, son véhicule s'est brusquement bloqué, il a fait plusieurs tours sur lui-même, est entré en collision avec une voiture venant en sens inverse, dont la conductrice a été tuée sur le coup; plusieurs personnes ont été grièvement blessées.

J. von A. a reconnu entièrement sa responsabilité civile mais il a toujours contesté sa responsabilité pénale. Sa voiture a été expertisée, aucun défaut n'a été relevé. En revanche, un témoin possédant la même voiture automatique est venu témoigner: lui aussi avait subi un blocage incompréhensible. Pour

l'épave de son automobile complètement détruite, on lui avait pourtant offert 12.000 francs... Ailleurs, c'est un véhicule neuf qui a été remis à un propriétaire victime d'un même accident. Quant à La Chau-de-Fonds, pour un cas identique, l'affaire a été classée.

J. von A. conduit très souvent une voiture à boîte de vitesses manuelle pour son travail, alors que sa voiture personnelle est automatique. A-t-il manœuvré involontairement le levier automatique? Il le conteste énergiquement. Et même, selon les experts, une telle manœuvre n'aurait pas provoqué un arrêt aussi brutal.

Rien ne prouve que le conducteur ait commis une faute aussi le tribunal prononce un acquittement au bénéfice du doute, les frais judiciaires étant mis à la charge de l'Etat. RWS

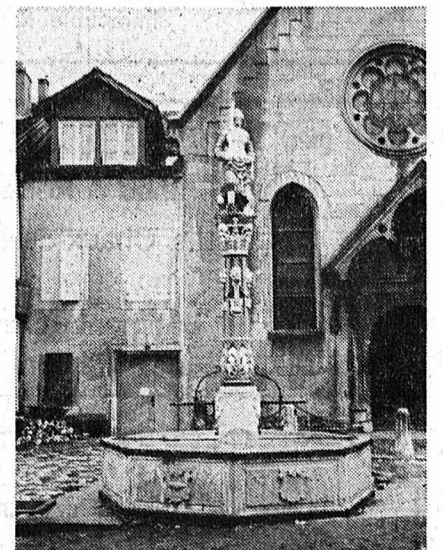
# A Boudry, la Justice a une beauté éternelle

Les écoliers qui s'en vont en course à Berne, se rendent traditionnellement vers la fosse aux ours, vers la grande horloge puis ils admirent les fontaines dont la renommée s'étend loin à la ronde.

Dans notre région, les fontaines sont elles aussi admirables et elles ont subi des cures de rajeunissement tant à Neuchâtel qu'au Landeron et à Boudry. Dans cette dernière localité, depuis quelques mois, Dame Justice porte une parure toute neuve qui lui va fort bien. Qui pourrait deviner que la digne Dame est plusieurs fois centenaire?

Sise devant l'Eglise, à quelques pas de la maison communale qui abrite les salles des tribunaux, la fontaine a un bassin octogonal de 3 m. 80, une profondeur de 65 cm., réalisé avec de l'asphalte du Val-de-Travers. Le fût, haut de 4 m. 80 est décoré de guirlandes soutenues par quatre musles de lion, les armes de Boudry, ainsi que des masques humains qui soutiennent la Justice. Les deux goulots de bronze se terminent en tête de loup. La date de 1610 est encore bien lisible.

On ignore le nom du père de Dame Justice et celui des nombreux artistes qui, au cours des ans, lui refirent une beauté.



Aujourd'hui, portant toilette propre et colorée, elle est un fleuron fort admiré au centre de la ville de Boudry. Et elle est prête, avec sa jeunesse éternelle, à rester droite pendant de nouveaux siècles.

(Photo Impar-RWS)

## Vie économique

### Crédit Foncier Neuchâtelois Résultat de l'exercice 1979

Le total du bilan du Crédit Foncier Neuchâtelois a atteint, au 31 décembre 1979, 456.514.083 fr. 95, en augmentation de 38.134.137 fr. 43 sur celui de l'exercice précédent.

Les prêts hypothécaires, avec 300.608.313 fr. 20, représentent le principal poste de l'actif.

Les dépôts d'épargne constituent l'élément le plus important du passif. Ils ont atteint 238.903.710 fr. 24, soit une augmentation de 14.834.267 fr. 11.

Les comptes de 1979 présentent, après amortissements, un bénéfice de 1.420.469 fr. 32.

Dans sa séance du 29 janvier 1980, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra jeudi 28 février 1980, de doter les diverses réserves de 256.000 francs, de distribuer un dividende inchangé de 7 pour cent sur le capital de 18.000.000 francs, en fin de reporter à nouveau 24.469 fr. 32. (comm.)

## mémento

### Neuchâtel

Jazzland: 17-22 h., Lavelle Duggan. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, Grand-Rue. Ensuite, tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143.

### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Les faiseurs de Suisses (en français); 17 h. 45, version en schwyzerdütsch. Arcades: 15 h., 20 h. 30, La grande cuisine. Bio: 18 h., 20 h. 45, La luna. Palace: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, I... comme Icare. Rex: 20 h. 45, C'est pas moi, c'est lui. Studio: 15 h., 21 h., Les oies sauvages; 18 h. 45, En route vers le Sud.

### Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Cannon Ball. La Main-Tendue: tél. 143, 20' d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.



## TENNIS - FOOTING

et tous les sports de préparation au ski, en vente chez le spécialiste:

## KERNEN-SPORTS

Le Crêt-du-Loche  
les meilleurs prix avec les chèques fidélité CID

Genouillères - Chevillères  
Ceintures en pure laine angora

Un seul spécialiste:

Droguerie-Herboristerie

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 5  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 11 68

Doubles chèques Fidélité CID

Service - Conseil - Qualité

# Perroco

### Les offres choc d'Opel



Garage du Rallye - A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES  
POUR VOTRE BEAUTÉ ET VOTRE ÉLÉGANCE.  
PRODUITS DE BEAUTÉ - PARFUMS - ACCESSOIRES  
SIGNÉS - FOULARDS - LUNETTES - SACS - PARAPLUIES  
TOUJOURS LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS.

**Parfumerie Dumont**  
Institut de beauté

Avenue Léopold-Robert 53  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Téléphone (039) 22 44 55

# BIJOUX BONNET

depuis 1895

VENTE DIRECTE  
AUX PARTICULIERS  
FABRICATION ET VENTE

Rue Numa-Droz 141  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 22 25

**Fredy Bourquin**  
Nos prix vous étonneront  
Place du Marché  
Tél. 039/22 38 16  
Des vitrines qui donnent des idées  
Rideaux - Meubles - Tapis

Agencements de cuisines — Meubles tous genres  
Armoires standardisées

Une seule adresse:



Tél. (039) 23 63 23 La Chaux-de-Fonds - Etoile 1

# novoptic

LUNETTERIE OPTIQUE  
VERRES DE CONTACT

Téléphone (039) 23 39 55 - 51, av. Léopold-Robert  
Immeuble Richemont - 2300 La Chaux-de-Fonds

# ARA-COLOR

Junod & Renaud Tél. (039) 22 44 24  
La Chaux-de-Fonds, rue de la Balance 6

Bâtiment - Carrosserie - Industrie - Beaux-arts - Papiers peints - Matériel - Outillage

...votre fleuriste  
**Service Fleurop**



H. Hediger - Serre 79 - Tél. (039) 22 12 31

# Conseils personnalisés ... chez votre commerçant spécialisé !



## ENTRESOL SA: et AU PAILLASSON

un jeune commerce au développement satisfaisant

C'est en effet depuis novembre 1977 que Jean-Jacques Uhlman a décidé d'être son propre patron et d'ouvrir ce commerce de revêtements de sols, complété de rideaux.

Il était bien conscient à l'époque qu'il allait au-devant de quelques soucis et de travail conséquent, mais pressentait déjà qu'il apprécierait avant tout son indépendance.

Un peu tôt pour faire un bilan, disons que ce constat de parcours, après deux ans, est des plus positifs et que le commerce s'est développé parallèlement à l'optimisme et à la volonté de son jeune patron.

Aujourd'hui, l'équipe de travail compte deux personnes à temps partiel pour le magasin, et deux poseurs, dont M. Uhlman. Considérant le portefeuille pour les prochains six mois, il semblerait que l'engagement d'une cinquième personne s'imposera.

Pourtant, il n'était certainement pas aisé de se trouver une place sur ce marché; Jean-Jacques Uhlman, au bénéfice d'une bonne formation commerciale et d'une expérience effective dans ce domaine, savait qu'il possédait ainsi des atouts majeurs. Outre la vente à la clientèle privée et de passage au magasin, il a su également trouver audience auprès des maîtres d'état et des architectes où là justement, un sérieux dans les affaires et un sens des responsabilités sont importants. De même qu'il équipe souvent des locaux industriels, des lieux de grandes surfaces.

Mais le petit client, le locataire qui veut des tapis pour son appartement, le bricoleur qui veut changer lui-même ses revêtements de sols, ceux-là ne sont pas oubliés «Au Paillasson». Ils y sont reçus avec la même déférence et leur problème est étudié avec soin et compétence. De plus, dans la maison, l'on se bat certes pour des prix compétitifs, mais l'on ne veut pour autant tendre à une qualité inférieure.

«Au meilleur prix pour la qualité la meilleure» y entend-on, conscient d'ailleurs que de plus en plus, les gens préfèrent le durable au trop bon marché. Et puis, autre argument, dans le prix indiqué, la pose est comprise, pour autant naturellement qu'elle se présente sans particularités. Ainsi donc, pas de surprise, chacun sait à la commande le prix de revient de son désir de confort et de son besoin d'équipement pratique.

Nous ne pouvons guère nous étendre sur la diversité des tapis, et autres revêtements proposés tant il y en a de genres, de couleurs, de textures, ou de dessins différents. Disons peut-être succinctement que les tapis bouclés sont toujours de grande vogue et que là, le ton, l'épaisseur, le douillet et le rude sont diversifiés de manière à satisfaire les goûts les

plus particuliers et les exigences les plus précises. Ils sont assortis en plus de conseils de professionnels, avisés et expérimentés, pour vous aider à définir vos besoins et vos possibilités selon l'utilisation.

De plus, les prix valent la peine d'être comparés, sachant donc qu'en principe la pose est gratuite, qu'un rabais de 10% est accordé aux jeunes mariés et qu'en cette période de ventes spéciales, il y a de bonnes affaires dans l'air. Les chutes, restes, etc., sont encore toujours proposés à des conditions très intéressantes; que les bricoleurs se le disent!

Mais surtout, l'un des intérêts d'un petit commerce, établi sur la place, effectuant lui-même préparation et pose, réside encore dans le service après-vente. Avoir une porte où frapper pour une réparation, et savoir où s'adresser pour d'éventuelles retouches, est une prestation qui vaut de l'or et peut éviter une grande part de gaspillage et favoriser l'économie.

Un domaine un peu annexe, celui de Mme Uhlman, est constitué d'une belle proposition de rideaux, là également dans des qualités durables et à des prix compétitifs. Un façonnage simple et la pose peuvent aussi être effectuées par la maison.

Donc, cette petite boutique du passage du Centre a pris gaillardement son départ. L'on n'y voudrait d'ailleurs pas qu'elle grandisse démesurément et s'enfle trop vite. «Je suis pour un développement certes, mais un développement harmonieux, pas à pas», commente J.-J. Uhlman qui, bien que de plus en plus pris par le travail administratif, les visites de chantier, veut garder un esprit familial et de petite entreprise à son commerce. Il faut relever qu'il est bien secondé en l'occurrence par un poseur qui a une longue pratique du métier et sait résoudre tous les problèmes inhérents à ce domaine particulier. Le patron lui-même, par des stages, s'est fait sa propre formation, pour pouvoir assurer ainsi un travail alliant la compétence et l'efficacité.

A voir le succès et la confiance manifestée par la clientèle, l'on sent que tous ces arguments ont porté leurs fruits et que ces qualités sont toujours appréciées. M. J.-J. Uhlman, est un commerçant heureux qui, sachant bien qu'il ne doit pas toujours mesurer sa peine et conscient que les soucis ne sont jamais totalement en veilleuse, prend tout de même un plaisir quotidien à remplir ce travail varié au possible, où chaque jour amène d'autres problèmes, d'autres choses, mais où les contacts humains sont l'essentiel. Il n'en demandait pas plus.

(Photo Impar-Bernard - ib)





# L'église du Noirmont a déjà dix ans

Présidée par M. René Perriard, l'assemblée de paroisse qui devait traiter principalement du budget 1980, a été suivie par 24 personnes. Face à la masse du « Peuple de Dieu » qui ne compte pas moins de 953 votants, cette rencontre fut une sorte de conseil général paroissial. C'est dire que l'on a fait entièrement confiance à un petit groupe pour gérer et décider des affaires paroissiales. La finance est saine si l'on repense aux engagements pris il y a dix ans pour la construction de la nouvelle église un avant-projet dévisé à un million et demi, un projet définitif pour la coquette somme de deux millions et une facture générale et définitive d'environ deux millions et quatre cent mille.

Certes durant cette dernière décennie, le travail a marché. Avec au départ un fonds de construction pris il y a dix ans pour la construction de la nouvelle église un avant-projet dévisé à un million et demi, un projet définitif pour la coquette somme de deux millions et une facture générale et définitive d'environ deux millions et quatre cent mille. Ne dit-on pas : « Que la foi, soulève les montagnes ! »

C'est un peu de cela, que les habitants du lieu ont cherché pour marcher tout azimut. Aujourd'hui, l'église est presque payée et la dette restante est au-dessous de ce qu'il faut pour construire la petite maison familiale. A l'évêché, on avait dit que la paroisse du Noirmont était chargée financièrement. Au village, on ne s'est pas arrêté à cela, on donnait sa peine et ses petits deniers au fur et à mesure des jours et c'est cela qui comptait ! Tant mieux, le résultat est là aujourd'hui avec la petite facture impayée de 165.160 fr. pour la nouvelle église et 29.500 fr. pour la cure.

Le complexe paroissial rend aujourd'hui d'énormes services à la communauté religieuse et civile, notamment grâce aux salles de l'Ecole enfantine et de la bibliothèque et la grande salle de réunion. Pour 1979, on ne compte pas moins de 294 soirées organisées. Initialement prévu entre l'entre-deux conciles, le baptistère est de-

venu aujourd'hui la chapelle mortuaire, elle rend un précieux service aux familles en deuil. L'église de pierres étant construite, les grands soucis matériels étant dissipés, il restera sans cesse à bâtir la cathédrale du cœur !

## BUDGET ADOPTÉ

Lors de l'assemblée c'est à l'unanimité que le budget 1980 a été adopté. Avec un excédent de recette de 48 fr. nous trouvons aux recettes 231.230 fr., aux dépenses 231.182 fr. Principales rentrées: 168.000 fr. contributions personnes physiques, 30.000 fr. contributions personnes morales celles-ci étant dans la phase transitoire ne figureront plus au prochain budget, puisqu'elles seront versées désormais à la caisse centrale de l'Eglise du Jura. Les contributions des travailleurs étrangers rapportent 30.000 fr. Dans les dépenses principales: traitements et jetons de présence 27.530 fr.; combustible, éclairage, nettoyage 32.300 fr.; rétributions pour prestations de travail et services de tiers 17.500 fr.; total des contributions 58.682 fr.; émoluments, frais de perception, amortissements, versements aux fonds, frais de culte, catéchèse, frais de représentation, autres frais, compte transitoire 69.300 francs.

Pour tout son labeur, le dévoué caissier M. Marcel Chapatte a été remercié, de même que toutes les personnes qui apportent leurs services à la communauté paroissiale.

Dans les divers et imprévus, le président de paroisse M. René Perriard a tracé l'activité paroissiale de 1979: le travail constant et persévérant du CPE, 130 visites furent effectuées aux malades et personnes seules, visites à 20 nouveaux foyers, le groupe d'accueil pour la famille du Cambodge, la visite aux malades de l'Hôpital, le pique-nique paroissial, les rencontres du Conseil de paroisse avec les missionnaires et les séances du Conseil qui sont au nombre de 23 pour l'année écoulée.

## DES OBJETS A SAUVER

La commission d'œuvre d'art qui est présidée par M. Dominique Bussi est à l'œuvre pour sauver de l'irréparable les objets anciens de l'ancienne église. Des premiers soins ont été apportés aux objets qui nécessitaient un traitement urgent. La liste dressée de l'inventaire est fort intéressante. Les 14 tableaux du Chemin de la Croix sont tous présents, il manque hélas à l'appel un quinzième et magnifique tableau: une découverte

de la Croix par Saint-Hélène. Il a disparu et les mains peu scrupuleuses qui l'ont emporté iront certainement frapper à la porte de marchands d'antiquités dans d'autres pays voisins. Dans ces mêmes pays, ne doit-on pas fermer l'église paroissiale en semaine à cause des vols? La pièce maîtresse de l'inventaire reste le rétable du patron de la paroisse, joyau unique que nos pères étaient fiers de posséder. Ce n'est pas en vain que les gens de la terre ont accouru dans la première chapelle du XVIe siècle. Un acte du nonce apostolique daté du 15 novembre 1517, stipule que la chapelle de St-Hubert était en grande vénération dans la contrée. Jusqu'au 19e siècle, on viendra en pèlerinage au Noirmont.

La nouvelle église possède un orgue électronique, demande a été formulée au Conseil de paroisse pour que l'on s'occupe de doter la paroisse de véritables orgues.

En ce qui concerne l'ancienne église, on en est toujours au point mort. Musée, salle polyvalente, conservation du chœur actuel, voilà trois possibilités. Des démarches ont été entreprises auprès des autorités cantonales, M. Prongué a le dossier complet en mains pour étude. Souhaitons que le dossier s'ouvre au grand air et que l'on arrive à une solution valable avant que le bâtiment ne croule! (z)

# Coupe Jeunesse franc-montagnarde aux Breuleux Succès de la première manche

Sur l'initiative de M. Claude-Alain Aubry, un groupe de jeunes des Breuleux, présidé par M. Philippe Cattin, a mis sur pied une Coupe Jeunesse, ski alpin, patronnée par le Ski-club local et ouverte à tous les jeunes skieurs des Franches-Montagnes en âge de scolarité.

Ce concours qui consiste en quatre manches de slalom géant, dont les trois meilleures de chaque participant seront prises en considération, a débuté dimanche matin sur les pistes de La Babylone, bénéficiant d'un temps splendide et de conditions de neige exceptionnelles.

Septante et un concurrents ont pris le départ, répartis en trois groupes filles et trois groupes garçons. Les résultats de cette première manche sont les suivants:

**Cat. Filles I:** 1. Laux Noëmi, 44"47; 2. Cattin Maud, 45"46; 3. Simon Annabelle, 50"07.

**Cat. Filles II:** 1. Laux Sandrine, 42"39; 2. Cattin Isabelle, 43"63; 3. Stalder Jocelyne, 44"73.

**Cat. Filles III:** 1. Paratte Nicole, 40"61; 2. Boillat Laurence, 40"79; 3. Maître Patricia, 43"13.

**Cat. Garçons I:** 1. Jeanbourquin Steve, 46"71; 2. Christie Régis, 50"04; 3. Berberat Gilles, 50"17.

**Cat. Garçons II:** 1. Aubry François, 36"65; 2. Aubry Jean-Christophe, 39"53; 3. Paratte Olivier, 40"20.

**Cat. Garçons III:** 1. Assunção José, 35"72; 2. Pelletier Richard, 35"75; 3. Jeandupeux Raphaël, 37"75.

Neuf concurrents ont été disqualifiés pour cette première manche. (pf)

## SAIGNELÉGIÉ

### Poète très grièvement blessé

L'homme de lettre franc-montagnard bien connu, M. Nino Nesi vient d'être victime d'un très grave accident. Ayant fait une chute dans son appartement, il a été transporté en ambulance à l'Hôpital de Delémont puis en hélicoptère à Bâle au Centre pour paraplégiques. Les médecins ont diagnostiqué une luxation de la colonne vertébrale. M. Nesi devra subir une très longue période d'hospitalisation. (y)

### Pour un dédoublement de la classe enfantine

A la suite d'une requête adressée au président de la Commission d'école et signée par les parents des élèves devant entrer au Jardin d'enfants l'été prochain, une entrevue a réuni les membres du Conseil communal, de la Commission d'école et le corps enseignant primaire. En raison du nombre élevé des enfants (trente et un), ces parents demandent le dédoublement de la classe enfantine. Le problème des locaux a particulièrement retenu l'attention des participants à cette rencontre. Ceux-ci se sont déclarés favorables au principe de l'ouverture d'un second jardin d'enfants. Ils ont chargé le Conseil communal d'entreprendre les démarches nécessaires pour présenter ensuite le projet devant une assemblée communale extraordinaire. (y)

## Le tourisme jurassien présenté aux Luxembourgeois

La délégation suisse qui avait participé à la Foire internationale d'Utrecht (Hollande), visitée par quelque 300.000 personnes, s'est arrêtée sur le chemin du retour au Luxembourg. C'est ce qu'indique Pro Jura, l'Office jurassien du tourisme.

Invitées par l'Automobile-Club du Grand-Duché, plus de 1000 personnes ont assisté, mardi soir, dans la grande salle de l'Athénée, en présence de l'ambassadeur Jacod, du chargé d'affaires Billieux (enfant de Porrentruy), et de M. Heuberger, directeur de l'Office na-

tional suisse du tourisme pour le Bénélux, à une présentation audio-visuelle de l'économie touristique des régions ONST 7 et 11 (Jura, Nauchâtel, Fribourg et Berne Mitteland).

Le directeur de l'Office jurassien du tourisme, M. Francis Erard, représentant du Jura, a ainsi pu nouer de précieux contacts avec le monde économique et touristique du Luxembourg, pays qui fournit annuellement quelque 250.000 nuitées à l'industrie hôtelière helvétique. (ats)

## Prochaine session du Grand Conseil bernois

# Les projets de loi en évidence

La première des quatre sessions annuelles du Grand Conseil du Canton de Berne débutera lundi prochain à l'Hôtel du gouvernement. Comme le veut la tradition, les débats ne commenceront que l'après-midi afin de permettre aux groupes de prendre connaissance des affaires à traiter le matin. Selon les décisions prises lors de la conférence des présidents, le Parlement cantonal bernois siégera jusqu'au jeudi 21 février 1980 pour autant que la matière ne soit pas épuisée avant. Compte tenu des nombreuses interventions parlementaires mais surtout de l'importance des projets de lois qui seront traités, il est peu probable que les délibérations prennent fin avant cette date limite. En effet, les 186 députés ne manqueront pas de procéder à un large échange de vues tant sur la loi sur les droits politiques que sur la loi portant modification de la loi sur l'organisation judiciaire (en première lecture) ou encore sur les deuxièmes lectures des textes législatifs portant sur les impôts directs, sur la péréquation financière et sur l'aide à l'encaissement et le versement provisionnel de contributions d'entretien pour enfants.

Avec la nouvelle année, des changements sont intervenus au sein de la représentation du Jura bernois siégeant à Berne. Absorbés par les travaux du Conseil national, Mme Geneviève Aubry (prd) de Tavannes et M. Jean-Paul Gehler (udc) de Reconville ont préféré se retirer. Il appartiendra à MM. Jean-Pierre Mercier (prd) de Moutier et René Blanchard (udc) de Malleray de leur succéder. Si pour la personnalité prévôtoise il s'agit d'une première

apparition, M. Blanchard effectuera en quelque sorte un retour.

Signalons encore que — les interventions parlementaires mises à part — les sujets à traiter relatifs aux trois districts francophones ne seront pas légion. Le principal point concernera la constitution d'une commission parlementaire pour les accords définitifs avec le Canton du Jura. 21 membres seront nommés et chargés de préviser, à l'intention du Grand Conseil, les accords définitifs (partage des conventions) à passer avec le Canton du Jura.

## DE NOMBREUSES INNOVATIONS

Les différents projets de lois proposés au « menu » des parlementaires ne manqueront pas d'intéresser. Même en deuxième lecture, la loi sur les impôts directs de l'Etat et des Communes ou encore la loi sur la péréquation financière ne seront pas inintéressantes. Quant à la première lecture de la loi sur les droits politiques et la loi portant modification de la loi sur l'organisation judiciaire, du code de procédure pénale du Canton de Berne et de la loi sur l'introduction du Code pénal suisse, elle promet des échanges verbaux passionnés et passionnants. Les innovations ne manquent pas dans ces deux nouveaux textes législatifs. La nouvelle loi fédérale sur les droits politiques a été le signal de départ de la révision du droit bernois en la matière. Mis à part l'adaptation au texte fédéral, le groupe de travail présidé par le chancelier Martin Josi a pris de nouvelles options essentiellement dans le domaine des votations. Quant à la première étape de la révision de la pro-

cédure pénale du canton, elle portera sur la décharge des cours d'assises pour des affaires relevant de la criminalité économique de même que sur la surveillance des communications téléphoniques et autres moyens de surveillance.

Laurent GUYOT

## Le PS bernois contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat

La majorité du comité cantonal du Parti socialiste bernois recommande le rejet de l'initiative populaire « pour une séparation complète de l'Eglise et de l'Etat », qui sera soumise au scrutin populaire le 2 mars prochain. Une forte minorité avait toutefois plaidé en faveur de la liberté de vote, soit conformément au mot d'ordre du comité du Parti socialiste suisse. Les socialistes bernois estiment que la situation actuelle (contrôle juridique de droit public sur l'Eglise) permet de garantir le maintien de prestations ecclésiastiques de caractère progressiste en dehors du culte. Ils craignent en effet qu'une séparation totale entraîne pour l'Eglise et ses représentants « une plus grande dépendance économique ». (ats)

## Voix soleuroises en faveur du Laufonnais

Dans le canton de Soleure, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre en faveur d'un éventuel rattachement du district bernois de Laufon. Ainsi, l'Association des communes soleuroises, que préside le conseiller national Franz Eng, a publié une déclaration où elle souligne qu'elle engagera « toutes ses forces pour offrir dans le canton de Soleure une nouvelle patrie à la population laufonnaise ». Compte tenu des « multiples rapports » existant déjà actuellement, un rattachement constituerait aux yeux de l'association « une bonne solution, une solution naturelle ». (ats)

## avis urgent

### JASS AU COCHON

Samedi 2 février 1980, dès 20 heures  
Fr. 14.—, souper compris

Se recommande:  
**BOUCHERIE - RESTAURANT DE LA CAMPAGNE**  
W. Jacob, 2616 Renan  
Tél. (039) 61 11 13

## Assemblée de l'Association des paysannes des Franches-Montagnes

Une soixantaine de paysannes des Franches-Montagnes ont participé à l'assemblée générale de leur association, tenue à Montfaucon, sous la présidence de Mme Jacqueline Oberli

(Plaimbois). Elles ont approuvé le procès-verbal, les comptes ainsi que les différents rapports. Mme Marguerite Gerber (Les Joux) a notamment rappelé le succès des trois marchés de légumes organisés à Saignelégier. Ceux-ci ont constitué une excellente opération de promotion en faveur des produits de la région et ont permis une bonne occasion de contacts avec les consommatrices. Bonne nouvelle: ces marchés seront à nouveau mis sur pied en 1980.

L'association a également organisé avec succès des cours de vannerie, de poterie, de coiffure et de décoration florale. L'assemblée a ensuite entendu les rapports des différentes déléguées: Mmes Hélène Froidevaux (La Pautelle) pour la Chambre d'agriculture du Haut-Plateau; Mathilde Jolidon (Lajoux) pour la Chambre d'agriculture du Jura; Madeleine Aubry (Les Embouis) pour le comité du Marché-Concours; Anne-Marie Wermeille (Saignelégier) pour le Centre de loisirs.

Un changement est intervenu au sein du comité, à la suite de la démission de Mlle Marie-Thérèse Froidevaux (Saignelégier) qui sera remplacée par Mme Bluzette Berberat (Lajoux). Le programme d'activité prévoit des cours de décoration florale, de vannerie et de crochetage, ainsi que l'organisation des marchés et d'une excursion. Ces assises se sont terminées par une collation et quelques bons moments de détente. (y)

## PORRENTROY

### Douze mois avec sursis pour attentats à la pudeur

Siégeant hier à huis clos sous la présidence de M. Pierre Theurillat, le Tribunal correctionnel de Porrentruy a condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans, et aux frais de la cause, un jeune Ajoulot de 21 ans reconnu coupable d'attentats à la pudeur des enfants et d'outrage public à la pudeur. Le jeune homme, qui a plaidé coupable, sera mis sous patronage et devra subir un traitement ambulatoire après accomplissement d'un traitement dans un établissement spécialisé. Sept cas lui étaient reprochés. L'expert psychiatre a relevé les conditions défavorables dans lesquelles le jeune homme, qui souffre de névrose juvénile et d'impulsivité pathologique, a été élevé. Le procureur et l'avocat d'office du prévenu ont relevé que l'état mental du prévenu exigeait en premier lieu des soins et un traitement. (ats)

## Le chômage en décembre

Le chômage complet a augmenté de 6 pour cent (46 travailleurs) entre novembre et décembre 1979 dans le canton de Berne. Il a en revanche subi une baisse de 44 pour cent entre décembre 1978 et décembre 1979. Berne était alors encore dans ses anciennes frontières. Les 838 sans-travail (108 dans le Jura bernois, recensés à fin décembre, représentent 0,2 pour cent de la population active suisse.

L'administration et le commerce restent les branches les plus touchées, puisque l'on y dénombre 222 chômeurs complets (17 dans le Jura bernois) contre 231 en novembre 1979, et 374 en novembre 1978. A cette époque toutefois, les chômeurs complets étaient plus nombreux dans l'horlogerie et la bijouterie où l'on en comptait 413. Ils n'étaient en revanche que 75 le mois dernier (39 dans le Jura bernois), et 91 un mois auparavant. On note la plus forte progression du chômage dans le

groupe « enseignement, assistance sociale et spirituelle » (47 en novembre contre 83 en décembre, dont huit dans le Jura bernois). Quant au nombre de places vacantes, elles sont les plus nombreuses dans l'hôtellerie (151). Au total, 483 emplois vacants ont été annoncés aux Offices du travail entre novembre et décembre derniers. D'autre part, 132 chômeurs ont pu, durant ce laps de temps, retrouver un emploi par leurs soins.

Au chapitre du chômage partiel, le nombre des personnes touchées a passé de 1323 en novembre à 664 en décembre, dont 215 dans le Jura bernois. L'horlogerie et la bijouterie restent largement en tête des branches affectées (653 en novembre, contre 397 en décembre). La baisse la plus spectaculaire a été enregistrée dans la métallurgie et l'industrie des machines (435 en novembre, contre 64 en décembre, dont 39 dans le Jura bernois). (ats)

## L'IMPARTIAL

### Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Domicile : \_\_\_\_\_  
No postal : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

ABONNEMENTS :  
3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chau-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

\* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chau-de-Fonds.



ventes spéciales autorisées du 15 janvier au 4 février

# SOLDÉS

le géant romand du meuble pulvérise les prix!

## PAROIS

	Prix Segalo	Prix soldé
- moderne chêne, 3 éléments et demi	(4650.-)	2980.-
- classique noyer 3 éléments + ¼ de rond	(6180.-)	4500.-
- moderne structurée blanc et acajou 3 élém.	(5828.-)	3200.-
- style anglais, 4 éléments en angle en chêne	(9575.-)	6575.-
- moderne acajou, 3 éléments et demi	(3460.-)	2580.-
- classique moulurée en noyer, compacte	(3420.-)	2580.-
- classique moulurée en noyer, compacte	(1650.-)	1290.-
- classique compacte bas avec avancement	(3540.-)	2840.-

## SALONS

- moderne tissu rouge, 5 chauffeuses, 1 angle	(3950.-)	1980.-
- classique canapé 3 pl., 2 faut., tissu rouille	(4100.-)	2400.-
- classique canapé 3 pl., 2 fauteuils, tissu berbère beige	(2500.-)	1590.-

## Prix Segalo

## Prix soldé

- moderne cuir, canapé 3 pl., 2 fauteuils	(6850.-)	4980.-
- Louis XIII, os de mouton, canapé 3 pl., 2 fauteuils	(3250.-)	1980.-
- classique canapé 3 pl., 2 fauteuils, tissu vert	(3380.-)	2880.-
- rustique canapé 3 pl., 2 fauteuils, carcasse en chêne	(2390.-)	1990.-
- classique canapé 3 pl., 2 fauteuils, tissu à fleurs	(2890.-)	1870.-
- classique canapé 3 pl. 2 fauteuils, tissu miel	(3370.-)	1980.-
- classique canapé 3 pl., 2 fauteuils, tissu brun	(3950.-)	2950.-

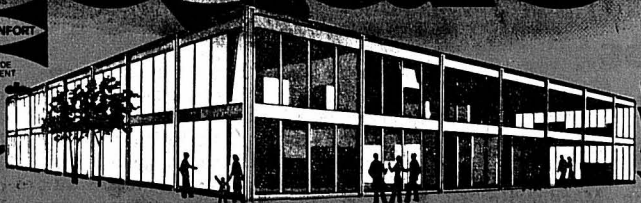
## CHAMBRES A COUCHER

- armoire seule noyer à bague, 4 portes	(2500.-)	1800.-
- semainier assorti	(1120.-)	540.-
- chambre à coucher complète, armoire 4 portes, 2 lits 95x190, coiffeuse, miroir en chêne et structuré blanc	(3980.-)	2850.-
- chambre à coucher daim bleu et palissandre lit 160, armoire 4 portes, coiffeuse	(4825.-)	4225.-
- chambre à coucher noyer, classique, armoire 5 portes, 2 lits 95x190 cm., coiffeuse	(3960.-)	3260.-

## SALLE A MANGER

- en lf, table ovale, 6 chaises, 1 buffet plat	(6900.-)	4900.-
--	----------	--------

meubles tapis lustrerie rideaux  
**Segalo**



LA CHAUX-DE-FONDS  
Bd. des Eplatures 44 - 26 60 60/61

## OUVERTURE OFFICIELLE LAITERIE DU COLLÈGE

Collège 17 - Tél. (039) 22 32 23  
La Chaux-de-Fonds

JEUDI 31 JANVIER - VENDREDI 1er FÉVRIER  
SAMEDI 2 FÉVRIER

## OFFRES SPÉCIALES

Yoghourts YOPLAIT aux arômes	3 pour 2
Fromage GALA, la boîte de 3 port.	Fr. 1.-
Huile d'arachides, le litre	Fr. 3.75
Mouchoirs TEMPO, 6 x 10 pièces	Fr. -.95

## PROFITEZ! Encore bien d'autres offres spéciales!

Une petite attention sera remise à chaque cliente  
Livraison à domicile - Ouvert le dimanche de 8-10 h.

Se recommandent:  
M. et Mme Jean TOROSANTUCCI Fils

# 4 1/2%

+ sécurité = obligations de caisse UBS

Les obligations de caisse UBS représentent un placement sûr et rémunérateur:

4 1/4% d'intérêt pour une durée de 3 ou 4 ans  
4 1/2% pour une durée de 5 à 8 ans



Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds Le Locle  
50, av. Léopold-Robert 2, rue Henry-Grandjean  
Les Ponts-de-Martel  
17, rue de l'Industrie

# Sucre cristallisé fin

Une sage recommandation - faites donc des provisions!

action

kg

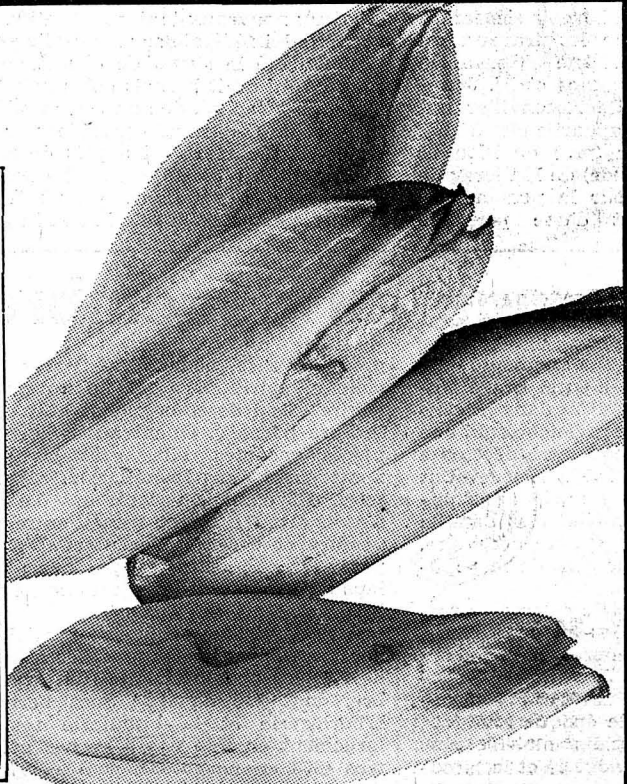
1.<sup>10</sup>  
1.<sup>00</sup>  
au lieu de 1.20

Action

Endives belges

500 g

1.<sup>30</sup>



Maggi

Arôme

action

250 g

1.<sup>95</sup>

au lieu de 2.50



Gerber Gala, Fromage double crème 2 x 80 g

action



2.<sup>10</sup>

WARO + AMARILLO



Articles de marque à prix ABM!

**ABM Spezial spécial speciale**

- SUCHERBA bonbons aux herbes 100 g **1.-**
- LINDT praliné, noisette, lait à 50 g **-.70**
- LINDT MIELLA chocolat au lait avec nougat au miel 50 g **-.70**
- HUG noisettes 75 g **1.30**
- HUG cœurs noisettes 125 g **1.30**

La Chaux-de-Fonds : POD 2000, av. Léopold-Robert

**JEAN'S MELODY**  
cherche pour date à convenir  
**VENDEUSE**

ayant quelques années de pratique, personne dynamique, aimable et de confiance. Age idéal 35-45 ans. Se présenter Boutique **JEAN'S MELODY** Neuve 5, tél. (039) 23 23 43, La Chaux-de-Fonds.

**CHAUFFEUR**

permis poids lourds est cherché pour tout de suite ou date à convenir. Place stable pour homme capable et travailleur. Ecrire sous chiffre AM 2779 au bureau de L'Impartial.

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

Par suite d'une vacance au Centre électronique de gestion (CEG), la DIRECTION DES FINANCES met au concours un poste de

**PROGRAMMEUR (EUSE)-PUPITREUR (EUSE)**

justifiant de quelques années d'expérience et possédant les langages COBOL et si possible ASSEMBLEUR, ainsi qu'une bonne culture générale.

**Exigence:** être titulaire du certificat fédéral de capacité d'employé (e) de commerce (CFC) ou d'un titre équivalent

**Traitement:** selon statut et échelle des traitements du personnel communal

**Horaires:** l'horaire mobile est en vigueur dans l'administration communale

**Entrée en fonction:** à convenir.

Adresser les offres de services manuscrites, accompagnées du curriculum vitae et des copies de certificats à la Direction des Finances, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 février 1980.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Finances, téléphone: (038) 21 11 11 — interne 267.

**DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE**

Par suite du prochain départ à la retraite du titulaire, le poste de

**chef du service technique**

est mis au concours.

**Exigences:**  
Ingénieur agronome diplômé de l'EPF

Notions de droit

Habitude d'un travail administratif précis

Engagement personnel

Esprit de réflexion et de décision

Facilité d'adaptation

Contact agréable avec les personnes et les autorités

Bonne santé

**Activités principales:**  
Crédits d'investissement

Constructions rurales

Office de la culture des champs

Gérance des immeubles agricoles

Application du droit foncier rural

**Traitement et obligations:**  
légers

**Entrée en fonction:**  
1er juillet 1980 ou date à convenir (un temps d'information et de préparation est prévu avec le titulaire actuel).

Pour tous renseignements, s'adresser au Service technique du département de l'Agriculture, Château, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 36 42.

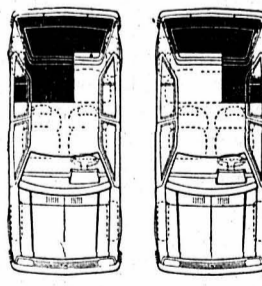
Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.



Mitsubishi Colt dès Fr. 9 990.-\*

**Elle a plus, elle fait plus.  
Mais elle ne coûte pas plus.  
Maintenant aussi en version automatique.**

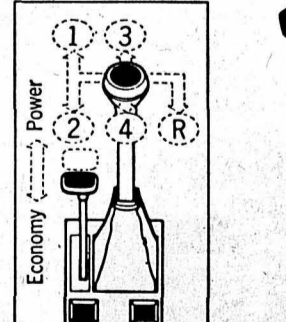
**Résout tous les problèmes de transport sans problème.**



La Colt dispose d'un coffre d'un volume variable. En effet, le dossier de la banquette arrière comporte deux parties asymétriques qui peuvent être rabattues séparément. Et à l'avant on trouve des sièges couchettes.

**Voiture de sport et voiture économique.**

La Colt 1400 GLX avec Super-Shift possède 4 vitesses pour sprinter et 4 vitesses pour économiser. Tout en roulant, il suffit d'un geste pour transformer sa voiture de sport en une voiture économique. Et vice-versa.



**Une nouvelle dimension.**



La Colt 5 portes n'a pas simplement été dotée de deux portes supplémentaires qui comportent des crans de sûreté pour les enfants. Mais encore, l'empattement a été augmenté de 8 cm. Pour que les portières aient des dimensions correctes et pour gagner de la place dans l'habitacle.

**Sûre dans chaque virage.**



La Colt se montre d'une stabilité exemplaire dans les virages. Grâce à la traction avant; à la suspension à roues indépendantes avec jambes élastiques Mc Pherson, aux ressorts hélicoïdaux placés excentriquement par rapport à la jambe élastique, et au départ négatif de l'axe du pivot de fusée.

Désormais la gamme des Colt est encore plus étendue:  
Colt 1250 EL, 3 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 9'990.-  
Colt 1250 GL, 3 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 11'290.-  
Colt 1400 GLX, 3 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'290.-  
Colt 1400 GT, 3 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'990.-  
Colt 1250 GL, 5 portes, 4 vitesses, 55 CV/DIN, Fr. 11'790.-  
Colt 1400 GLX, 5 portes, Super-Shift, 70 CV/DIN, Fr. 12'790.-  
Colt 1400 GLX Automatique, 5 portes, boîte automatique à convertisseur 3 vitesses, Fr. 13'790.-

**Coupon.** Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir une documentation concernant la Mitsubishi Colt.

Nom/Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

No postal/localité: \_\_\_\_\_

A adresser à: MMC Automobiles SA, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur (Tél. 052/23 57 31).

**A l'aise sur chaque route.**

La Colt a une tenue de route qui ne saurait être meilleure. Car à l'arrière aussi, elle possède des roues indépendantes à carrossage négatif. Et une nouvelle suspension: une stabilité remarquable est assurée par des bras oscillants qui étayent toute la largeur de véhicule.

Le signe aux trois diamants est propre à Mitsubishi. Parce que toutes les Mitsubishi possèdent trois caractéristiques qui leurs sont propres. Une technique et une ligne d'avant-garde; un comportement routier et un équipement de grande classe; une finition et une fiabilité parfaites.



Représentations officielles : **Le Locle :** Jalusauto SA, La Jaluse 3, 039 / 31 10 50 — **Succursale :** avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds, 039 / 23 84 85. — **La Chaux-de-Fonds :** Garage Guttman Succ., G. Proietti, 110, rue de la Serre, 039 / 23 46 81.



# Les maisons spécialisées de la

## Carlo Bieri

DÉCORATEUR - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Magasin et atelier: Rue du Parc 92-94  
Téléphone (039) 22 49 17

Tapis, rideaux, meubles rembourrés  
Meubles anciens



**Salon canin**  
**AU CHIEN ÉLÉGANTE**  
H. Leschot - Parc 28  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 74 81  
Domicile: (039) 22 67 49  
Toilettes et bains toutes races  
Toutes les parures  
Bains médicamenteux  
Soins affectueux garantis  
RAMINA Home pension pour chats

## Coiffure Ginette

SE RECOMMANDE  
POUR TOUTES VOS COIFFURES

Parc 31 b - Tél. (039) 22 14 28

## Tadeco

TAPISSIER - DÉCORATEUR  
Leibundgut Jean-Marc

Rénovation meubles rembourrés  
Vente et pose de tapis et rideaux  
Meubles et objets de décorations  
31 b, rue du Parc  
Tél. (039) 23 96 31

## datronic sa

Jardinière 123, La Chaux-de-Fonds, 039/23 98 23

- Organisation et conseils
- Service bureau et télétraitement
- Packages IBM 32 ou 34 «clé-en-main»
- Programmation sur mesure

services et conseils en informatique

## UNIGROS SA

Dénrées alimentaires, vins en gros  
Département glaces et surgelés

Parc 141 - 2300 La Chaux-de-Fonds

LE FOURNISSEUR DES MAGASINS

Famila Mon Amigo



GOBET S. A. - Œufs en gros

Parc 2 - Tél. (039) 22 67 21

## Cercle Italien

CHEZ VITTORIO

Parc 43 - Tél. (039) 2313 33

SPAGHETTIS  
À LA MODE DU PATRON  
SPÉCIALITÉS MAISON

# RUE DU PARC

## Rue Jardinière 11

Charles Parel, vente et restauration de meubles anciens :

### l'amour du vieux et du beau dans un esprit de famille

Cela va faire trois ans que Charles Parel a regroupé son activité, soit local de vente, atelier et entrepôts, sous le même toit, baptisant sa nouvelle demeure de la rue du Parc, Le Petit Castel; un nom qui colle à ravir au charme de cette maison mais par trop modeste si l'on connaît un peu les merveilles que recèle son intérieur.

Pour accéder au local d'exposition, situé au dernier étage, l'on peut découvrir la filière du travail que l'on effectue en ce lieu. Tout d'abord les sous-sols regorgent de vieux meubles, en état plus ou moins bon, glanés ici et là par le maître des lieux ou remis par d'autres antiquaires et des clients aux fins de restauration; parmi cet entassement l'œil avisé du connaisseur ou le regard sentimental de l'amoureux du passé retiendra déjà telle belle porte d'armoire, telle découpe et moulure d'un bois de lit, tel

plateau de table marqueté, toutes des pièces qui cependant, à ce moment-là et à cet endroit-là porte bien la marque de leur âge.

Au premier étage, où règne en maître M. Pellaton, ébéniste depuis près d'un demi-siècle et entré dans la maison il y a neuf ans, c'est l'atelier; un bon équipement de machines, des meubles complètement disséqués dont les éléments sont ici mis sous presse pour un recollage, sont là prêts à un ponçage minutieux, ou encore totalement abîmés, servent de modèle à la fabrication d'une copie conforme, selon les règles de l'art en vigueur à l'époque. On fait tout cela et bien d'autres choses difficiles à décrire pour les non-spécialistes dans cet entre d'artisans où flotte, en plus de l'odeur sympathique du bois et de la colle chauffée — comme dans l'ancien temps — cet entrain

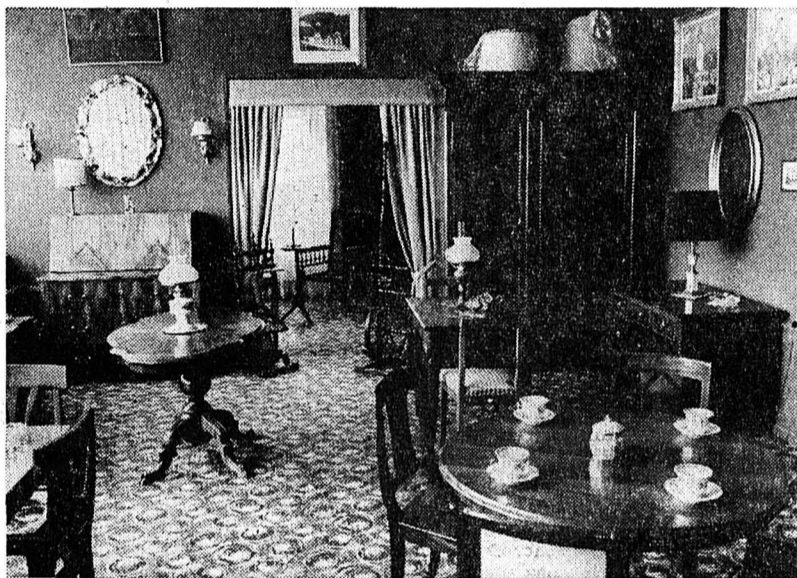
et cette joie qui ne naissent que de l'amour et du plaisir apportés à son travail.

Et pourtant, il n'est pas simple de redonner une nouvelle jeunesse à ces armoires, fauteuils, tables, etc., qui ont pour la plupart déjà défilié des siècles. A voir leur fini, leur aspect patiné de perfection, leur beauté qui ne peut que séduire, on se dit que c'est là un bien beau métier que de savoir nous donner encore aujourd'hui autant de merveilles de l'art du meuble.

Il y a de quoi satisfaire tous les goûts, dans tous les styles, et l'aménagement de l'étage supérieur de la maison, rénové de façon à bien mettre toutes ces pièces en valeur, vaut la visite. Nous y avons repéré quelques meubles rarissimes dans leurs détails, en particulier une superbe armoire Louis-Philippe, de ravissants canapés Louis XVI, des commodes qui de plus en plus reprennent places de reines dans les intérieurs.

C'est vrai, ce petit Castel est à visiter, ne serait-ce que pour le plaisir, et les artisans qui l'habitent et y travaillent, en plus de leur savoir-faire, ont encore l'esprit d'accueil et l'entregent d'antan. Avec en plus la passion communicative puisque l'apprenti n'est autre que Parel junior et que la comptabilité et le travail administratif sont confiés en grande partie à Mme Parel.

(Photo Impar-Bernard - ib)



Magasin d'antiquités et atelier de restauration

le petit Castel

Charles Parel  
11, rue Jardinière  
2300 La Chaux-de-Fonds / tél. 039 23 06 45

## RUE DU PARC 139

Michel Voisard, cycles et cyclomoteurs :

### le domaine de la petite reine et ses accessoires

Année anniversaire pour cette entreprise familiale qui depuis 25 ans est établie à la rue du Parc. En fait, c'est depuis quelque 50 ans que Lucien Voisard voue son activité au service et à la défense de la «petite reine», cédant les rênes à son fils Michel en 1975. Celui-ci sort d'un apprentissage de mécanicien, en 1964, suivant la voie paternelle par simple goût du métier; il se plaît à être ainsi son propre maître, à continuer à satisfaire une clientèle fidèle et carresse même l'espoir que l'un de ses deux fils perpétuera cet esprit familial d'entreprise. Il faut dire qu'aujourd'hui, un commerce de cycles et cyclomoteurs bénéficie d'une

certaine mode et d'un engouement assez généralisé. Mais à visiter ce magasin, à détailler quelque peu la centaine de cycles en stock, l'on est perplexe devant l'évolution, dans la diversité des genres, dans l'amélioration technique de la fabrication.

Et il s'avère que le conseil du spécialiste devient indispensable: que choisir en effet entre le vélo traditionnel, le randonneur à guidon de course et au poids léger, le vrai course ou le mi-course? Quelle somme faut-il consacrer à cet achat, préférer le cycle à quelque 400 francs et plus ou se rabattre sur un modèle meilleur marché?

De toute façon, en étant agent exclusif de la maison Cilo, en vendant depuis un demi-siècle ces articles de qualité suisse, la confiance n'est plus à acquérir et le choix se règle dans les détails. Il en est de même pour la gamme des cyclomoteurs où la proposition est si vaste et si diversifiée que l'on pourrait parler du cycle ou cyclomoteur personnalisé, en fonction de vos aptitudes sportives ou de vos besoins de déplacement.

Et il ne faut pas oublier, surtout, que chez le spécialiste vous êtes au bénéfice d'un service après-vente et d'un service d'entretien et de réparation. Un aspect des plus intéressants dans ce domaine-là, si l'on songe un peu à la vulnérabilité de ces engins en cas de chute, ou encore en ce qui concerne les cycles d'enfants et les cyclomoteurs d'adolescents. Une porte où frapper dans ces occasions-là est une chose précieuse.

(Photo Impar-Bernard - ib)



## Garage M. Voisard

AGENCE OFFICIELLE CYCLES ET CYCLOMOTEURS CILO

Depuis 25 ans à votre service à la rue du Parc 139 - Tél. (039) 22 14 23.

PUBLICITÉ:



ANNONCES SUISSES S. A. - ASSA

La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 31, tél. 23 22 14



La séance hebdomadaire du Conseil fédéral

# Jeux de Moscou: les sportifs seuls décideront

## Espionnage: l'Afrique du Sud fait des siennes

La Suisse va-t-elle boycotter les Jeux olympiques de Moscou, comme elle l'avait fait en 1956 à Melbourne? Le Conseil fédéral a brièvement évoqué la question, hier. Il a constaté que, chez nous, le sport n'est pas étatisé. Si bien que la décision appartient au Comité olympique national et à chaque athlète en particulier. Le Conseil fédéral se réserve toutefois la possibilité de faire une déclaration publique au sujet de ces jeux, suivant comment évoluera la situation politique. Pour l'instant, aucun contact n'a été pris avec les fédérations sportives.

Au chapitre international toujours, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport du Département de justice et police consacré à deux ressortissants sud-africains soupçonnés d'espionnage. Eh bien oui! Ces deux personnages étaient véritablement des espions. Et s'ils n'avaient pas pris la clef des champs à temps, ils seraient actuellement sous les verrous! Le Département des Affaires étrangères va maintenant convoquer l'ambassadeur de la République sud-africaine en Suisse pour lui transmettre une note de protestation à l'intention de son gouvernement.

Qu'on espionne les deux individus en cause? Les mouvements d'opposition en Afrique du Sud. Le personnage principal, le dénommé Craig Williamson, qui s'était bâti pour la circonstance une solide réputation d'opposant à la politique d'apartheid, avait réussi à se faire nommer sous-directeur du Fonds international d'échange universitaire, à Genève. Cette organisation internationale privée, soutenue par les pays scandinaves, les Pays-Bas et le Canada, a pour but d'aider financièrement les étudiants d'Afrique et d'Amérique du Sud qui ont quitté leur pays pour des motifs politiques. Les contacts ainsi entretenus permettent de remonter la filière et d'en savoir beaucoup sur les mouvements d'opposition dans les pays en cause pour qui est chargé de pousser la curiosité aussi loin!

Le deuxième homme, membre des Services secrets sud-africains, lui aussi, est le général Jacobus Coetzee, dépêché à Zurich pour essayer d'étouffer l'affaire. Avec l'aide de Williamson, il avait soumis le directeur du Fonds international d'échange universitaire à un chantage.

### SÉCURITÉ: CINQ MINISTRES VIGILANTS

Toujours au chapitre international, le Conseil fédéral a entendu hier M. Kurt Furgler rendre compte de l'entrevue qu'il a eue mardi à Melun avec les ministres français, allemand, autrichien et italien chargés de la sécurité intérieure. Il y fut question de la collaboration dans la lutte contre la crimi-

nalité internationale, dans le domaine du terrorisme et du trafic des stupéfiants notamment. Une collaboration étroite à souhait. De telles rencontres ministérielles à cinq ont lieu périodiquement.

### UN BEAU CADEAU AU CICR

Encore le domaine international: c'est du Comité international de la Croix-Rouge qu'il s'agit cette fois. Le Conseil fédéral souhaite faire don au CICR d'un nouveau bâtiment pour l'Agence centrale de recherches, ainsi que des installations dont l'agence a besoin pour le traitement et le stockage des informations. Le Parlement est prié d'ouvrir un crédit de 15 millions de francs, dont... 7 millions ont déjà été votés, en 1963. A l'époque déjà, en effet, il avait été question d'offrir ce bâtiment au CICR. Mais ce dernier n'avait pas réalisé son projet, pour différentes raisons.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Les besoins du CICR et la technique en matière d'informatique ayant évolué considérablement entre temps, le crédit nécessaire est plus important qu'en 1963. D'où la nécessité, pour le Parlement, de se prononcer à nouveau.

L'Agence centrale de recherches est un département du CICR chargé principalement de rechercher les personnes disparues lors de conflits armés ou dans des situations de troubles, d'assurer le contact entre les prisonniers de guerre ou les détenus politiques et leurs familles, voire de donner aux survivants des informations sur la mort de leurs proches. Actuellement, elle est particulièrement mise à contri-

### Au Tribunal de Sion Réclusion pour l'escroc-mythomane

Le Tribunal de Sion placé sous la présidence de M. Christian Jacquod a rendu mardi matin son jugement dans l'affaire du professeur Ravis, cet étrange personnage aux relations multiples, auteur de maints ouvrages, mythomane à ses heures et qui s'est rendu coupable d'escroquerie durant son séjour en Valais dans les années 74-75.

Les juges de Sion ont retenu à son endroit les délits suivants: faux dans les titres, escroqueries, dénonciation calomnieuse et abus de confiance. Ils ont condamné le professeur Robert Ravis à deux ans d'emprisonnement sous déduction des 87 jours de détention préventive subie et à l'expulsion du territoire suisse pour une durée de dix ans.

Le professeur Ravis devra d'autre part payer à ses victimes valaisannes plus de 120.000 francs, soit 118.000 francs à l'imprimeur séduisois, Jean Gessler, et 2603 fr. 50 à l'éditeur, Guy Gessler, tout cela avec un intérêt à 5 pour cent.

Rappelons que c'est en établissant une centaine de faux contrats pour des annonces publicitaires que le professeur Ravis avait escroqué ses victimes. (ats)

bution par le problème des réfugiés en Asie du Sud-Est.

### ÉCONOMIE: NUAGES A PARTIR DE L'ÉTÉ

A part cela, hier, le Conseil fédéral a traité de nombreux recours et de crédits supplémentaires. Il a aussi approuvé le quatorzième rapport sur la politique économique extérieure et le trente-et-unième rapport concernant les modifications du tarif d'usage des douanes.

Le premier de ces rapports constate la reprise des exportations et la diminution marquée de l'excédent de notre balance des revenus suite à la montée vigoureuse des prix à l'importation. La légère reprise économique qui s'est dessinée en Suisse au cours des derniers mois devrait se poursuivre durant le premier semestre de 1980, dit le Conseil fédéral dans ce rapport. Après, nous ressentirons les conséquences du préjudice que les nouvelles augmentations du prix du pétrole ont porté à l'économie mondiale.

### Surprenante décision du Tribunal fédéral des assurances

## UN FUMEUR INVÉTÉRÉ VOIT SA RENTE AI DIMINUÉE

La rente AI d'un invalide a été réduite de 10 pour cent par la caisse de compensation compétente, il y a près de deux ans. Raison: le patient étant un fumeur invétéré, il avait contribué à compromettre sa santé. Un recours interjeté par l'intéressé a été rejeté aussi bien par les autorités cantonales d'assurance que par le Tribunal fédéral des assurances (TFA). L'affaire a été rapportée en décembre dernier par la revue à l'intention des caisses de compensation, qui a publié un extrait des considérations qui ont motivé l'arrêt du TFA:

«L'assuré n'accepte pas le reproche de «faute grave» à propos de sa consommation de tabac: il allègue que des centaines de milliers de Suisses fument chaque jour 20 à 30 cigarettes. Il admet, comme une chose notoire, que la consommation de nicotine est nuisible, mais cela mènerait trop loin, d'après lui, de réduire (sous prétexte de faute grave) la rente de tous les grands fumeurs qui deviennent invalides et dont l'invalidité a été causée entièrement ou partiellement, ou aggravée, par l'usage du tabac. Cependant, ces arguments ne sont pas pertinents. Selon la jurisprudence du TFA, il faut, en cas d'abus de tabac, toujours admettre l'existence d'une faute grave lorsque l'assuré aurait pu, en faisant preuve de la prudence dont il était capable, vu son instruction, reconnaître à temps que l'abus du tabac pendant des années comporte

La Cour d'appel de Paris a tranché

## C. Belshaw sera probablement extradé

M. Cyril Belshaw, le professeur canadien que la justice vaudoise suspecte du meurtre de sa femme Betty, et qui avait été arrêté en novembre à l'aéroport de Roissy, sera donc livré à la police suisse. La Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris a donné mercredi un avis favorable à la demande d'extradition formulée le 13 novembre par la voie diplomatique. Le gouvernement français n'est pas tenu par cette décision. Mais on peut s'attendre à ce que le ministre de la Justice prenne à bref délai le décret d'usage en pareil cas et prononce l'extradition.

### ARGUMENTS RÉFUTÉS

La Cour n'a pas retenu les arguments de la défense, selon lesquels les faits allégués par la demande d'extradition seraient trop imprécis et justifieraient une enquête en France. Le tribunal a retenu la matérialité des faits, telle qu'elle a été établie par le juge d'instruction vaudois. Ces faits, aux yeux du président Fau, constituent

une présomption suffisante de culpabilité. Il y a présomption de crime.

C'est le 28 mars 1979, en effet, qu'a été découvert, entre Aigle et Le Sepey, le cadavre dénudé de Mme Belshaw, enfermée dans un sac de plastique. Peu importe que la cause de la mort ne puisse être établie de manière précise. En outre, «les mensonges» imputés à M. Belshaw, et la falsification qu'il a reconnue du document dentaire concernant sa femme — et qui a retardé de plusieurs mois l'identification du corps — apparaissent effectivement comme des indices troublants, en raison même de la personnalité de l'inculpé.

La Cour ne s'est pas arrêtée non plus aux affirmations de l'inculpé selon lequel Mme Belshaw aurait disparu à Paris, lors d'un séjour commun du couple dans la capitale française, le 14 janvier 1979. Les allégations de la défense à ce sujet ne sont pas étayées par des éléments de preuve suffisants. (ats)

le danger d'une grave atteinte à la santé, et s'abstenir en conséquence d'un tel abus. Ces conditions doivent être, en l'espèce, considérées comme remplies.»

### LES BASES LÉGALES

A ce propos, la revue rappelle brièvement quelles sont les bases légales. La loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI) dispose que les prestations en espèces de l'AI peuvent être refusées, réduites ou retirées temporairement ou définitivement, notamment à l'assuré qui a, par faute grave, causé ou aggravé son invalidité. Selon un arrêt du Tribunal fédéral (ATF), a commis une faute grave celui qui ne se conforme pas à ce qui peut être raisonnablement exigé de toute personne placée dans une situation identique, dans les mêmes circonstances. Toutefois, d'après une disposition du règlement sur l'assurance-invalidité (RAI), la prestation ne peut être ni réduite ni retirée pendant la durée d'une cure de

désintoxication, ni quand l'assuré s'est amendé. S'il est récidiviste ou n'observe pas les prescriptions concernant son traitement, la réduction est de nouveau effectuée. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sur l'invalidité et l'impotence précise dans ses directives (No 258) ce que l'on entend par «s'amender». (ats)

A Genève

## Mort d'Alfredo Dominguez

Le guitariste bolivien Alfredo Dominguez vient de décéder subitement dans sa 42e année à Genève où il s'était établi. Cet artiste a été membre du groupe folklorique «Los Jairas» jusqu'en 1973 avant de se produire en soliste et de s'adonner à la poésie et à la peinture. (ats)

Alpiniste suisse disparu dans les Andes

## LES RECHERCHES RESTENT VAINES

Les recherches entreprises afin de retrouver l'alpiniste helvétique Norbert Rainer Bruckmaier, disparu voilà deux semaines dans le massif de l'Aconcagua à la frontière argentine-chilienne, devraient être stoppées très bientôt. A Buenos Aires, on affirmait mardi que les équipes de sauvetage de l'armée nationale avaient minutieusement examiné le terrain situé entre le refuge Lantardida Argentina et la crête La Canaleta après la disparition du citoyen suisse. Malgré les efforts déployés, aucun succès n'a pu être enregistré.

A Mendoza, les experts en la matière supposent que M. Bruckmaier est mort de froid enseveli sous une épaisse

couche de neige. Les chutes de neige continues gênent considérablement les recherches effectuées sur le plus haut sommet des Andes et impliqueront vraisemblablement un arrêt des recherches.

M. Norbert Bruckmaier s'était joint à une expédition andine organisée par un magasin de sport lucernois, selon l'ambassadeur de Suisse à Buenos Aires. Au cours de l'ascension du volcan Aconcagua (6958 mètres), l'alpiniste s'était grièvement blessé. Son état étant grave, les autres membres de l'expédition avaient rejoint Mendoza afin d'y chercher de l'aide.

Rappelons que la première ascension du sommet andin avait été réussie par le Suisse Zurbriggen en 1897. Cette dernière ne pose pas trop de difficultés pour un alpiniste averti. Néanmoins, les intempéries fréquentes occasionnent des risques non négligeables. (ats)

Prix de Lausanne

## Soixante-neuf danseurs en scène

Soixante-neuf jeunes danseurs et danseuses de quinze et dix-neuf ans (55 filles et 14 garçons), venant de treize pays dont la Suisse (quatre filles et un garçon), participent depuis hier, au Palais de Beaulieu, au 8e Prix de Lausanne, concours international pour jeunes danseurs organisé par la Fondation en faveur de l'art chorégraphique. Une petite moitié passera avec succès les éliminatoires et parviendra aux demi-finales publiques de samedi. Lors de la finale, dimanche soir, il ne restera que douze à quinze concurrents pour tenter de décrocher un prix, sous la forme d'une bourse pour un stage d'une année dans une académie de danse de renom mondial (New York, Londres, Paris, Cannes, Monte-Carlo). Quatre Prix de Lausanne (une bourse d'étude accompagnée de six mille francs pour l'entretien) seront décernés. (ats)

### PUBLICITÉ

## Nous manque-t-il un «code du travail»?

Nous avons un code civil, un code pénal, un code des obligations et une législation sur la protection des ouvriers et employés. Nous ne possédons pas, en revanche, ce qu'on appelle ailleurs un code du travail.

Les Hongrois, eux, en ont un. Comme tous les codes, celui-ci n'a bien évidemment, que de fort lointains rapports avec un contrat collectif. Il n'est qu'une loi, un diktat de l'Etat.

Et, précisément, ce code du travail hongrois vient de subir une ou deux modifications qui ne manqueront pas d'intéresser les travailleurs de notre pays et ceux qui se veulent leurs représentants, souvent enclins à ne voir de beau que ce qui se passe à l'Est. En effet, une récente dépêche de l'AFP (qui n'a, faut-il le souligner, suscité en Suisse ni interview, ni commentaires), nous apprend que «le code du travail hongrois a été modifié de manière à donner aux entreprises les moyens de faire régner une discipline plus sévère sur leur personnel et de mieux utiliser les compétences.

Ces mesures, entrées en vigueur le 1er janvier, prévoient notamment que l'organisation du travail sera laissée «à la discrétion de l'employeur» qui pourra supprimer les périodes de pause et affecter un même employé à plusieurs postes de travail. Des salaires accrus seront versés à ceux qui remplissent plusieurs fonctions. D'autre part, la mobilité des employés sera encouragée; une entreprise pourra se défaire tem-

Dans le canton de Soleure

## Collision en chaîne

Une collision en chaîne est survenue hier matin sur l'autoroute N1, près de Kestenholz (SO), à la suite de l'ouverture inopinée du capot d'une voiture. Trois personnes ont été légèrement blessées tandis que six véhicules ont été plus ou moins endommagés.

L'accident se produisit lorsqu'un automobiliste voyant son capot s'ouvrir brusquement alors qu'il effectuait une manœuvre de dépassement freina jusqu'à immobiliser son engin. Surpris par cette réaction deux autres automobilistes emboutirent le premier, sur ces entrefaites, une voiture venant en sens inverse freina et percuta la barrière de sécurité, suivi d'un train routier qui s'immobilisa en travers de la chaussée. Une camionnette qui survint peu après ne put éviter l'obstacle que constituait le train routier et entra en collision avec la remorque. Cette collision en chaîne provoqua un embouteillage dans les deux sens. (ats)

Association pour une libre information

L'ATOUT

Rédacteur responsable: René-Henri Wüst  
Case postale 820 - 1211 Genève 1

porairement d'une partie de son personnel au profit d'une entreprise au carnet de commandes mieux rempli. Les sanctions à l'encontre des travailleurs indisciplinés seront renforcées et appliquées même si ceux-ci ont quitté l'entreprise à laquelle ils ont causé des dommages.»

A lire toutes ces amabilités, on en vient tout de même à se dire qu'en dépit de ses imperfections, le système d'économie de marché dans lequel nous vivons ne manque pas d'attraits. Et qu'avant d'en changer, il conviendrait de réflé-

chir avec un sérieux tout particulier.

Subsidiairement, on peut se demander si les dispositions visant à «accroître la mobilité» de ces travailleurs ne visent pas plutôt à camoufler un chômage sectoriel assez grave (en dépit des dénégations officielles). Et si le remède adopté par le code hongrois du travail ne présente pas sur les prestations de l'assurance-chômage l'avantage d'une incontestable économie pour l'Etat.



Denrées alimentaires: composants, ingrédients et additifs

# Dispositions légales pour savoir ce que l'on mange!

Notre nourriture est-elle empoisonnée? Il serait faux de le prétendre, et tout aussi inexact de supposer que nos aliments ne contiennent aucune substance toxique indésirable. L'un des problèmes réside dans les concentrations de substances qui déterminent essentiellement leur toxicité. Cependant, il n'y a pas que les pesticides — les résidus des produits antiparasitaires — ou les nombreux additifs avec ou sans valeur nutritionnelle, auxquels l'opinion publique a été particulièrement sensibilisée depuis plusieurs années, mais aussi les composants, les ingrédients qui jouent un rôle important dans la qualité des produits proposés au consommateur.

Dans l'optique de l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires entrée en vigueur le 1er janvier de cette année, il est intéressant d'en savoir plus, aussi bien sur les contrôles de qualité rigoureux qui ont lieu dans l'industrie alimentaire, que sur les indications que le consommateur trouvera sur les emballages des produits qu'il achètera.

## LA CHASSE AUX PESTICIDES

La garantie d'une qualité impeccable d'un aliment réclame l'accomplissement d'importants travaux et des frais considérables. Difficiles à réaliser et à supporter tout à la fois, par les petites et moyennes entreprises de la branche alimentaire. Aussi, un laboratoire commun (Laboratoire Commun Galactina SA et Laiteries Réunies Berne SA) a-t-il été fondé en 1969 afin d'opérer les contrôles non seulement pour les deux firmes directement intéressées, mais pour nombre de sociétés et de groupes industriels. Maisons étrangères

comprises. Les problèmes de résidus les plus subtiles sont traités dans ce laboratoire dont les appareils permettent l'analyse de plus de 200 substances figurant parmi les plus toxiques de notre environnement. La précision des analyses est de l'ordre d'un milliardième de gramme!

Ces détections font partie des obligations exigées par la loi et même si cette dernière laisse aux fabricants le choix des moyens, les contrôles tiennent compte des nouvelles données de la technologie, en se préoccupant également des emballages.

## Denrées, ingrédients et additifs: savoir plus

La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) à Berne, a édité un aide-mémoire au sujet non seulement de la désignation spécifique qui doit renseigner l'acheteur sur la nature de la denrée, mais aussi sur les composants des denrées, les ingrédients et les additifs. Qu'est-ce que représentent ces différentes notions au juste?

Dans la pratique, et en vertu des dispositions légales entrées en vigueur au début de cette année, les emballages ou étiquettes doivent indiquer, par ordre pondéral décroissant, les composants — à savoir en premier lieu les ingrédients constituant la plus grande part, ceux représentant la plus petite partie de l'aliment, selon certains critères, au moment de la fabrication. L'eau constituant une exception selon les produits.

Les ingrédients, denrées alimentaires ajoutées à d'autres denrées: farine, graisse, sucre, beurre, miel etc. figureront également sur les étiquettes, de même que les additifs: substances avec ou sans valeur nutritionnelle, ajoutées pour des raisons technologiques telles que la conservation, ou pour faciliter le mélange, pour des raisons sensorielles: couleur, goût, etc. Il existe une ordonnance fédérale séparée pour ces additifs: autorisés, classés par quantité maximale, selon les denrées etc. Les additifs qui ne sont pas expressément autorisés pour la fabrication d'une denrée bien définie sont interdits!

## CES ADDITIFS QUE L'ON CONNAIT MAL

Les denrées qui ne figurent pas dans la liste d'application n'ont pas le droit de contenir des additifs. Ceux-ci sont répartis en 12 classes, ils représentent un total de 184 substances, sans tenir compte des arômes dont il existe plusieurs centaines.

## QUELS PESTICIDES?

Quels sont les pesticides susceptibles d'être trouvés dans nos aliments? Ce sont d'une part les résidus de pesticides organochlorés, tels que le DDT, l'hexachlorobenzène (fongicide), l'hexachlorocyclohexane (insecticide) et, d'autre part, des composés organophosphorés (terme collectif désignant les produits protégeant les plantes et contenant du phosphore dans leur molécule), tels que le malathion et le parathion (marques commerciales de composés organophosphorés).

De plus, les agents de protection du bois, les produits pour la fumigation, ainsi que les biphenyles polychlorés qui sont extrêmement stables (molécules de polyphényles multichlorés) posent également des problèmes de contamination. Les mycotoxines naturelles forment un autre groupe de substances indésirables dans les aliments. Leur toxicité dépasse de loin celle des produits synthétiques. Il s'agit de produits du métabolisme de certains microorganismes. Les plus connus sont les aflatoxines qui ont pu être trouvées dans les amandes moulues, ou encore dans les fourrages (aflatoxines et patuline sont les noms de déchets toxiques du métabolisme de certaines espèces de moisissures). Pour terminer, mentionnons les nitrosamines (pouvant se former à partir des nitrates et des nitrites), les monomères de matières plastiques, ainsi que les métaux lourds, substances pouvant diminuer notablement la qualité d'un aliment en cas d'une teneur élevée.

## DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES

Tout en rappelant que la viande et les charcuteries sont exemptes de la déclaration obligatoire, mais que sur ce type d'aliments préemballés comme sur quantité d'autres, certains commerçants ou fabricants indiquent tout de même la date limite d'utilisation et-ou de vente, la manière de préparation voire de conservation optimale, les déclarations obligatoires sur les denrées préemballées sont: la désignation spécifique, qui doit correspondre à la nature, l'espèce, le genre, la sorte ou les matières premières utilisées pour la fabrication des denrées. La quantité: poids net ou volume, poids égoutté pour les conserves. Le prix de la marchandise et le prix par unité (par exemple par 100 grammes). La composition: ingrédients et additifs. A noter que les très petits emballages sont dispensés de la déclaration.

Voici un aperçu des classes d'additifs telles qu'elles sont remises en mémoire dans le document de la FPC:

● **Colorants naturels et artificiels.** Ceux qui sont naturellement partie des denrées: jaunes curcumine et lactoflavine, oranges carotinoïde et xanthophylle, rouge de betterave, vert chlorophylle, sont complétés par des colorants obtenus par procédés physique et chimique: le jaune chinoline, le rouge azorubin et amarante, l'indigo-carmin etc.

## Rubrique économique Roland CARRERA

● **Les antioxydants** préservent les denrées contre l'altération due à l'oxygène, à la lumière et aux traces métalliques; par exemple: l'acide ascorbique, l'acide citrique, la lécithine, le sulfite de sodium, le tocophérol etc.

● **Les célèbres agents conservateurs** qui retardent ou empêchent carrément l'altération des denrées dues aux microbes et parmi lesquels on trouve: les acides formique, sulfurique, benzoïque, sorbinique, les sorbates et le benzoate.

● **Les émulsifiants** qui favorisent dans les denrées, la fine dispersion de deux ou plusieurs composants non miscibles. On retrouve la lécithine bien connue et diverses synthèses artificielles.

● **Les anticoagulants:** stéarates, carbonate, silicate, ferrocyanure, acide silicique, tricalciumphosphate, empêchent la concentration des denrées qui absorbent l'humidité.

● **Les gélifiants, épaississants, stabilisateurs et liants:** gomme arabique, farine de caroube, pectine, fécule, gélatine alimentaire, tragant, etc.

● **Les alcalis, acides et sels:** neutralisent, acidifient, équilibrent les goûts, parmi d'autres usages très divers.

● **Les renforteurs de goûts** sont les glutamates, bien connus, et d'autres

substances organiques qui, sans posséder de saveur propre prononcée, peuvent agir comme renforteurs. (sodium, potassium, calcium de guanylate, inosinate).

● **Les produits aux enzymes** autorisés dans la préparation de certaines matières premières sont: l'amylase, la protéase, l'invertase, la pectinase.

● **Les produits de traitement de surface,** enfin à déclarer que s'ils sont consommés avec la denrée traitée sont des cires diverses, d'abeilles, de carnauba, la lécithine, la laque, la paraffine.

Avec les arômes et additifs dont l'usage est fixé dans la liste d'application et qui forment les deux autres classes.

## SONT INTERDITS:

La FPC rappelle également que sont interdits: les déclarations, indications, illustrations ou emballages qui pourraient induire en erreur l'acheteur, pour ce qui est de la nature, de la provenance, de la qualité ou du poids des denrées. Des indications telles que « pur » ou « naturel » pour toutes denrées colorées artificiellement ou contenant des agents conservateurs chimiques. Des indications telles que « sans colorants » ou « sans agents conservateurs » alors que les colorants et-ou les agents conservateurs sont de toute façon interdits pour la denrée présentée. Sans parler des déclarations attribuant un effet salutaire ou prophylactique aux denrées...

Les questions et réclamations peuvent être adressées par les consommateurs aux Laboratoires cantonaux de chimie, chimistes cantonaux ou services de la santé publique suivant les cantons, dont le siège se trouve dans les chefs-lieux respectifs... Ou à la FPC.

## Commerce de détail: mouvement de concentration renforcé

Une forte concentration caractérise le commerce de détail en Suisse: en 1978, 500 entreprises totalisaient les 50 pour cent du chiffre d'affaires de la branche évalué à 42,6 milliards de francs, alors que les autres 50 pour cent se répartissaient entre 50.000 entreprises. Un exemple typique de cette concentration se rencontre dans le commerce alimentaire: si 70 pour cent de tous les points de vente sont entre les mains de commerçants indépendants ils ne possèdent que 26 pour cent de la surface de vente totale et leur part de chiffre d'affaires n'est que de 16 pour cent. Telles sont les données tirées d'une enquête sur le commerce de détail en Suisse présentée à la presse jeudi à Zurich par son auteur M. Peter Rohner, directeur de Orell Fuessli Expo SA.

Les résultats de l'enquête illustrent l'évolution survenue dans le commerce de détail de notre pays qui a vu au cours des dernières années la diminution des magasins de quartier et l'accroissement de la part du marché des grandes entreprises. Ces résultats relèvent aussi de l'évolution de la consommation privée qui se tourne de plus en plus vers le domaine des services (culture, loisirs), de sorte que la lutte sur le marché de détail, qui ne s'est pas accrue, se durcit: M. Rohner estime à 2 pour cent par an la perte de terrain subie par le commerce de détail indépendant et la stagnation qui sévit dans le commerce de détail en général demeure la difficulté principale de la branche. (ats)

## «Mövenpick» en 79: marche irrégulière des affaires

En 1979, le chiffre d'affaires des entreprises «Mövenpick» a augmenté de 5 pour cent par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 366 millions de francs, alors que le cash-flow a atteint 20 millions en chiffre rond, soit 10 pour cent de moins. La marche des affaires a été très irrégulière au cours de l'année précise le président de la direction M. Uli Prager dans une lettre aux actionnaires. Les résultats des premiers mois ont été particulièrement faibles, suite au nombre plus réduit que prévu des visiteurs étrangers dans notre pays et à un hiver spécialement rude en Allemagne du Nord qui a fait baisser de 50 pour cent le chiffre d'affaires des établissements restés ouverts. La situation a été rétablie grâce au chiffre d'affaires record réalisé lors du dernier trimestre de l'année et un dividende inchangé de 14 pour cent sera distribué sur un capital-actions augmenté d'une nouvelle fois le 30 août dernier.

« l'Holiday-Inn » appartenant à « Mövenpick » à Klotten a pu être amorti de moitié, et la société concernée prévoit le versement d'un premier dividende pour cette année. En outre, le chiffre d'affaires de marques propres est en constante augmentation: la vente de glaces et de vins a par exemple doublé au cours des trois dernières années.

Le président de la direction se montre optimiste quand au développement des affaires: le prix de revient de

## Le poids respectif des énergies dans l'OCDE

Selon une étude publiée par l'Institut der deutschen Wirtschaft et qui couvre la période de 1970 à 1978, le pétrole représente encore plus de la moitié de la demande énergétique des 16 principaux pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, malgré un recul au profit du gaz et de l'électricité. Pour cette période, précise le document, la part du gaz est en effet passée de 6 à 14 pour cent en France, de 7 à 17 pour cent en RFA, de 18 à 30 pour cent aux Etats-Unis et de 33 à 52 pour cent aux Pays-Bas.

# BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 29 janvier		B = Cours du 30 janvier	
<b>NEUCHÂTEL</b>	A B	<b>ZÜRICH</b>	A B
Cr. Fonc. Neu.	840 d 840 d	B.P.S.	1940 1950
La Neuchâtel.	640 d 640 d	Landis B	1460 1460
Cortailod	1850 d 1850 d	Electrowatt	2230 2270
Dubied	500 d 520 d	Holderbk port.	578 578
		Holderbk nom.	540 540 d
<b>LAUSANNE</b>		Interfood «A»	1025 d 1030 d
Bque Cant. Vd.	1455 1460	Interfood «B»	5250 5250
Cdti Fonc. Vd.	1170 1165 d	Juvena hold.	13 14
Cossonay	1515 1545	Motor Colomb.	690 705
Chaux & Cim.	625 d 625 d	Oerlikon-Bühr.	2810 2830
Innovation	402 403	Oerlik.-B. nom.	680 682
La Suisse	4450 4400 d	Réassurances	3180 3180
		Winterth. port.	2490 2490
<b>GENÈVE</b>		Winterth. nom.	1680 1685
Grand Passage	407 406	Zurich accid.	10100 10100
Financ. Presse	250 d 252 a	Aar et Tessin	1360 1375
Physique port.	300 d 320 o	Brown Bov. «A»	1800 1840
Fin. Parisbas	85.75 85 d	Saurer	1015 1020
Montedison	—37 —39	Fischer port.	780 785
Olivetti priv.	3.— 3.—	Fischer nom.	135 d 139
Zyma	810 810	Helmoli	1380 1370
		Hero	3095 3125
		Landis & Gyr	147 146.50
<b>ZÜRICH</b>		Globus port.	2225 2250
(Actions suisses)		Nestlé port.	3470 3485
Swissair port.	795 798	Nestlé nom.	2255 2260
Swissair nom.	797 800	Alusuisse port.	1255 1265
U.B.S. port.	3660 3650	Alusuisse nom.	480 482
U.B.S. nom.	670 680	Sulzer nom.	2850 2875
Crédit S. port.	2390 2400	Sulzer b. part.	393 390
Crédit S. nom.	435 439	Schindler port.	1240 1250
		Schindler nom.	250 240 d

BALE	A	B
Girard-Perreg.	640 630	
Portland	2810 d 2805	
Sandoz port.	4075 4125 d	
Sandoz nom.	1920 1920	
Sandoz b. p.	519 525	
Bque C. Coop.	1020 1015 d	
<b>ZÜRICH</b>		
(Actions étrangères)		
Alcan	92.25 95.75	
A.T.T.	82.50 82.—	
Burroughs	134.50 132.—	
Canad. Pac.	58.— 60.—	
Chrysler	15.25 15.—	
Colgate Palm.	22.50 22.50	
Contr. Data	97.75 95.75	
Dow Chemical	55.— 54.75	
Du Pont	66.50 66.—	
Eastman Kodak	81.25 79.25	
Exxon	95.75 96.—	
Ford	54.— 54.—	
Gen. Electric	88.75 88.50	
Gen. Motors	88.— 88.—	
Goodyear	22.— 21.75	
I.B.M.	114.50 114.50	
Inco B	43.50 43.75	
Intern. Paper	65.— 63.75	
Int. Tel. & Tel.	44.— 44.25	
Kennecott	62.50 64.—	
Litton	91.50 89.50	
Halliburton	153.— 153.—	
Mobil Oil	92.— 90.—	
Nat. Cash Reg.	123.50 120.50	
Nat. Distillers	51.— 49.50	
Union Carbide	73.50 72.—	
U.S. Steel	30.— 29.75	
<b>NEW YORK</b>		
Ind. Dow Jones	874,40 881,91	
Industries	277,17 280,82	
Services public	107,74 109,27	
Vol. (milliers)	55,780 51,360	

Cours indicatifs	
Billets de banque étrangers	
Dollars USA	1.54 1.69
Livres sterling	3.50 3.85
Marks allem.	91.50 94.50
Francs français	38.25 41.25
Francs belges	5.40 5.80
Lires italiennes	-17 1/4 -20 3/4
Florins holland.	82.75 85.75
Schillings autr.	12.80 13.20
Pesetas	2.20 2.55
Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.	
Prix de l'or	
Lingot (kg. fin)	36250-36950-
Vreneli	210.— 240.—
Napoléon	240.— 275.—
Souverain	260.— 300.—
Double Eagle	1170.— 1250.—
Communiqués par la BCN	
VALCA	66.— 68.—
IFCA	1540.— 1570.—
IFCA 73	90.— 93.—
FONDS SBS	
UNIV. BOND SEL	61.25 58.50
UNIV. FUND	72.87 70.68
SWISSVALOR	237.25 227.25
JAPAN PORTFOLIO	328.75 311.—
FONDS de la Banque Populaire Suisse	
Automation	59,25 60,25
Eurac.	244,0 246,0
Intermobil	64,75 65,75
Pharma	106,5 107,5
Siat	1580,0 —
Siat 63	1160,0 1170,0
Poly-Bond	60,40 61,40
INDICE BORSIER SBS	
29 janv. 30 janv.	
Industrie	307,4 309,8
Finance et ass.	389,7 390,8
Indice général	339,3 341,2

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		
Fonds cotés en bourse	Prix payé	
	A	B
AMCA	23.25	24.—
BOND-INVEST	56.50	56.50
CONVERT-INVEST	60.75	60.50 d
EURIT	131.—	131.— d
FONSA	98.—	97.75
GLOBINVEST	54.75	54.75 d
HELVETINVEST	98.—	98.—
PACIFIC-INVEST	71.—	70.— d
SAFIT	310.—	323.—
SIMA	211.—	210.—
Fonds cotés hors-bourse		
Demande	Offre	
CANAC	82.25	83.25
ESPAC	70.—	72.—
FRANCIT	95.50	97.50
GERMAC	85.—	87.75
ITAC	78.50	80.—
ROMETAC	385.—	393.—
YEN-INVEST	488.—	495.—
Dem. Offre		
CS FDS BONDS	55,5	56,5
CS FDS INT.	58,75	59,75
ACT. SUISSES	292,0	293,0
CANASEC	471,0	481,0
USSEC	472,0	482,0
ENERGIE-VALOR	98,0	101,0
Dem. Offre		
SWISSIM 1961	1155.—	1175.—
FONCIPARS I	2495.—	—
FONCIPARS II	1350.—	—
ANFOS II	119.—	119.50



Soldes - Soldes - Soldes - Soldes - Soldes - Soldes - Soldes - Soldes - Soldes

Soldes - Soldes - Soldes

Soldes - Soldes - Soldes

# Occasions

**Au Pavillon du Crêt-du-Loche**



Tél. (039) 26 73 44

**GARAGE DES 3 ROIS SA**

J.-P. et M. Nussbaumer

TAUNUS 2000 V6	1971		4 200.-	3 600.-
FIAT 128 1100	1974	40 000 km	5 200.-	4 500.-
CITROËN GS 1220	1976	46 000 km	5 500.-	4 200.-
AUDI 80 GL, 4 portes	1974		4 600.-	3 900.-
TOYOTA CRESSIDA, 4 portes	1979	3 000 km	12 600.-	10 400.-
BETA COUPÉ 1300	1977		8 900.-	7 900.-
ESCORT 1300 L	1975	74 000 km	6 200.-	5 000.-
ALFETTA	1977	38 000 km	10 000.-	9 700.-
PORSCHE 911 T			8 500.-	6 950.-
SUNBEAM COMBI	1977	64 000 km	6 900.-	5 450.-

**ENCORE QUELQUES JOURS...**

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties non accidentées.

Livraison selon votre désir. Crédit immédiat.

**Nouveau... encore jamais vu aux soldes...**

**BON-CADEAU Fr. 250.-**

Valable pendant la période des soldes autorisées du 15 janvier au 4 février 1980. Découpez ce bon et remettez-le au vendeur au moment de la conclusion du contrat.

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

Ce bon constituera votre premier acompte

**fraîcheur MIGROS**  
 fraîcheur proverbiale

# Oranges

«Jaffa»

le cabas de 2,5 kg

# 3.-

(kilo 1.20)

# Pommes de terre

«Bintje»

brossées

le cabas de 5 kg

# 3.45

(kilo -.69)

Prix. Qualité. Choix.

# MIGROS

**DISCOUNT DU MARCHÉ AF**

Nos prix massacrés **AF** et ses super soldes

Plus de 300 articles à des prix très bas. Exemple:

Machine à laver dès **478.-**

Frigos dès **248.-**

Lave-vaisselle 12 couverts **698.-**

Cuisinières 4 plaques dès **368.-**

Rabais 10 - 20 - 30 40 %

Vente autorisée du 15.1 au 4.2.80

**LES PRIX les plus bas naturellement chez**

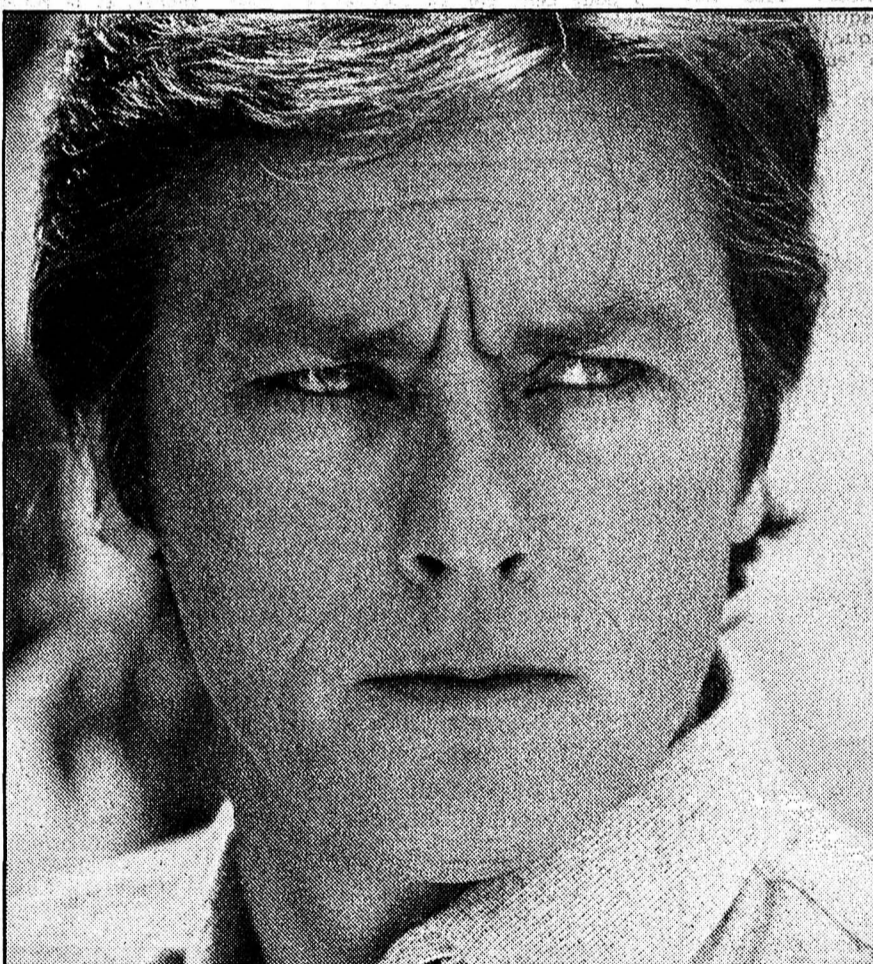
**Fornachon & Cie**  
 Rue du Rhône 6  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039 22 23 26

**Offres d'emplois**

**GARÇON** 13 à 15 ans avec vélo (moteur) est cherché tout de suite pour les commissions. S'adresser: Mme P. Guenin-Humbert, Fleurs, rue Neuve 3. Tél. (039) 22 10 60.

**A vendre**

**A VENDRE** chaudière fonte Buderus type Loganatherm PC 22W5, puissance 26 500 Kcal/h. avec brûleur marque Duko type AA, en parfait état. Prix intéressant. Tél. (039) 54 14 45.



Nouveau

**Le parfum ALAIN DELON**

Chaque fois qu'un homme veut ajouter à son élégance une note de raffinement, il choisira le parfum ALAIN DELON, car c'est celui de l'homme irrésistiblement aimé de la femme.

**Un poster gratuit (50x35)**

pour tout achat de deux produits de la ligne Alain DELON

chez votre dépositaire  
**Alain DELON**

A LOUER pour le 1er avril 1980 ou date à convenir, place de l'Hôtel-de-Ville.

## APPARTEMENT DE 1½ PIÈCE MEUBLÉ

avec cuisine, hall, WC-bain et cave. Loyer mensuel Fr. 230.-, chauffage par calorifère à mazout non-relié.

S'adresser à Gérancia SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33.

## APPARTEMENT MEUBLÉ

au centre de La Chaux-de-Fonds, cuisine 3 chambres meublées, salle de bain, WC intérieurs.

Tél. (039) 22 69 42. Prix avantageux.

# OCCASIONS

VOLVO 244 GL	beige	1979	15 000 km
VOLVO 144 DL	jaune foncé	1974	50 000 km
VOLVO 244 DL	rouge	1977	32 000 km
SIMCA 1100 TI	rouge	1977	50 000 km
CHRYSLER 1308 GT	brun-mét.	1975	56 000 km
CITROËN Pallas GSX	or-métal	1978	28 000 km
PEUGEOT 204 Combi	bleu	1975	90 000 km

**Grand Garage et Carrosserie du Jura S.A.**

117, Avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Téléphone (039) 23 14 08

# FC LE LOCLE GRAND MATCH AU LOTO

Abonnement Fr. 20.- pour 30 tours  
 (2 abt = 3 cartes)

*10 tours supplémentaires de grande valeur*

**4 cartons**

Pendule neuchâteloise  
 Fours à raclette  
 Jambons  
 corbeilles, etc.

**Vendredi**

**1er février**  
**Salle Dixi**  
**20 h. 00**



**Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif**

**Championnat romand des écuries automobiles  
Succès total pour les Jurassiens**

Créée au printemps 1979, la Fédération romande des écuries automobiles a organisé son premier championnat. Elle a pris en considération, pour l'établissement du classement des différentes catégories, les dix meilleures performances de chaque pilote. Les Jurassiens ont fait une véritable razzia. Jean-Claude Béring (licencié), Marianne Gelin, de Boncourt (dames), et Jean-François Chariatte, de Porrentruy (non-licencié) se sont en effet hissés au premier rang.

Les classements du championnat 1979 sont donc les suivants:

**LICENCIÉS**

1. Jean-Claude Béring, La Chaux-de-Fonds, Ordon; 2. Roger Rossier, Neyruz, Sporting; 3. René Berset, Marly, Sporting; 4. Norbert Torche, Cheiry, Sporting; 5. Philippe Camandona, Lausanne, Racing Fan's; 6. Christian Ferrari, Courrendlin, Ordon; 7. Fredy Spycher, Grandson, GVEA; 8. Jacques Binder, Choulex, Genève; 9. Jean-Louis Fleury, Charmoille, Ordon; 10. Louis Maulini, Vernier, La Meute; puis: 23. Marcel Nussbaumer, Courrendlin, Ordon; 24. René Crétin, Courgenay, Ordon; 25. Eric Mosimann, Bévillard, RC Court; 32. René Chaboudez, Porrentruy, Ordon; 36. Daniel Burger, Basse-

court, Ordon; 39. Gérard Gurtner, Develier, Ordon (60 classés).

**NON-LICENCIÉS**

1. J.-François Chariatte, Porrentruy, Ordon; 2. J.-Pierre Périat, Fahy, Ordon; 3. Daniel Sauget, Delémont, Ordon; 4. J.-Bernard Claude, La Chaux-de-Fonds, Ordon; 5. Luc Aeby, Neyruz, Sporting; 6. Christian Piaget, Genève, La Meute; 7. Michel Jeannin, Genève, La Meute; 8. Roland Fest, Marly, Sporting; 9. J.-Louis Montanard, Le Lignon, La Meute; puis: 12. Marianne Gelin, Boncourt, Ordon; 15. Jean-Pierre Blaser, Boncourt, Ordon.

**Dames** — 1. Marianne Gelin, Boncourt, Ordon; 2. Laurence Plumettaz, Genève, 4-Anneaux. (jpm)

**Concours de fond du Raimeux: un magnifique succès**

**Le meilleur temps au vétéran biennois N. Zbinden**

Près de 90 coureurs ont participé, par un temps magnifique et des conditions d'enneigement idéales au 6e Concours de fond du Raimeux organisé par le Ski-club de Crémines. Les membres du ski-club avec à leur tête le président d'organisation Jean Baertschi avaient parfaitement préparé cette journée et d'excellents résultats ont été enregistrés. Les vainqueurs ont d'ailleurs reçu de magnifiques challenges et prix.

Le meilleur chrono de la journée a été réussi par Niklaus Zbinden (Bienne) en 45'15" sur 14 km., ce dernier courait en catégorie vétérans. Chez les seniors Michel Amstutz (Les Bois) a nettement battu Mario Jeanbourquin qui figurait parmi les favoris. Enfin, l'international junior Jean-Philippe Marchon a gagné dans sa catégorie avec plus de quatre minutes d'avance sur son suivant. Relevons aussi le très bon comportement de Benoit Baruselli (Saignelégier) 6e alors qu'avec ses 60 ans il était le plus âgé des concurrents.

**Résultats**

**Catégorie OJ (4 km.) garçons:** 1. Vallat Vincent, Saignelégier, 17'12"; 2. Wingeier Pierre-A., Nods-Chasseral, 18'40"; 3. Schlaeppli Yves, Nods-Chasseral, 18'51".

**Catégorie OJ (4 km.) filles:** 1. Sagelchnik Nath., Saignelégier, 23'00"; 2. Juillerat Chantal, Moutier, 23'02"; 3. Vallat Marianne, Saignelégier, 23'20".

**Catégorie populaire (7 km.), challenge Paul Gobat:** 1. Baertschi Otto, Crémines, 29'47"; 2. Bandelier Jämes, Moutier, 30'09"; 3. Grosjean Florian, Malleray, 30'24".

**Catégorie dames (7 km.), challenge Gutty:** 1. Gigandet Pauline, Saignelégier, 28'35"; 2. Gobat Catherine, Crémines, 32'36"; 3. Mercier Hélène, Malleray, 32'46"; 4. Fischer Catherine, Crémines, 33'01"; 6. Spozio Emmy, Moutier, 38'36".

**Catégorie juniors (7 km.):** 1. Marchon J. Philippe, Saignelégier, 20'54"; 2. Collaud Philippe, Malleray, 24'27"; 3. Meyer Daniel, Malleray, 24'49"; 4. Vermeille Xavier, Saignelégier, 25'51"; 5. Cossavella Raymond, Saignelégier, 28'10".

**Catégorie seniors (14 km.), challenge Baertschi:** 1. Amstutz Michel, Les Bois, 45'30"; 2. Jeanbourquin Mario, Saignelégier, 48'21"; 3. Erard Michel, Saignelégier, 49'42"; 4. Hofer Ulrich, Vermes, 50'22"; 5. Flury José, Moutier, 51'29"; 6. Andenis Jean, Saignelégier, 51'42"; 7. Grimm Jean-Jacques, Crémines, 53'59"; 8. Vogt Walther, Malleray, 54'01"; 9. Schaar Jean-Pierre, Crémines, 54'35"; 10. Hirschi Michel, VC Moutier, 55'21".

**Catégorie vétérans (14 km.), challenge SC Crémines:** 1. Zbinden Niklaus, Bienne, 45'15", meilleur temps de la journée; 2. Ankli Francis, Saignelégier, 48'34"; 3. Froidevaux Jean-P., Saignelégier, 49'52". (kr)

**Succès de la Coupe de ski de La Robella**

Disputée samedi dernier, la 4e Coupe de La Robella destinée aux juniors et seniors a remporté un très joli succès.

Les conditions atmosphériques étaient favorables, la piste des chamois durcie après le radoux des jours précédents convenait particulièrement à l'organisation d'un slalom géant.

Le parcours comportait 35 portes et piqueté par M. Pierre-André Juvet avait 252 mètres de dénivellation. Le juge-arbitre Marcel Dehlinger de Malleray a supervisé cette compétition disputée par les meilleurs skieurs du Giron jurassien.

En catégorie dames, 16 participantes ont dévalé la pente, alors que chez les messieurs se trouvaient 49 coureurs.

**Résultats**

**Dames:** 1. Sylvie Aufranc, Bienne, 1'05'28"; 2. Isabelle Garin, Les Cernets, 1'07'71"; 3. Martine Jeanneret, St-Imier, 1'08'19"; 4. Anne-Mary Juvet, Buttes, 1'09'15"; 5. Nathalie Garin, Les Cernets, 1'09'16"; etc...

**Messieurs:** 1. Juvet Jacques-Eddy, Buttes, 1'02'80"; 2. Moeschler Renaud, Nods-Chasseral, 1'03'86"; 3. Patrick Aufranc, Bienne, 1'03'89"; 4. Laurent Blum, La Chaux-de-Fonds, 1'04'25"; 5. Nicolet Laurent, Tramelan, 1'04'29"; etc...

Ce samedi, les OJ garçons et filles des catégories I et II se mesureront à leur tour sur la piste des chamois. Une confrontation spectaculaire, qui mérite d'être suivie par un nombreux public. (jje)

**Ouverture du village olympique à Lake Placid**

Le village olympique de Lake Placid a été ouvert officiellement aux athlètes et dirigeants de tous les pays qui participeront aux Jeux olympiques d'hiver.

Une délégation de douze Britanniques, ne comprenant pas d'athlètes a été la première à franchir le seuil du village.

« Ce n'est pas par hasard que nous sommes les premiers arrivés au village. C'est une vieille tradition que nous avons tenu à perpétuer », a déclaré M. Ernest Palmer, intendant en chef des Britanniques.

Une trentaine d'autres dirigeants japonais, canadiens et américains ont suivi de quelques heures les Britanniques.

D'après M. Harry Fregoe, maire du village olympique, la cérémonie de bienvenue aux athlètes se tiendra le 5 février, soit huit jours avant le début des jeux.

D'autre part, les organisateurs des

jeux ont été comblés de joie car, pour la deuxième journée consécutive on a enregistré près de huit centimètres de neige à Lake Placid.

**Sport-Toto: opinion des experts**

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument de la manière suivante :

	1	X	2
1. Arosa	—	Berne	3 3 4
2. Bienne	—	Davos	4 3 3
3. Kloten	—	Lausanne	7 2 1
4. Langnau	—	La Chaux-de-Fonds	7 2 1
5. Eintr. Braunschweig	—	Kaiserslautern	4 3 3
6. Fortuna Dusseldorf	—	Cologne	4 3 3
7. Hamburger SV	—	Bayern Munich	4 4 2
8. Munich 1860	—	Bayern Uerdingen	5 3 2
9. VfB Stuttgart	—	Eintracht Francfort	5 3 2
10. Fiorentina	—	Turin	4 4 2
11. Juventus Torino	—	Milan	3 4 3
12. Pérouse	—	Lazio Roma	5 3 2
13. Roma AS	—	Naples	4 4 2

Matches 1-4: hockey sur glace

**Football**

**Vers une « affaire Manchester United »**

La police et les deux Fédérations anglaises de football (Association et League - le Groupement des clubs), vont mener une enquête dans les affaires financières de Manchester United.

Le fameux club de première division anglaise vient d'être accusé, au cours d'une émission de télévision commerciale, de verser illégalement des sommes à de jeunes espoirs afin de les persuader de s'engager au club, ainsi que des ventes illégales d'actions du club, et de faux comptes, etc.

Sir Matt Busby, ancien manager, M. Leslie Olive, secrétaire, et M. Louis Edwards, président de Manchester United, sont les principaux inculpés dans l'affaire.

Sept députés travaillistes de circonscriptions de Manchester ont demandé qu'une enquête gouvernementale soit faite dans les affaires financières du club, lequel fut champion d'Europe en 1968.

**CHOIX - QUALITÉ - PRIX - GARANTIE - SERVICES**

**expert**

La plus grande chaîne internationale de spécialistes en audio-visuel

**1980 ANNÉE OLYMPIQUE**

**Enregistrez les exploits sportifs en couleur!**



**Pour voir et revoir vos émissions TV couleur préférées, cet enregistreur TV Blaupunkt RTV100 E, système VHS**

- Enregistrement/reproduction jusqu'à 3 heures
- 8 programmes PAL mémorisés
- Arrêt sur image
- Timer pour préprogrammation enregistrement 7 jours, montre digitale
- Prises micro et caméra

**Fr. 2298.-** net

Nous vous offrons aussi les autres enregistreurs d'image VHS: JVC (inventeur du système), TELEFUNKEN, AKAI, PAL et PAL-SECAM.

En location:  
version PAL 98.— par mois  
version PAL-SECAM 129.— par mois

**Photo-Cinéma biuöööei**

Télévision/Disques Hi-fi/  
La Chaux-de-Fonds  
L-Robert 23-25  
Tél. 039/23 12 12

**« La Suisse »**  
Assurances

**NOUS ENGAGEONS**

**COLLABORATEUR**  
pour le service externe dans les Montagnes neuchâteloises.

Nous offrons:  
— une place stable, indépendante, un gain intéressant  
— la reprise de la clientèle existante  
— une formation complète au siège de Lausanne  
— un appui constant  
— des prestations sociales complètes  
— un climat de travail harmonieux

Nous demandons:  
— une réputation irréprochable  
— une bonne présentation et une personnalité dynamique  
— une bonne culture générale et commerciale  
— un âge minimum de 28 ans.

Adressez vos offres écrites ou téléphonez à  
Edouard PRÉBANDIER ou Jean-Paul RUESCH  
Agent général Agent principal  
Saint-Honoré 1 Léopold-Robert 31  
2001 Neuchâtel 2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (038) 25 35 33 Tél. (033) 22 17 53

**BULOVA**

cherche à engager

**VISITEUSES EXPÉRIMENTÉES**  
ou personnes consciencieuses désirant s'initier à un travail propre et intéressant, pour le contrôle dans nos secteurs de fabrication

- modules électroniques
- bobines moteurs
- empierrage
- aiguilles
- fournitures d'horlogerie

Veuillez écrire ou téléphoner à  
**BULOVA WATCH CO, BIENNE**  
Service du personnel  
Faubourg du Jura 44  
2500 BIENNE 4  
Tél. (032) 41 07 41, interne 285



**Studio Coop**  
du mercredi  
chaque mercredi  
entre 19.15-19.25

# Coop-informations

**Hits <weekend>** du jeudi 31 janvier au samedi 2 février 1980

**Lessive complète pour la machine**



**OMO**  
5 kg  
**14.50**  
au lieu de 16.50

**Pour prélever et laver jusqu'à 60°**



**Ariel**  
Tambour de 5 kg  
**13.90**  
au lieu de 16.50

**Revitalisant textile**  
**Comfort**



Bouteille de 4 kg  
**5.90**  
au lieu de 7.90

Buvez  
**Coca-Cola**  
MARQUE DÉPOSÉE  
LIMONADE GAZEUSE

**Coke c'est fait pour ça...**

**action**

**Café en grains**



**Casa**  
250 g  
**2.50**  
au lieu de 3.-



**Espresso**  
225 g  
**2.40**  
au lieu de 2.90



**Jubilor** moulu-prêt à filtrer  
125 g  
**1.60**  
au lieu de 2.-



**Bonsoir** sans caféine  
250 g  
**3.20**  
au lieu de 3.70



**Excellento**  
250 g  
**3.10**  
au lieu de 3.60



**Excellento**  
500 g  
**5.80**  
au lieu de 6.70



**Jubilor**  
500 g  
**6.20**  
au lieu de 7.10



**Jubilor**  
250 g  
**3.30**  
au lieu de 3.80

**Hits hebdo** 30.1.-5.2.1980

**Chocolat LOLA**

1 tablette de 100 g au choix:  
-0.75 au lieu de -0.90  
avec noisettes brisées -0.75 au lieu de -0.90  
Orange -0.90 au lieu de 1.10  
Mandia -0.90 au lieu de 1.20  
Poire Hélène -0.90 au lieu de 1.20

**Gaufrettes Milano**

2 paquets de 165 g  
**2.70**  
au lieu de 3.10

**Poulets étrangers**

surgelés, prêts à cuire  
**le kg 3.70**

**Beurre de cuisine**

**Kochbutter**  
Beurre de cuisine  
Burro da cucina  
250 g  
**2.05**  
au lieu de 2.35

**Crème à café**

stérilisée  
Bouteille de 5 dl (+ dépôt)  
**2.20**  
au lieu de 2.50

**Pomme <Eau de vie de fruits à pépins> 40°**

Bouteille de 1 litre  
**15.50**  
au lieu de 16.90  
En vente seulement dans les magasins Coop possédant une licence pour les alcools.

**Prix choc**

**Papier hygiénique <Hakle Supervlaush>**

extra-doux et absorbant, 3 couches,  
paquet de 6 rouleaux de 150 coupons, seulement **3.-**

**Coop compte pour qui sait compter!**

**BULOVA**

ACCUTRON — QUARTZ — ÉLECTRONIQUE

Une production de pointe en nouvelle technologie exige du personnel qualifié, soucieux de s'assurer une situation d'avenir.

Nous cherchons pour compléter le team de notre bureau technique, un

**DESSINATEUR**

en microtechnique ou en horlogerie, précis et consciencieux.

Ce poste intéressant consiste en:

- exécution de dessins de fabrication, de contrôles et d'ensembles
- entretien des tables d'interchangeabilité
- administration des dessins
- collaboration à l'établissement et à l'introduction des normes internes
- collaboration à la formation des apprentis

Nous offrons:

- activité intéressante et variée, dans un team ouvert et dynamique
- après mise au courant, certaine indépendance dans le travail

Si ce poste vous intéresse, veuillez nous adresser vos offres. Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour de plus amples renseignements.

**BULOVA WATCH COMPANY**  
Juravorstadt 44  
2500 BIEL 4  
Tél. (032) 41 07 41, interne 285

NEUCHÂTEL ASPHALTE Co.  
MINES D'ASPHALTE  
2105 TRAVERS

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**ouvrier d'usine**

**ouvrier pour travaux en galerie**

**électricien ou mécanicien-électricien d'entretien**

Nous offrons:  
semaine de 5 jours, place de travail stable, salaire selon qualifications, avantages sociaux.

Les intéressés sont priés de prendre rendez-vous en appelant M. J.-F. Eckert au No (038) 63 24 24.

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques, l'usinage chimique et nous cherchons du

**PERSONNEL FÉMININ**

pour différents travaux en ateliers effectués dans le cadre d'un horaire d'équipe avec rétribution spéciale.

Adresser offres à **CARACTÈRES SA**

rue du Parc 7, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 50 31.

**Grundig Super Color**

En connaissez-vous un meilleur pour les jeux olympiques d'hiver de Lake Placid?

**GRUNDIG**





**fraîcheur MIGROS**

**fraîcheur  
proverbiale**

# Rôti de boeuf

roulé, lardé ou épicé

**1.50**

les 100 gr. (au lieu de 1.65)

# Langues de porc, salées

pièces de 300 gr. env.

**-.65**

les 100 gr. (au lieu de -.79)

**Prix. Qualité. Choix.**

**MIGROS**

## Hueber & Jornod déménagements - transports

(Suisse et étranger) Devis sans engagement

2022 Bevaix - Tél. (038) 46 19 15  
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 36 50

## Inscrivez- VOUS maintenant

**ANGLAIS DÉBUTANT:**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2 par semaine: Fr. 6.60. Mercredi 20 h. 30-22 h.

**ESPAGNOL DÉBUTANT:**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2 par semaine: Fr. 6.60. Jeudi 20 h. 30-22 h.

**ITALIEN DÉBUTANT:**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2 par semaine: Fr. 6.60. Jeudi 19 h. - 20 h. 30

**MACRAMÉ DÉBUTANT:**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures par semaine: Fr. 7.50 \*. Vendredi 18-20 h.

**COUTURE:**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures par semaine: Fr. 7.50 \*. Machine à coudre à disposition. Mercredi 20-22 h.

**MODERN JAZZ DANCE:**

Cours de 10 leçons de 1 h. 1/2 par semaine: Fr. 75.-  
Mardi 19 h. 30-21 h.

**GUITARE (accompagnement):**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. par semaine: Fr. 7.-. Mardi 18-19 h.

**STÉNOGRAPHIE DÉBUTANT:**

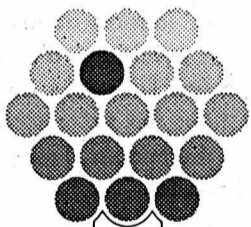
Méthode Aimé Paris. Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure par semaine: Fr. 7.-

**EXPRESSION CORPORELLE:**

Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h. 1/2: Fr. 6.-. Mercredi 17 h. 30-19 h.

\* Matériel non compris

Renseignements et inscriptions à:



**ECOLE-CLUB  
MIGROS**

Tél. (039) 23 69 44

Av. Léopold-Robert 23 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
(ouvert du lundi au vendredi, de 14 h. à 21 h.)

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
(à retourner à l'adresse ci-contre)  
(à remplir en lettres majuscules)

Je m'inscris au cours:  débutant  moyen  avancé

Je suis disponible:  matin  après-midi  soir (Indiquer toutes vos possibilités)

Jour:  LU  MA  ME  JE  VE  SA

Mettre une croix pour ce qui convient

Remarques:  
Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

(Chez) \_\_\_\_\_

Rue + No \_\_\_\_\_

NP + Lieu \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_

Tél. prof. \_\_\_\_\_

Date de naissance: (en chiffres) jour \_\_\_\_\_ mois \_\_\_\_\_ année \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

En-dessous de 18 ans, signature du représentant légal: \_\_\_\_\_

## GECCO Conseil

### La gérance d'immeubles et les problèmes énergétiques

*Dans 10 ans, le locataire suisse paiera plus pour se chauffer que pour se loger. Cette hypothèse peut paraître choquante, mais quoi qu'il en soit, il est vrai qu'aujourd'hui déjà le locataire qui cherche un logement fait attention au système de chauffage et à son coût. Votre immeuble doit rester concurrentiel.*

### Donner notre avis

*Si vous avez un quelconque problème en relation avec le chauffage de votre immeuble, n'hésitez pas à nous appeler, car nous aurions plaisir à vous rendre service en vous disant quels acomptes fixer, que faire avec les forfaits, quels investissements faire pour économiser, etc.*

**Notre Service Conseil  
peut vous aider: il est gratuit**

**Tél. 039/ 22 11 14-15**  
(demandez notre Service Conseil)

**UNE PRÉSENCE ROMANDE**

**LE GROUPE  
GECCO** LA CHAUX-DE-FONDS  
NEUCHÂTEL

**A LOUER**

## APPARTEMENT

2 1/2 pièces, ensoleillé.  
Tél. (039) 23 88 88 ou 23 88 76.

**A VENDRE A CHAMOSON**

## MAISON D'HABITATION

avec cave voûtée, grange et écurie et jardin.

S'adresser à M. Félix Posse, 1908 Riddes (Valais), tél. (027) 86 39 32, après 18 h.



Nous offrons des postes de travail intéressants à:

**mécaniciens faiseurs d'étampes  
mécaniciens de précision  
mécaniciens outilleurs  
aides-mécaniciens**

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres au service du personnel.

Des renseignements éventuels peuvent être demandés par téléphone au (039) 42 11 42, interne 209.



**FLUCKIGER & FILS S.A.**  
FABRIQUE DE CADRANS SOIGNÉS  
CH-2610 SAINT-IMIER



## JUVET INTÉRIEUR

DES IDÉES PAR MILLIERS  
PLUS DE

## 2900 TAPIS DE FOND - UNIS OU DESSINS

COLLECTIONS — Netto  
— Forbo Parade

Prix imbattables à qualité égale  
Livraison gratuite  
Pose sur demande

MEUBLES - LITERIE - RIDEAUX

TÉL. 039 22 27 26  
RUE NUMA-DROZ 97  
LA CHAUX-DE-FONDS

PIERRE AUBRY

**SSIH MANAGEMENT SERVICES S. A.**

cherche pour une de ses sociétés

## un mécanicien faiseur d'étampes de boîtes de montres

connaissant si possible le plaqué laminé. Anglais souhaité.

Les candidats ayant quelques années de pratique sont priés d'adresser leurs offres à

**SSIH MANAGEMENT  
SERVICES S. A.**

Direction du Personnel  
96, rue Stämpfli  
2500 Bienne



## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.  
Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

**X** Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour  
Une seule adresse:

**Banque Procrédit**

2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NP \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

81 L



En l'absence de M.-T. Nadig, pas de surprise en descente, à Verbier

## Annemarie Bischofberger gagne devant Zoé Haas

Avec un jour de retard, l'Appenzelloise Annemarie Bischofberger a fêté son 20e anniversaire en s'adjudgeant son premier titre national. A Verbier, elle a remporté la descente féminine des championnats suisses devant Zoé Haas et Doris de Agostini, laquelle a manqué la médaille d'argent pour une petite poignée de centièmes. Annemarie Bischofberger, en l'absence de Marie-Thérèse Nadig il est vrai, a du même coup mis les choses au point vis-à-vis de ceux qui avaient pu discuter sa sélection pour les Jeux olympiques.

### EN PUISSANCE

L'an dernier, Annemarie Bischofberger avait obtenu son meilleur résultat dans ce championnat suisse avec la deuxième place, derrière Bernadette Zurbriggen. Sa victoire sur la piste « Médran » de Verbier n'a pas surpris. Elle s'était régulièrement montrée la meilleure au cours des entraînements. Skiant en puissance, elle s'est parfaitement adaptée à un tracé qui comportait de nombreux virages et sur lequel il fallait être solide pour « tenir sa ligne ». Annemarie Bischofberger fut parmi celles qui ont chuté après avoir franchi la ligne (l'aire d'arrivée n'était pas assez large). Elle s'en est tirée sans mal, au contraire de la Schaffhouseuse Ariane Ehrat (sixième), qui s'est fracturé un os de la main.

La nouvelle championne suisse a vraiment dominé l'épreuve. Au poste

de chronométrage intermédiaire, son avance était déjà de l'ordre de 9 dixièmes de seconde. Elle ne perdit rien sur la partie inférieure du parcours.

### RÉSULTATS

1. Annemarie Bischofberger (Oberegg) 1'57"79 ; 2. Zoé Haas (Engelberg) à 0"92 ; 3. Doris De Agostini (Airolo) à 0"97 ; 4. Bernadette Zurbriggen (Saas-Grund) à 1"55 ; 5. Petra Wenzel (Lie) à 2"28 ; 6. Ariane Ehrat (Schaffhouse) à 2"29 ; 7. Evelyn Dirren (Schuls) à 2"44 ; 8. Maria Walliser (Mosnang) à 2"67 ; 9. Marlies Wittenwiler (Krummenau) à 2"97 ; 10. Linda Hugli (Klosters) à 3"41 ; 11. Marianne Hummel (Kriens) à 4"57 ; 12. Irène Boehm (Bâle) à 4"82 ; 13. Christine Klossner (Grindelwald) à 4"83 ; 14. Yvonne Seeholzer (Rickenbach) à 5"11 ; 15. Fabienne Pralong (Les Collons) à 5"14.

des dossards élevés, n'ont de ce fait pas été désavantagées par la piste et leur contrat a été rempli. Elles ont fait ce que l'on attendait d'elles, mais nous sommes conscients que cette discipline n'est pas le fort des Jurassiennes.

Au 40e rang nous trouvons Dominique Clément, du Ski-Club La Chaux-de-Fonds, avec un temps de 2'08"67. Dominique Clément était quelque peu déçue à l'arrivée. Elle dit ne s'être jamais trouvée à l'aise dans cette descente qui était beaucoup trop tournée; même réponse pour Isabelle Garin, des Cernets-Verrières, qui termine au 62e rang en 2'13"70. Mentionnons que pour la plupart de ces demoiselles, la course qui dépasse les deux minutes était un peu longue et il est à noter que des gros écarts se font déjà parmi les meilleures.

Les Jurassiennes devraient se trouver plus à l'aise dans les épreuves techniques de slalom géant et de slalom spécial de la fin de cette semaine. Mentionnons encore la très belle performance d'Irène Boehm qui, rappelons-le, court cette année pour le SAS et qui avec son 12e rang et son temps de 2'02"61, sans entraînement particulier, prouve qu'elle est parfaitement à l'aise dans cette descente. Elle aussi, à l'arrivée, pensait pouvoir faire mieux, mais néanmoins il faut lui tirer un grand coup de chapeau. Demain, entraînement de descente pour les messieurs où un seul concurrent du Giron jurassien est engagé. Il s'agit de Claude Rickli, de Bienne-Romande.



De gauche à droite : Z. Haas (2e), A. Bischofberger, championne suisse et D. de Agostini (3e). (ASL)

## JO: skieurs français, seuls Muffat et Pognat

Enfin, seuls deux skieurs représenteront l'équipe de France masculine dans les disciplines alpines aux Jeux de Lake Placid. La Commission du sport de haut niveau, à qui revenait la décision finale, a écarté les noms des cinq autres athlètes proposés par le « patron » du ski français, Honoré Bonnet. Cette décision n'est toutefois pas surprenante dans la mesure où, sur les sept skieurs proposés, tous n'avaient pas rempli les conditions de sélection définies au préalable.

Jean-Pierre Soisson, ministre des Sports, a indiqué que « la commission n'a fait qu'appliquer les principes de rigueur qu'elle avait définis au printemps dernier ».

### LA FLAMME EST PARTIE POUR LAKE PLACID

La flamme olympique, qui brûlera à Lake Placid où se dérouleront, en fé-

vrier, les Jeux olympiques d'hiver a été allumée au cours d'une cérémonie traditionnelle à Olympie, berceau des Olympiades dans l'antiquité. Le flambeau sera transporté par avion à New York et acheminé par la route par des athlètes jusqu'à Lake Placid.

### LES NORDIQUES SUISSES A SAINT-MORITZ

Les six skieuses et les deux skieurs de fond qualifiés pour les Jeux olympiques de Lake Placid disputeront samedi à Saint-Moritz une course sur 16 km. L'entraîneur Sepp Haas entend ainsi se faire une idée plus précise sur la forme actuelle des sélectionnés(e)s.

Les hommes participent depuis le début de la semaine, et jusqu'à mardi prochain, à un camp d'entraînement à Pontresina, les dames en faisant autant à Davos.

## Avec les skieurs du Giron jurassien

Cette épreuve reine des disciplines alpines qu'est la descente, s'est disputée dans des conditions parfaites et la piste, contrairement à ce qu'elle était à l'oc-

casion de certains entraînements, est restée en parfait état tout au long de la manifestation.

Les Jurassiennes, qui partaient avec

### Hockey sur glace

### Toujours Martel

Classement actuel des marqueurs: 1. Martel Serge, Berne, 19 buts (24 assistés) 43 points; 2. Gagnon Bernard, Kloten, 28 (11) 39; 3. Conte Giovanni, Bienne, 28 (9) 37; 4. Lindemann G., Arosa, 19 (17) 36; 5. Mononen Lauri, Berne, 27 (8) 35; 6. Gosselin Richmond, La Chaux-de-Fonds, 19 (13) 32; 7. Friederich Claude, Lausanne, 21 (8), Tschiemer Rolf, Langnau, 13 (16), Dubi Gérard, Lausanne, 11 (18) et Neininger Bernhard, Arosa, 9 (20) 29.

### Belle résistance de la RFA

Après avoir obtenu de bons résultats contre la Tchécoslovaquie (1-3 et 4-4), la RFA a offert une belle résistance à l'URSS, qui semblait partie vers un large succès (3-0 à l'issue du premier tiers) mais qui se fit rejoindre à la marque au terme de la deuxième période. A Garmisch, devant 8000 spectateurs, les Soviétiques se sont finalement imposés par 7-4 (3-0, 0-3, 4-1).

### CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Reuchenette - Le Fuet-Bellelay 3-9 (3-2, 0-4, 0-3).

Vers l'ouverture de la saison cycliste 1980

## Parcours du « Dauphiné Libéré » connu

Le Mont Ventoux, une avant-dernière étape très montagneuse, avec le col Bayard, Le Noyer et la montée de Chamrousse, et un final dans le Mont Revard constitueront les « points chauds » du 32e Critérium du « Dauphiné Libéré », qui se déroulera du 26 mai au 2 juin prochains. L'épreuve dauphinoise reste donc fidèle à son passé, aucune révolution dans cette course, mais quelques évolutions.

### CENT COUREURS AU DÉPART

C'est ainsi que, pour la première fois, une brève course par équipes contre la montre (15 kilomètres au plus) se déroulera dès la première journée. 100 coureurs seront au départ. Outre les cinq équipes françaises (La Redoute-Motobécane, Mercier, Peugeot, Puch et Renault-Gitane), les groupes belges Daf-Trucks et Splendor, l'équipe espagnole Tekka et la formation néerlandaise TI-Raleigh devraient prendre part à cette épreuve.

### LES ÉTAPES

LUNDI 26 MAI : prologue individuel sur 8 km. environ, à Evian.

MARDI 27 MAI : a) première étape, Evian - Mâcon, sur 178 km., par le col du Berthland ; b) seconde étape, course contre la montre par équipes, sur 15 km.

MERCREDI 28 MAI : troisième étape, Mâcon - Saint-Etienne, sur 255 km.

JEUDI 29 MAI : a) quatrième étape,

Saint-Etienne - Vienne, sur 155 km. ; b) cinquième étape, Vienne - Lyon contre la montre individuel.

VENDREDI 30 MAI : sixième étape, La Voultre - Orange, sur 196 km., par le Mont-Ventoux.

SAMEDI 31 MAI : septième étape, Orange - Gap, sur 176 km.

DIMANCHE 1er JUIN : huitième étape, Gap - Grenoble, sur 155 km., par le col Bayard, le col du Noyer, Le Luitel et Chamrousse.

LUNDI 2 JUIN : neuvième étape, Grenoble - Le Mont-Revard, sur 195 km.

### Finale de la Coupe de Suisse de billard

## Titre par équipes à La Chaux-de-Fonds

Dimanche dernier, à Saint-Gall, les Chaux-de-Fonniers du CAB disputaient la finale de la Coupe de Suisse par équipes, au cadre 42-2. C'est de haute lutte que les Neuchâtelois se sont attribués le trophée en battant Saint-Gall, 6-3. Robby Guyot s'est montré le meilleur en gagnant ses trois parties (750 points en 22 reprises) avec une moyenne générale de 34,08, il devait d'ailleurs remporter une partie en trois reprises... soit avec une moyenne particulière de 84,33 (!) et une série de 125 points. Francis Amacher remportait deux parties et Willy Junod une. Cette finale très difficile étant donné la valeur des Saint-Gallois a été serrée:

2-1 au premier tour; 4-2 au second et 5-3 au dernier.

Hier soir, une sympathique réception avait été mise sur pied par le club du dynamique président Gino Amério, lequel félicita les champions et remercia ceux qui avaient tenu à s'associer à cette réception, dont M. Daniel Piller, de l'Office des Sports qui prit également la parole au nom de la ville pour féliciter les lauréats.

Samedi, dans les locaux du Club des amateurs de billard, à la rue de la Serre, finale à suivre, celle du championnat suisse au cadre 2, dès 13 h. 30.

A. W.



De gauche à droite, R. Guyot, G. Amério (président), W. Junod et F. Amacher avec le trophée. (photo Bernard)

En match amical de football, hier soir

## Berne - La Chaux-de-Fonds 0 à 6

BERNE: Riesen; Moser, Gobet, Rieder, Andrey; Wittwer, Kaufmann, Hofert; Rohner, Burkhardt; Getzmann. — LA CHAUX-DE-FONDS: Bleiker; Guélat, Claude, Fehr, Merrillat; Nussing, Morandi, Ripamonti; Jaccard, Mauron, Kaelin. — BUTS: 24e Nussing 1-0; 31e Kaelin 2-0; 55e Moser (auto-goal) 0-3; 58e Claude 0-4; 60e Kaelin 0-5; 63e Mauron 0-6. — NOTES: Stade de Neufeld, pelouse grasse, temps froid. — ARBITRE, M. Werner Liebi (Thoune). — Changements: 45e Pescador pour Wittwer; Kohler, Mantooan, Bouzenada, Capraro, Katic et

Will pour Bleiker, Fehr, Ripamonti, Merrillat, Guélat et Jaccard; 63e Gras et Rothen pour Andrey et Kaufmann.

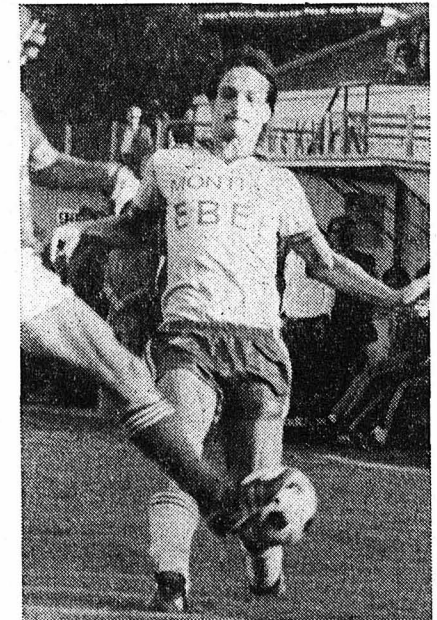
### LES MONTAGNARDS SURPRENNENT EN BIEN

Cette première apparition des Montagnards après la pause hivernale s'est soldée par un avantage très large et entièrement mérité. Durant 90 minutes, ils ont mené les opérations avec un allant prometteur. Sous l'impulsion de l'Allemand Nussing, ils ont intensifié leur vitesse, tant et si bien que Berne n'a jamais pu s'organiser en vue de refaire surface. Bien au contraire, plus les minutes passaient, plus les Chaux-de-Fonniers avaient la maîtrise des opérations, si bien que le score s'enfla tout naturellement, et si le gardien Riesen n'avait pas fait preuve d'une dextérité intéressante, l'addition aurait été plus large.

Au cours de cette rencontre, Katic en a profité pour présenter tout son contingent. Cette situation a été des plus intéressantes et démontre que le Yougoslave a à sa disposition près de 18 hommes capables d'affronter le second tour.

On peut avoir une certaine confiance au vu de ce résultat si net, et on espère bien qu'il ne sera pas sans lendemain.

P. G.



Kaelin, deux buts à son actif. (photo AS)

### Décès d'Adrien Mouche à Genève

Ancien arbitre de ligue nationale, d'origine neuchâteloise, Adrien Mouche est décédé à Genève à l'âge de 74 ans. Né en 1906, le défunt a consacré plus de 50 ans au football. Joueur au FC La Chaux-de-Fonds, au FC Servette et au CS Thonon (France), notamment, Adrien Mouche s'était lancé dans l'arbitrage en 1941. Arbitre de 1ère ligue, puis de ligue nationale, il avait obtenu son brevet d'instructeur-arbitre en 1957 et était toujours en activité.

Nommé secrétaire de la Commission d'arbitrage de l'Association cantonale genevoise de football et d'athlétisme (ACGFA) en 1964 à la fondation de cette commission, le défunt avait également fonctionné au sein de l'organe de recours cantonal pendant plusieurs années. Il était aussi membre du comité des vétérans de l'ASF, section de Genève.

### Tour de France

#### Un second jour de repos

Les organisateurs du Tour de France ont annoncé à Paris qu'un second jour de repos serait accordé aux coureurs, à Morzine. Cette modification est due à l'abandon de l'ascension du col de l'Iseran et l'obligation d'emprunter un nouvel itinéraire, supprimant ainsi l'arrivée d'étape prévue le 15 juillet à Val d'Isère.

En partant de Serre-Chevalier, le 14 juillet et non plus le 15, les coureurs rallieront Morzine en escaladant successivement les cols du Cantaret, du Galibier, de la Madeleine et de Joux-Plane.

Ayant ainsi gagné une journée sur le programme initial, les organisateurs du Tour, qui n'avaient pu dégager une seconde journée de repos, après la première de Saint-Malo, ont décidé de profiter de l'opportunité que leur offrait l'abandon de Val d'Isère pour accorder de nouveau 24 heures de détente aux rescapés des premières étapes alpestres.

### Hinault et Moser fêtés à Paris

Bernard Hinault, officieux champion du monde par addition de points l'année dernière (trophée Super-Prestige), fut également le coureur qui obtint les meilleurs résultats dans les critères disputés en France. A ce titre, il a gagné le Trophée des organisateurs, au classement duquel il précède l'Italien Francesco Moser et son compatriote André Chalmel. Les trois champions ont été fêtés mercredi à Paris, au cours d'une cérémonie à laquelle ont participé des vedettes de la scène et de l'écran, et de nombreux sportifs.

### Surprise en Coupe d'Italie

Leader du championnat, l'Internationale de Milan n'a pas réussi à passer le cap des quarts de finale de la Coupe d'Italie: il a été éliminé par la Juventus, qui s'était imposée par 2-1 à l'aller à San Siro. Mercredi à Turin, le match retour s'est terminé sur le score de 0-0. Les demi-finales mettront aux prises d'une part la Juventus et Torino, d'autre part l'AS Roma et Ternana (deuxième division).

### Match aller de la Super-Coupe

En match aller de la Super-Coupe, à Nottingham, Nottingham Forest, le vainqueur de la Coupe des champions, a battu le FC Barcelone, tenant de la Coupe des Coupes, par 1-0 (score acquis à la mi-temps). C'est l'ancien international anglais Charlie George qui a marqué le seul but de la rencontre, à la 9e minute de jeu déjà. Le match retour aura lieu le 5 février à Barcelone.

### Handball

### La Suisse battue

Victorieuse la veille à Liestal, l'équipe suisse n'a pu éviter la défaite dans son second match contre la France. A Mœhlin, devant 1300 spectateurs, les Français se sont imposés par 22-20, après avoir pourtant été menés aux repos par 11-8.



# DENNER

valable du 31.1.80

**économie garantie!**

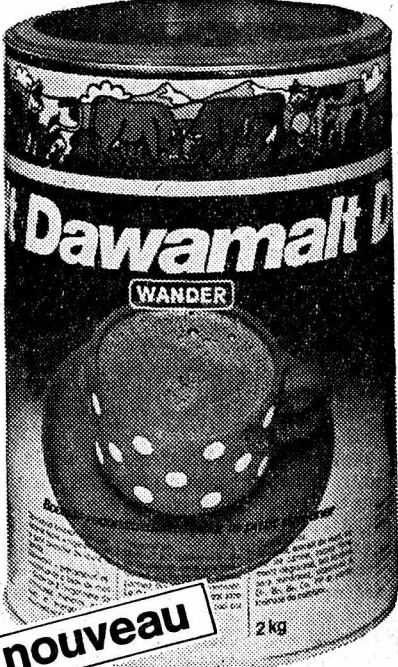
## Margarine Planta



Délicieux comme tartine et pour cuire

2 x 250 g ~~2.95~~ **2.55**

pour une saine croissance de votre enfant



nouveau 2 kg ~~14.60~~ **12.90**

## API Orange

Boisson de table

1 litre ~~>70~~

**-50**  
(+ dépôt -50)



8.40  
Harasse à 12 litres **6.-**  
(+ dépôt)

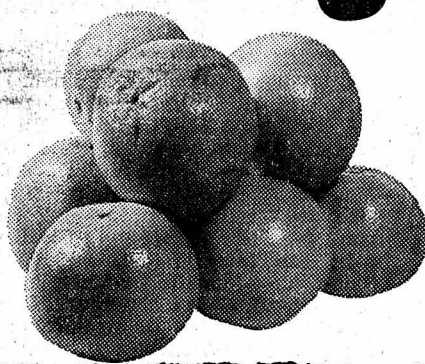
## Fromage à raclette étranger

portions de 300 g - 500 g

100 g **-85**

## Pamplemousses Jaffa

très aromatique



Cornet portatif 2,5 kg

**2.75**  
(1 kg 1.10)

## Rast Têtes de nègre



6 pièces

120 g ~~1.25~~ **-95**  
(100 g -79)



Le détergent complet idéal nouveau 1/2 kg en plus

4,5 kg ~~12.55~~

**10.-**  
(1 kg 2.22)



premier en Suisse

Classe de toxicité 5 S

4 kg ~~14.45~~

**12.85**  
(1kg 3.21)



Merveilleusement bronzé

**1001**

Intensiv Sun Stick Facteur protecteur 6

23 ml **3.30**  
(10 ml 1.43)

**1001** Crème à l'huile des Tropiques

60 ml **3.80**  
(10 ml -63)

**Heus & Christen SA**  
ELECTRICIENS SPÉCIALISÉS

**POUR COMPLETER VOTRE CHAUFFAGE... un petit radiateur d'appoint :**

**KÖENIG Bali 1200w**  
net fr. **53.-**

11, rue Daniel-JeanRichard  
tél. 039. 22 49 43  
La Chaux-de-Fonds

**A VENDRE LITHOGRAPHIES**  
HUGUENIN/La SOGUETTE de La Chaux-de-Fonds et environs et Neuchâtel et environs.  
Tél. (039) 23 41 63, Mme Colonna, Numa-Droz 100, La Chaux-de-Fonds.

**KUONI**  
Printemps, été, automne 1980

**80 plages au bord de la Méditerranée:**

Prix indiqués: 1 semaine (8 jours), du logement simple en avant-saison à la meilleure offre en haute-saison. Majorations du prix du carburant en sus.

- Fr. 320.- à Fr. 1570.- **Majorque/Ibiza** Avantageux, pour familles, vacances fitness, Club.
- Fr. 655.- à Fr. 2004.- **Iles Canaries** Résidences exclusives, vac. en famille, randonnées en montagne.
- Fr. 545.- à Fr. 1997.- **Costa del Sol** Fly and Drive. Andalousie. Vacances en famille, sportives, enf. V2 prix.
- Fr. 645.- à Fr. 1673.- **Algarve** Exclusif: séjours dans une villa pour soi. Fly and Drive. Idéal p. les joueurs de golf.
- Fr. 245.- à Fr. 1371.- **Adriatique** Nouveau! La plus avantageuse des offres Kuoni! Par avion, excl. Kuoni!
- Fr. 695.- à Fr. 1898.- **Sardaigne** Programme sportif complet, pour familles, vacances fitness.
- Fr. 645.- à Fr. 1826.- **Grèce** Nouveau: Lemnos! Circuits, croisières, familles, vacances fitness. Fly and Drive.
- Fr. 975.- à Fr. 1562.- **Chypre** Randonnées en montagne, Fly and Drive, pour familles: enfants V2 prix.
- Fr. 445.- à Fr. 1029.- **Yougoslavie** Logements privés, grands choix d'hôtels, en partie plage nudisme.
- Fr. 555.- à Fr. 1233.- **Tunisie** Les quatre plus belles plages. Djerba, vac. en famille, grand circuit de Tunisie.
- Fr. 595.- à Fr. 1170.- **Maroc** Circuits des villes impériales.

**Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.**  
Succursales Kuoni dans votre région: La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 23 58 28.

**Les vacances - c'est Kuoni**

### MITCHELL RITTER PSYCHOLOGUE-ANALYSTE

annonce l'ouverture de son cabinet

- Lic., dipl. en psychologie clinique de la faculté de psychologie, Université de Genève.
- C. G. Jung Institut de psychologie analytique
- Psychologue-psychothérapeute au Service médico-pédagogique neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds.

30, CROIX-FÉDÉRALE - TÉL. (039) 22 60 77  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



## Robinson

HÔTEL-RESTAURANT  
COLOMBIER - BORD DE LAC  
Tél. (038) 41 23 53

### OUVERTURE DE SAISON LE 1er FÉVRIER

AU SNACK, nos 12 menus sur assiette: dès Fr. 7.50  
AU RESTAURANT, spécialités de poissons du lac, crustacés de mer, flambés  
Endroit idéal pour repas d'affaires, de groupes et de sociétés  
Parking et port privé  
Se recommande: F. Foglia

A louer tout de suite ou pour date à convenir, Bois-Noir 41

### studio

non meublé.  
Loyer mensuel, charges comprises Fr. 231.-  
Tél. (039) 26 06 64.

### A louer à RENAN au centre du village appartements

de 3 pièces, tout confort, cuisines modernes.

Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. (039) 63 12 44.



CORSO  
222550

# LE RETOUR TRIOMPHAL DES CHARLOTS

Une énorme farce qui déclenche des rafales de rires

**LES CHARLOTS**  
en délire

**LES CHARLOTS**  
au chômage



# LES CHARLOTS EN DELIRE

UN FILM DE ALAIN BASNIER

soirées à 20 h. 30  
matinées à 15 h.  
samedi - dimanche

12 ans

**Le fou-rire dans la salle**

Mercredi à 15 h.

*C'est une honte de travailler quand il y a tant de chômeurs !*

Une entreprise qui connaît un fabuleux chiffre d'affaires, décide d'inaugurer le premier chômage de solidarité.

CINÉMA CORSO  
GUILDE DU FILM

SAMEDI  
DIMANCHE  
à 17 h. 30

Klaus KINSKI dans WOYZECK de Werner Herzog...un film génial...une interprétation magistrale

# WOYZECK

*C'est tout le drame humain mis à nu...l'autorité...le pouvoir...et l'oppression. Un film sans concession !*

# EDEN

22 18 53

16 ans



Dès ce soir à 20 h. 30

MONTAND / VERNEUIL

# COMME ICARE

YVES MONTAND DANS UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR HENRI VERNEUIL. ADAPTATION ET DIALOGES: HENRI VERNEUIL ET DIDIER DECOIN. MUSIQUE: ENNIO MORRICONE. CO-PRODUCTION Y.F.I.S. SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION. RÉVÉLÉ À POSTERIORI PAR STARBUCK.

Grande première du nouveau film fracassant de HENRI VERNEUIL

Le triomphe actuel de PARIS - GENÈVE - LAUSANNE - NEUCHÂTEL

Superbement joué par  
**YVES MONTAND**

Tous les soirs à 20 h. 30  
Samedi-dimanche à 14 h. 45

Faveurs suspendues

Samedi-dimanche à 17 h. 30

A la recherche du bonheur à trois, au mépris de la morale et des conventions sociales

# AU-DELA DU BIEN ET DU MAL

Le chef-d'oeuvre de Liliana CAVANI après «Portier de Nuit»

avec Dominique SANDA

18 ans révolus

VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15  
Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h. 30

20 ans révolus

# FEMMES IMPUDIQUES

1ère vision Parlé français  
Pour public averti

PLAZA  
22 21 23

Un film avec de très grands acteurs... et un gosse sublime

*Il vous fera pleurer et rire aux larmes*

14 ans

JON VOIGHT FAYE DUNAWAY  
RICKY SCHRODER

soirées à 20 h. 30  
matinées à 15 h.  
samedi - dimanche

# LE CHAMPION

*Par amour pour son fils, un père mène le combat le plus difficile de sa carrière*



# SCALA

22 22 01  
12 ans

Un film de Joseph LOSEY conçu par Rolf LIEBERMANN tourné dans les plus beaux décors naturels

# DON GIOVANNI

Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, dirigés par Lorin MAAZEL

*Un événement cinématographique*

ATTENTION A L'HORAIRE : tous les soirs à 20 h.  
Matinées : samedi, dimanche à 15 h.

Faveurs suspendues

MOZART · LOSEY



centre de culture

# abc

Serre 17, tél. 039 23 72 22

20 h. 30 - Loc. dès 19 h. 45 - Guilde du Film - 18 ans - V.O.

cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

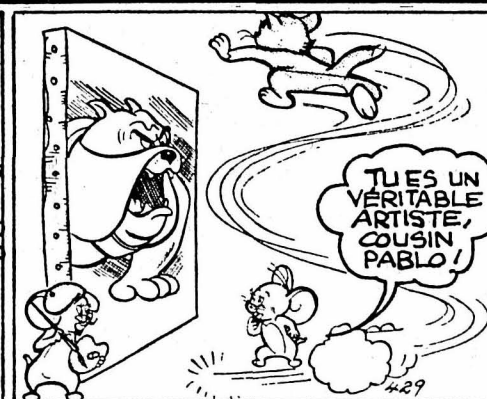
# EVERYTHING ABOUT SEX

(Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander.)  
De Wody Allen, du 31 au 3 février.

Allen reprend quelques-uns des chapitres ainsi que le titre d'un manuel d'éducation sexuelle qui obtint un énorme succès aux USA, et en a composé des pastiches sous forme d'une demi-douzaine de sketches.

Prochainement:  
Jazz, JULIE LAWRENCE QUARTET, vendredi 8 février.  
Musique sud-américaine, LOS JAIVAS, samedi 9 février, au Gymnase du Bois-Noir, en collaboration avec le Centre de Rencontre.

# TOM and JERRY



DIST. EDIOMS PRESS SERVICE, I.N.C.

© COSMOPRESS. GENÈVE

429



Partir c'est bien. Arriver c'est mieux.



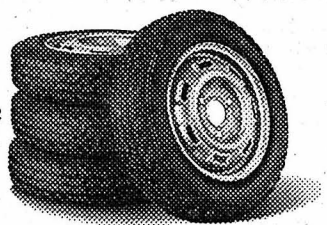
Pour les sports d'hiver,  
une vraie sportive:

## PEUGEOT 305

Une voiture construite pour la Suisse:

- traction avant
- suspension indépendante sur les quatre roues
- répartition idéale des masses
- chauffage/dégivrage avec soufflerie à trois vitesses, créé spécialement pour la Suisse
- glace arrière chauffante

Découvrez donc par vous-même comme c'est facile pour une Peugeot 305 de maîtriser les routes de l'hiver: faites un essai!



Au cours de l'hiver, offre exceptionnelle:  
quatre roues gratuites,  
équipées de pneus radial hiver  
valeur Fr. 700.-.

Attention! Offre valable jusqu'au 20 mars 1980  
seulement.

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles SA, garage et carrosserie, tél. 039/22 18 57; LE LOCLE, tél. 039/31 37 37 — Montfaucon: Garage Bellevue, tél. 039/55 13 15 — Les Breuleux: Garage Clémence, tél. 039/54 11 83 — Tramelan: Garage de l'Est, tél. 032/91 41 27 — Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, tél. 039/37 16 22 — Saint-Imier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

## Taxes des chiens

Rappel pour le paiement de la taxe

Délai: aujourd'hui 31 janvier 1980

Bureau de perception des taxes, Hôtel de Ville  
rez-de-chaussée

Direction de police

À LOUER pour le 1er avril 1980 ou date à convenir, rue Fritz-Courvoisier 24:

### STUDIO

avec coin-cuisine, WC-bain. Loyer mensuel Fr. 232.— toutes charges comprises, ainsi qu'un

**APPARTEMENT de 3 pièces**  
avec cuisine, balcon, WC-bain et cave. Loyer mensuel Fr. 458.—, toutes charges comprises. Garage à disposition Fr. 80.— par mois.

S'adresser à Gérancia SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33.

A louer pour tout de suite

## appartement

de 3 chambres, sans confort, 4e étage, rue des Sorbiers.  
Prix: Fr. 110.—.  
Tél. (039) 23 68 54 ou (039) 23 00 85.

OFFICE DES FAILLITES - 2608 COURTELARY - Tél. (039) 44 16 12

## Vente d'immeubles industriels, habitation, garage

Dans la faillite de S. Graber SA, Manufacture de boîtes de montres, à Renan, les immeubles ci-après seront vendus aux enchères publiques, vendredi 29 février 1980, à 14 h. 30, au Buffet de la Gare, à Renan.

Commune de Renan

Ft No	Nature	Contenance	Valeur officielle	Estimation de l'expert
50	Habitation (à rénover) No 54	1087 m <sup>2</sup>	Fr. 107 900.—	Fr. 70 000.—
51	Dépôts-archives Nos 56 et 56A	746 m <sup>2</sup>	Fr. 116 300.—	Fr. 80 000.—
56	Fabrique 60B, fabrique-habitation 60C, galvanoplastie-magasin-atelier 60E	2167 m <sup>2</sup>	Fr. 1 937 000.—	Fr. 1 200 000.—
405	Garages No 60F	96 m <sup>2</sup>	Fr. 46 400.—	Fr. 66 000.—
		4096 m <sup>2</sup>	Fr. 2 207 600.—	Fr. 1 416 000.—

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office des faillites de Courtelary dès le 14 février 1980.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs à l'arrêté fédéral instituant le régime de l'autorisation pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

Les bâtiments peuvent être visités sur rendez-vous.

1980

## ASSURANCE-VIEILLESSE ET SURVIVANTS (AVS)

### COTISATIONS

Ont l'obligation de payer des cotisations :

- toutes les personnes salariées (par l'intermédiaire de l'employeur)
- toutes les personnes exerçant une activité indépendante, même à titre accessoire (directement auprès d'une Caisse de compensation)
- toutes les autres personnes, dès la 21e année (directement auprès de la Caisse cantonale de compensation), si elles n'exercent pas d'activité lucrative au cours d'une année civile complète, tels les étudiants, malades, invalides, pensionnés, retraités prématurés, rentiers, etc. (femmes mariées et veuves sans activité lucrative exceptées).

L'obligation de cotiser cesse pour autant que l'activité soit abandonnée :

- à 62 ans révolus pour les femmes
- à 65 ans révolus pour les hommes.

### PRESTATIONS

Les différentes prestations AVS sont les suivantes :

- **rente pour couple :**  
aux hommes mariés ayant 65 ans révolus et dont l'épouse a atteint 62 ans en 1980;
- **rente simple :**  
a) aux femmes ayant 62 ans révolus, célibataires, veuves, divorcées, mariées dont l'époux n'a pas 65 ans et n'est pas au bénéfice d'une rente AI ;  
b) aux hommes ayant 65 ans révolus, dont l'épouse n'a pas 62 ans en 1980;
- **rente complémentaire :**  
a) aux hommes au bénéfice de la rente de vieillesse simple, dont l'épouse est âgée de 46 ans au moins et de 62 ans au plus en 1980 ;  
b) aux bénéficiaires de la rente de vieillesse simple ou pour couple, pour leurs enfants jusqu'à 18 ans (éventuellement jusqu'à 25 ans s'ils sont en apprentissage ou aux études) ;
- **rente de veuve :**  
aux femmes âgées de moins de 62 ans, sous certaines conditions ;
- **rente d'orphelin :**  
aux orphelins de père ou de mère, jusqu'à l'âge de 18 ans ou 25 ans en cas d'études ou d'apprentissage ;
- **allocation d'impotence :**  
aux bénéficiaires d'une rente de vieillesse qui présentent une impotence grave depuis 360 jours au moins.
- **moyens auxiliaires :**  
prothèses pour pieds et jambes, fauteuils roulants, appareils acoustiques, chaussures orthopédiques.

**Renseignements et inscriptions :**

La Caisse cantonale de compensation, Fbg de l'Hôpital 28 à Neuchâtel, ses agences dans chaque commune, de même que toutes les Caisses de compensation AVS, sont à disposition des intéressés pour leur procurer les formules nécessaires.

## ASSURANCE-INVALIDITÉ (AI)

### PRESTATIONS

Les principales prestations de l'assurance invalidité sont les suivantes :

**Pour les mineurs** atteints d'une invalidité physique ou mentale :

- traitement de certaines infirmités congénitales
- subsides pour la formation scolaire spéciale
- frais supplémentaires pour la formation professionnelle initiale
- octroi de moyens auxiliaires
- octroi de rentes pour les mineurs de 18 à 20 ans
- contribution aux frais de soins pour mineurs impotents.

**Pour les majeurs** atteints d'une invalidité physique ou mentale :

- mesure de réadaptation d'ordre médical et professionnel
- octroi de moyens auxiliaires
- octroi de rentes et d'allocation pour impotence.

**Renseignements et inscriptions :**

- Secrétariat de la Commission cantonale AI, Fbg de l'Hôpital 28, à Neuchâtel
- Caisses de compensation AVS
- Agences AVS dans chaque commune
- Organisations d'aide aux invalides.

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES AVS ET AI

En application de la loi cantonale du 15 octobre 1974 entrée en vigueur le 1er janvier 1975 et de l'arrêté du Conseil d'Etat du 2 octobre 1979, valable dès le 1er janvier 1980, ont droit aux prestations dans la mesure où ils remplissent les conditions, les bénéficiaires de rentes AVS et AI dont le revenu annuel n'atteint pas :

- Fr. 8 800.— pour une personne seule
- Fr. 13 200.— pour un couple
- Fr. 4 400.— pour un orphelin.

En plus des rentes AVS et AI font notamment partie du revenu pris en compte un montant réduit des gains et rentes de toute nature, mais à l'exception de l'allocation pour impotent et de toute assistance publique. Les frais sensiblement élevés et dûment établis de médecin, de pharmacie, d'hospitalisation, de soins à domicile et de moyens auxiliaires peuvent être remboursés pour autant qu'ils ne soient pas déjà couverts par une assurance maladie et que leur remboursement soit demandé dans les 12 mois dès la date de l'établissement de la facture.

**Renseignements et inscriptions :**

La Caisse cantonale de compensation, Fbg de l'Hôpital 28, à Neuchâtel, et ses agences AVS dans chaque commune, sont à disposition des intéressés.



B.S.S.M.

# AVANTI FIAT!



**Equipement de luxe:**  
Lève-glaces électrique, rétro-  
viseur extérieur à réglage  
électrique, antenne intégrée  
dans le pare-brise, compte-  
tours électronique. Avanti Fiat!



**Confort:**  
Servo-direction, volant réglable,  
élégants sièges en velours, 4 pare-  
soleil escamotables dans le pavillon  
et miroir de courtoisie.  
Avanti Fiat!



**Puissance:**  
Le moteur de 2000cm3  
à injection développe  
122 ch DIN. Avanti Fiat!



**5e vitesse sans supplément:**  
De série avec une 5e vitesse  
accroissant la sobriété.  
Avanti Fiat!



**Economie:**  
Fiat 132i: 8,1 à 90 km/h,  
10,0 à 120 km/h, 11,8 en  
ville. Avanti Fiat!



**Boîte automatique avantageuse:**  
Pour 1'000 francs, vous obte-  
nez une boîte automatique sur  
la Fiat 132 2000. Avanti Fiat!



**Gamme complète:**  
La Fiat 132 est disponible  
avec moteur de 2000cm3 -  
avec ou sans injection - ou  
en diesel de 2500cm3.  
Avanti Fiat!

**LA NOUVELLE  
FIAT 132i A INJECTION:  
PUISSANCE ACCRUE,  
CONSOMMATION REDUITE.**

**Prix avantageux:**  
Fiat 132i: 17'990 francs.  
Autres versions à partir de  
16'590 francs. 132 diesel:  
18'650 francs. Avanti Fiat!



**GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04  
LA CHAUX-DE-FONDS**

**LE LOCLE  
GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50**

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22.  
Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, 039 37 11 23.

Grand feuilleton de « L'Impartial » 11

## PAUL VIALAR LA MAISON SOUS LA MER Roman

Droits réservés  
ÉDITIONS DENOËL et COSMOPRESS, Genève

Elle releva la tête vers lui, le vit penché sur elle, dans la pénombre elle devina son regard. Il la tenait toujours d'un bras aux épaules, mais son autre main caressait lentement ses cheveux, descendait jusqu'à son visage, jusqu'à sa joue. Elle s'aperçut alors que la paume en était déchirée, coupée par places, elle en eut mal, comme dans sa propre chair et, sans même savoir que c'était à cette main que Lucien devait la vie, elle baisa les pauvres doigts avec une ferveur tendre.

Il ne retira pas sa main car elle mettait tant de confiance et de dévotion dans ce geste puéril qu'il ne pouvait en être gêné mais, lorsqu'elle écarta lentement sa bouche, elle lui manqua si irrémédiablement qu'il lui fallut trouver ses lèvres.

Non, elle ne prenait rien à Lucien, ce qu'elle offrait là elle ne l'avait jamais donné à personne. Jamais elle n'avait connu cet abandon, ce frisson qui vous prend à la nuque comme une main, cet assaut du sang qui s'est retiré des lèvres glacées et qui monte aux tempes, au cerveau, en vagues pressées, ce besoin d'anéantissement qui fait souhaiter mourir pour que demeure un tel instant.

Il la tenait maintenant contre lui. Certes il la désirait avec violence mais il savait, en même temps, que ses bras, ses genoux, n'avaient jamais serré une forme humaine, dans les combats ou dans l'amour, avec cette certitude qu'elle ne leur échapperait pas.

Pendant quarante-cinq ans, sans même y avoir pensé, mais par un sûr instinct, il s'était gardé pour cette minute. Tout s'arrêtait et tout commençait ici en même temps, pour lui comme pour elle, et les gestes qu'ils firent ensuite c'était bien la première fois qu'ils les accomplissaient.

Lorsqu'il eut rejeté ses vêtements, arraché la robe noire de Flore et qu'il n'y eut plus, sur la rude couverture grise, que leurs deux corps si nouveaux et si purs, qu'ils se furent joints, unis, confondus, il l'entendit qui murmurait, comme si elle avait pensé depuis toujours à l'amour qu'elle découvrait enfin:

— Ah ! je savais bien que ce serait ça !

XI

Quand il eut de sa voix monotone, terminé la lecture de l'acte, le notaire se leva, poussa le document vers Lucien sur le vaste bureau qui les séparait:

— Signez ici, fit-il en lui indiquant le bras de la page, vos initiales là, dans la marge, pour les deux mots rayés... Et vous aussi, madame, je vous prie... mettez votre nom de jeune fille.

Flore, assise au bord d'un vieux fauteuil de cuir râpé, prit la plume qu'on lui tendait, tira un peu la langue pour s'appliquer. Tous ces mots, dont le ronron était encore dans son oreille, revenaient pêle-mêle à son esprit. Elle ne faisait, cependant, aucun effort pour leur donner un sens précis... seul héritier... communauté... donation... dernier survivant... Elle savait qu'il s'agissait de la maison du vieux Capel et c'était tout, elle éprouvait une sorte de lassitude, un morne ennui, comme si tout cela avait été inutile.

Le notaire leur tendait la main, s'inclinait, leur signifiait ainsi leur congé tandis que Lucien finissait de plier l'acte en quatre, le rangeait avec soin dans son portefeuille noir.

La rue provinciale était calme, chaude déjà du soleil de Mai — Pâques était si tard cette année! — Derrière les murs ou les maisons carrées qui avaient rarement plus d'un étage,

on apercevait le feuillage des jardins et parfois le reflet froid et métallique d'un palmier. Ils flottèrent un instant, indécis. Lucien tira de la poche de son gilet la grosse montre d'argent qui avait appartenu à son père, en fit jouer le boîtier. Dix heures et demie ! Jamais il n'avait pensé que tout cela serait fait aussi vite. Ils étaient venus le matin par le car et voilà qu'ils avaient, à présent, une longue journée devant eux puisque celui qui assurait le retour ne repartait qu'à quatre heures. Ils seraient ainsi à Flamanville juste à temps pour qu'il pût se changer, pour qu'il prit sa musette, arrivât à la mine pour le travail de l'équipe de nuit.

L'étude était dans le faubourg de la Bucaille, dans le quartier riche, assez loin du centre. Lucien passa son bras sous celui de Flore, l'entraîna vers le cœur de la ville. Il expliquait, penché vers elle:

— Comme ça tout est en règle, les droits sont payés, la maison est à nous... et, pour plus tard, le nécessaire est fait. Prendre ses précautions ça n'a jamais fait mourir personne !

Elle acquiesçait sagement, en hochant la tête, et elle évoqua brusquement, avec un étonnant serrement de cœur, la silhouette d'une vieille femme seule, qui avait ses traits, son visage, ses mains sur ses genoux comme elle faisait souvent, assise devant la maison des Capel, avec, sous ses yeux, la place, l'église, le cimetière, l'école tout au fond. Voilà, c'était tout, sa vie c'était cela et rien d'autre. Elle serra un peu plus fort le bras qui était sous le sien. Il dut se méprendre sur le sens de ce geste car il se pencha vers elle brusquement, l'embrassa naïvement dans le cou, sous l'oreille. Elle tressaillit, surprise, s'écarta instinctivement.

Il rit:  
— C'que t'es nerveuse !

Cela l'étonnait toujours, ce manque d'équilibre des femmes, et cela le flattait aussi, lui donnait le sentiment de sa solidité, lui prouvait qu'il était un homme.

Un tramway au trolley brinqueballant cahotait à un carrefour, s'engageait dans une

grande rue plus vivante, plus commerçante. Il y avait, maintenant, des bâtiments officiels recouverts de tuiles rouges au-dessus desquelles on voyait des mâts de cargos ou une fumée tordue et lourde qui montait.

— On ira sur le port, puis jusqu'à la gare maritime, on aura p't'être la chance de tomber sur un transatlantique... et puis on déjeunera, j'connais un endroit, dans une petite rue... et puis j'te montrerai l'pont tournant... et puis...

Cette journée de liberté l'enchantait. Il allait, la tenant serrée contre lui, évitant les passants affairés. Dans cette grande ville où tout était nouveau pour lui — il y était venu si rarement — avec Flore ainsi, à son bras, il se sentait plus près d'elle. Une devanture lui montra le couple qu'ils formaient tous deux. Il fut secrètement flatté de se voir si grand, si bien pris dans ce costume noir, si protecteur auprès d'elle. Il distinguait mal le détails de leurs vêtements et ne voyait pas, ainsi, ses mains un peu rouges sortir des manches étroites, son pantalon trop large aux fesses et sans pli. Mais il la vit, elle, et fut choqué de la trouver aussi simplement, aussi pauvrement vêtue. Elle avait, pour l'enterrement, rafistolé cette robe qui lui venait de sa mère et que les crachins et les soleils avaient verdie aux épaules. Ce n'était pas un vrai deuil, digne d'elle, de lui. Une boutique s'ouvrait de l'autre côté de la rue. « Deuil immédiat » portait son fronton. Il lui prit la main.

— Où m'emmenes-tu ? questionna-t-elle surprise, ramenée à la réalité.

— Tu verras... Entre.

Elle comprit, résista:  
— Mais, Lucien, c'est inutile !  
Il s'entêtait, harcelait la vendeuse !

— Montrez-moi cette robe, celle-ci avec les plis devant et le col de jais... et un manteau aussi, je veux voir un manteau... donnez-moi aussi le chapeau, le grand qui est dans la vitrine.

Tandis que, dans un coin de l'arrière-boutique, Flore enlevait sa vieille robe, se mettait en combinaison de coton, il disait sa pensée:

— T'as rien eu comme vêtements à la mort



## 4 nouvelles LANCIA A 112. Jeunes et raffinées.



Equipement de série	5 vitesses	Allumage électronique	Rétroviseur exté-rieur réglable de l'intérieur	Grand hayon	Sièges arrière rabattables séparément	Toit ouvrant	Consommation à 90 km/h (NORME E.C.E.)
Elite	●	●	●	●	●	●	5,8
Elegant			●	●	●	●	6,5
Junior			●	●	●	●	5,9
Abarth	●	●	●	●	●	●	5,3



LANCIA A112 Elite. 5 vitesses. Plus économique.

**GARAGE DES 3 ROIS SA**  
J.-P. et M. Nussbaumer

**La Chaux-de-Fonds**  
Tél. (039) 26 81 81  
**Le Locle**  
Tél. (039) 31 24 31  
**Neuchâtel**  
Tél. (038) 25 83 01

A louer tout de suite ou pour date à convenir, Bois-Noir 39  
**petit local commercial**  
avec vitrine.  
Loyer mensuel, charges comprises, Fr. 213.—  
Tél. (039) 26 06 64.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, Bois-Noir 39  
**studio**  
non meublé.  
Loyer mensuel charges comprises Fr. 250.—  
Tél. (039) 26 06 64.

# INCROYABLE !!!

**PROFITEZ! Changez vos meubles JUSQU'AU 20 FÉVRIER**

Reprise de vos chambres à coucher, salons, parois à des prix records

**Demandez un renseignement sans aucun engagement**

**Crédit gratuit**



## UNE IDÉE... UNIDEV

Un métier d'avenir vous intéresse !  
Nous vous formerons,  
infinies possibilités de perfectionnement  
dilemme!!!... est-ce possible ?  
Entrez en contact avec nous,  
votre avenir en dépend.

Alors renseignez-vous au (032) 93 32 84 (8 h. - 14 h.) ou au (039) 26 60 14 (8 h. - 14 h. et 15 h. - 19 h.) ou demandez votre documentation à UNIDEV - Poste 3 CP 1 - 2024 St-Aubin (NE).

## OFFRES D'EMPLOIS

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

### MÉCANICIENS DE PRÉCISION

ainsi que des

### MÉCANICIENS OUTILLEURS

Adresser offres à

### CARACTÈRES SA

rue du Parc 7, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 50 31.

### Nous cherchons une femme de ménage

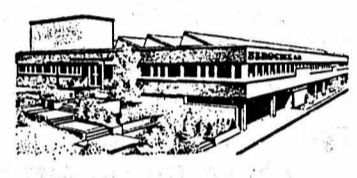
pour soigner nos locaux de vente. Le travail doit être effectué surtout durant la matinée, horaire selon entente.

- Nous offrons:**
- une bonne rémunération
  - les avantages sociaux d'une grande entreprise
  - rabais sur les achats
  - un travail agréable

Veillez simplement nous téléphoner, M. R. Compagny, notre gérant, vous donnera des renseignements plus précis.



**VÊTEMENTS FREY**  
Av. Léopold-Robert 17  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 38 44



## BEROCHE SA

USINE MODERNE DE DÉCOLLETAGE cherche

### décolleteurs-régleurs

sur machines Tornos M 4 - MR 32 pour pièces d'appareillage.  
Places stables et bien rémunérées pour hommes de métier expérimentés.

S'adresser à:

**BEROCHE S.A.**  
Fabrique de décolletage  
2034 PESEUX, Tombet 29  
Tél. (038) 31 52 52

## ING. DIPL. EPF FUST

### Reprise maximale pour votre machine à laver

usagée à l'achat d'une machine neuve.  
Demandez nos

### offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

**Location - Vente - Crédit** ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65  
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales



## À VENDRE

LES PONTS-DE-MARTEL

### maison familiale

comprenant grand atelier, garages, dépôt; un appartement avec living spacieux, deux chambres à coucher, cuisine, bain-WC et douche. Un appartement de trois chambres, cuisine, à moderniser. Convient pour artisan ou commerçant. Pour tous renseignements et pour visiter

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinère 87 - Tél. (039) 23 78 33

de ta mère, faut dire qu'on v'nait d'se marier et qu'il y avait eu assez de dépenses comme ça. Le deuil, ça se porte un an quand c'est les parents, tu vas pas rester un an habillée de c'te façon, t'as rien à t'mettre ! Imagine qu'il y ait un mariage au pays... tiens, rien que la communion, par exemple... et puis, si on veut r'venir de temps en temps ici... en amoureux...

Il tâta les étoffes, palpait les voiles, fronçait sérieusement les sourcils en connaisseur. Elle n'avait pas la force de lutter et elle se laissa faire. Il voulut à tout prix qu'elle gardât sur elle la robe neuve, endossât le manteau, qu'elle eût un grand crêpe autour de son chapeau comme une dame. Quand elle fut habillée, il mit sous son bras le carton dans lequel il avait fait plier la vieille robe, sortit fièrement, orgueilleux de se montrer ainsi avec elle.

— Maintenant, on peut rencontrer du monde !...

Il ne connaissait personne à Cherbourg sauf un contremaître de l'arsenal avec qui il avait déjeuné à une fête, chez des parents et un « faillot » à la retraite qui avait appartenu aux « mouvements du port », il caressa l'espoir de tomber justement sur eux, de lire sur leurs visages l'étonnement, la considération.

Il la laissa marcher un peu devant lui pour mieux la contempler, puis il joua des coudes à travers la foule qui était dense à présent, pour la rejoindre, pour replacer son bras sous le sien en un geste de possession. Ils passèrent devant Ratti, le grand magasin de la ville:

— Maintenant, dit-il, faut penser à la maison. L'métier du père, je l'laisse tomber, ça f'rait pas vivre deux personnes. On fermera la forge, on louera l'hangar si on trouve puisqu'il y a une entrée sur la route... mais la maison, ça alors, faut en faire quelque chose de coquet... D'abord, changer l'papier des murs... T'aimerais pas des p'tites fleurs ?

Il s'animait, la tirait à l'intérieur du magasin. — Montrez-nous voir les papiers peints... Et il expliquait au vendeur: c'est pour arranger une maison qu'est à nous, à Flamanville... j'aime pas les fonds sombres, y nous faut qu'é-

qu'chose de jeune, de gai.

Elle disait comme lui, l'approuvait en essayant de mettre le plus de conviction possible dans ses paroles qui lui paraissaient sonner faux, être prononcées par une autre. Il se fit couper des échantillons, demanda un devis, donna l'adresse. En traversant le rayon des meubles pour gagner la sortie il tomba en arrêt devant un appareil de TSF combiné avec un pick-up dont les nickels et la loupe de cèdre l'éblouirent, il lui fallut tous les détails, toutes les explications. Elle restait là, plantée à trois pas de lui:

— Par mensualités ça coûterait deux cent trente-neuf francs par mois pendant un an... dis donc, Flore, ça f'rait bien dans le coin d'l'alcôve. A quoi qu'tu penses ?

Mais il ne chercha même pas à le savoir, elle devait calculer comme lui, supputer, faire des rêves. Il ne pensait plus, ni à la disparition du vieux, ni à l'accident de la benne. Le bonheur, il le tenait, pour lui c'était quelque chose qu'il s'était assuré pour toujours, c'était la vie qu'il s'était faite avec Flore, la maison qui leur appartenait, qu'ils allaient arranger avec amour, ces choses qu'il désirait pour elle, pour eux.

A midi, sur le port, devant les vapeurs appuyés au quai, les chalutiers aux proues écaillées, il la fit asseoir à la terrasse d'un café clinquant de glaces biseautées qui lançaient des reflets d'arc-en-ciel. Il avait acheté des frites, posé le cornet sur la table, s'était installé, les jambes croisées, sa chaise inclinée en arrière. Il but l'apéritif à petits coups, fit claquer sa langue:

— On est bien tout d'même !

Il regardait les gens se hâter, les ouvriers de l'Arsenal se presser sur le port pour regagner leurs logis étroits, s'agripper aux tampons des tramways. Il obligea Flore à vider son verre, lui en fit verser un second. Elle sentait sa tête tourner un peu mais elle se força à boire. Tout, pour le moment, lui semblait vague, elle releva son chapeau qui lui serrait la tête, sur son front moite.

— On va déjeuner.

Il lui fit prendre les ruelles qui joignaient le bassin du Commerce et la place Napoléon et s'enfonçaient dans la vieille ville. Il riait de la voir un peu grise qui butait parfois sur les pavés courts. Des filles en savates traînaient aux portes des bistrotts.

— C'est ici que j'venais quand j'étais garçon, dit-il pour se vanter, s'attribuer une expérience amoureuse, la taquiner, la rendre un peu jalouse.

Dans la devanture des restaurants de pêcheurs et de marins, devant les rideaux de la montre qui craquaient l'étalage et cachaient l'intérieur, il y avait des plats tout préparés: soupe normande baignant dans la graisse, maquereaux bleus, raidis, frais pêchés, tourteaux rouges, pommes vertes.

— C'est ici.

Il poussa Flore dans une petite salle qui sentait la friture, la sciure mouillée et l'urine des latrines dont la porte à persiennes battait au fond d'une petite cour. L'odeur prit Flore aux narines, lui donna un haut-le-cœur, mais Lucien ne s'en aperçut pas. Il était venu là, il y avait au moins deux ans, avec des camarades, il s'avança, la main tendue, vers le patron, un gros homme en tablier bleu qui parut le reconnaître. Elle voulut enlever son chapeau mais elle eut peur de le contrarier, se résigna à le garder; du reste, dès qu'elle fut assise, cela passa. Le restaurant, avec ses petits rideaux à carreaux roses, faisait gargote intime, auberge, nid d'amoureux.

Lucien commanda une bouteille de « bouché », fit lui-même le menu: poisson, tourteaux, steak aux pommes. Pour prendre la commande le patron s'assit en face d'eux et Lucien, jovial, le tutoya. Quand le bonhomme fut retourné à sa cuisine, eut fermé la porte de la cour, ils furent seuls à leur petite table. Il n'y avait guère de clients que le soir et Lucien prit la main de Flore.

Il parlait avec exubérance, racontait des histoires, des « bien bonnes » qu'elle connaissait déjà, comme s'il avait voulu la séduire. Elle souriait, riait même avec une servile gentillesse

pour qu'il continuât, qu'elle n'eût pas à parler. Tout cela avait si peu d'importance ! Il jouait avec ses doigts, gracieux malgré les aiguilles et les lessives, et dont l'un portait une bague d'enfant, un mince anneau d'or avec une perle toute petite, qu'il lui avait donné pour leurs fiançailles.

Elle le laissait faire et pensait à Constant. C'était avec lui qu'elle avait rêvé d'avoir une journée pareille, mais cette main que Lucien tenait, elle ne la retirait pas, se plaisait même à l'abandonner ainsi; elle n'éprouvait pour lui ni haine ni répulsion, tout au contraire, elle retrouvait la tiède douceur d'une tendre habitude. Elle eût aimé être là avec Constant mais elle ne s'irritait pas d'être séparée de lui. Les choses étaient ainsi, elle vivait une double vie maintenant et ses deux vies étaient si différentes. On ne commence pas sa vie quand on veut ! Il allait falloir dissimuler, mentir. Ah ! si sa joie était à ce prix elle y était prête, elle s'en sentait la force.

— Tu n'manges pas ?

Elle mangea comme elle s'efforçait au reste, reprit deux fois des plats. Après les frais — les premières, fais un vœu ! — il commanda des calvados dans des grands verres, repartit dans des projets.

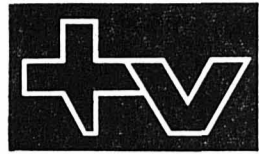
Mais tout cet alcool auquel elle n'était pas habituée l'assombrissait à présent. Un instant avant, tout lui paraissait facile et voilà que, maintenant, tout lui semblait sans issue. Non, rien de tout cela n'était possible, ni sa main dans celle de Lucien, ni ce déjeuner à deux, ni ces mois qui venaient, ni cette maison sur la place alors qu'il y avait, là-bas, sous l'écume de cette mer que Constant lui avait appris à lui montrer, à lui découvrir, tout au fond, sous le sable, les rochers, les algues, les poissons, n'ayant qu'une fenêtre sur le ciel, un domaine plus vaste, plus riche, plus féérique, que les maisons de la Bucaille, que les châteaux protégés de hauts murs inclinés au bord des étangs.



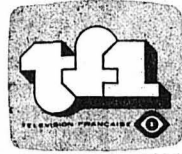
**Jeudi**

**• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •**

**Tranches horaires**



romande



**12-14h**



TV romande à 15.30: Le temps de vivre.

12.15 Réponse à tout: Jeu  
12.33 Midi première avec Rika Zarái  
13.00 Actualités  
13.30 Télévision régionale  
13.50 Objectif santé: Les pertes de connaissance

12.05 Passez donc me voir par Philippe Bouvard  
12.29 Série: Les amours de la Belle Epoque  
12.45 Journal  
13.35 Magazine régional  
13.50 Face à vous: critiques et réponses

**14-16h**

15.20 Point de mire  
15.30 Feuilleton: Le Temps de vivre

14.00 Les vingt-quatre jeudis  
14.03 Chronique d'un village: Dardagny 14.28 Les aventures du mercredi. 15.07 Les chemins (2). 15.36 Images animées (4): Le son synchrone

14.00 Aujourd'hui Madame: Voisins ou envahisseurs  
15.05 Série: Le fugitif. 25. Le jugement (1)

**16-18h**

16.20 A bon entendeur: La consommation en question  
Le pot aux roses. - La diététique: une religion?  
16.40 La Burette: Informations sociales et éducatives  
La Composition, un film de Lucienne Lanaz sur l'adolescence - Rencontre avec deux auteurs féminins. - De la musique classique  
17.30 Téléjournal  
17.35 Calimero bricoleur  
17.45 Ne perdez pas la boule!: Jeu d'expression pour adultes et enfants

16.00 Saint-Etienne, ville secrète puis des informations sur les programmes de TF 1 et de petites annonces; une séquence destinée aux maîtres des écoles maternelles et élémentaires et un spécial informations pour les professeurs de sciences physiques

16.00 L'invité du jeudi: Jean Dutoit  
17.15 Fenêtre sur... «La voix de l'indicible»: Nathalie Sarraute  
17.52 Récré A2  
Boule et Bill - Mes mains ont la parole: «L'histoire d'une grenouille verte» - Mademoiselle Rose et Charlemagne: Les bijoux précieux - Félix le chat - Sido Rémi: Incitation à l'écoute de la musique

**18-20h**

18.10 Courrier romand: Spécial Genève  
18.35 Inuit: Pour les petits  
18.40 Système D: Le jeu des incollables (1re partie)  
19.00 Un jour, une heure: actualités  
19.30 Téléjournal  
19.45 Un jour, une heure: actualités

18.00 TF quatre  
18.34 L'île aux enfants  
18.57 C'est arrivé un jour: Récit  
19.12 Une minute pour les femmes  
19.20 Actualités régionales  
19.44 Les formations politiques: L'opposition

18.30 C'est la vie: Informations et enquêtes  
18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu  
19.20 Actualités régionales  
19.45 Top club: Variétés

**20-22h**

20.00 Le menteur: Le jeu des incollables (2e partie)  
20.20 Temps présent: Magazine de l'information. La fièvre de l'or  
21.20 Les Visiteurs: Ce soir: Kyrin  
Avec notamment José-Maria Flotats, Barbara Kramer et Piéral

20.00 Actualités  
20.30 Série: Opération Trafics. 4. La Sainte famille  
21.32 L'enjeu: Magazine économique et social

20.00 Journal  
20.35 Le grand échiquier: François Périer  
avec Bernard Blier, Jacques Dutronc, Manitas de Plata, Michel Serrault, Simone Langlois, Pierre Rabbath et sa formation

**22-24h**

22.15 L'antenne est à vous: L'Association vaudoise des locataires  
22.35 Téléjournal

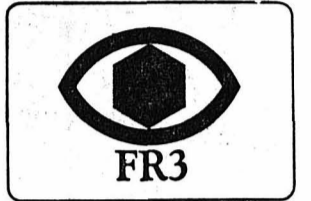
22.35 Danse: Les grands pas classiques. La Sylphide avec Ghislaine Thesmar et Michaël Denard  
23.10 Actualités

23.15 Journal

TF 1 à 21 h. 30

**La France et le pétrole**

Ce sera, ce soir sur TF 1, l'un des sujets du magazine économique de François de Closet.  
Bien que ne possédant pas de gisement de pétrole, la France s'est dotée en 15 ans de la deuxième industrie du monde pour la recherche et l'exploitation du pétrole sous-marin. Des techniques d'avant-garde, des entreprises dynamiques, un marché en pleine expansion, ont fait le succès de cette industrie.  
Pourtant depuis 1976, la plupart de ces entreprises connaissent d'énormes difficultés. Les carnets de commandes sont vides. On licencie, car la conjoncture s'est retournée. Le protectionisme a joué. L'avance technique a été grignotée. Un espoir pour la France: gagner la bataille du pétrole en mer profonde.



18.30 FR3 Jeunesse  
18.55 Tribune libre: Jacques Toja: Théâtres et spectacles  
19.10 Soir 3: Informations  
19.20 Actualités régionales  
19.40 Télévision régionale  
19.55 Histoire de France en bandes dessinées: 22. La dernière croisade de saint Louis

20.00 Les jeux de 20 heures  
20.30 Cycle Romy Schneider: Boccace 70  
Film à sketches de Luchino Visconti, Vittorio de Sica et Federico Fellini: Les tentations du Dr. Antoine - Le travail - La loterie

23.00 Soir 3: Informations

**• IMPAR-TV •**

**• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO •**

**SUISSE ALÉMANIQUE**

16.00 Rendez-vous  
16.45 Pour les enfants  
17.15 TV scolaire  
17.45 Gschichte-Chischte  
17.55 Téléjournal  
18.00 Carrousel  
18.35 Sports en bref  
18.40 Point de vue  
19.00 Flugboot 121 SP  
19.30 Téléjournal  
20.00 Verführungen  
21.35 Schauspielplatz  
22.20 Téléjournal  
22.30 Spielhaus 500

22.30 Le fait du jour  
23.00 Christa Wolf  
24.00 Téléjournal

**ALLEMAGNE 2**

17.10 Wickie et les Hommes forts  
17.40 Plaque tournante  
18.20 Der Bürgermeister  
19.00 Téléjournal  
19.30 La musique n'a pas de frontières  
21.00 Téléjournal  
21.20 Une île change de visage  
22.05 Hochstapler  
23.50 Téléjournal

**SUISSE ITALIENNE**

9.00 TV scolaire  
10.00 TV scolaire  
18.00 Barbapapa  
18.05 Le Petit Ballon  
18.15 Nature amie  
18.50 Téléjournal  
19.05 Des jeunes  
19.25 I Toda  
20.05 Magazine régional  
20.30 Téléjournal  
20.45 Non è più Tempo di Erol  
22.55 Téléjournal

**ALLEMAGNE 1**

16.10 Téléjournal  
16.15 Sie - Er - Es  
17.00 Pour les enfants  
17.30 Le travail quotidien dans une tour  
17.50 Téléjournal  
18.00 Programmes régionaux  
20.00 Téléjournal  
20.15 Pour ou contre  
21.15 Comprenez-vous la plaisanterie?  
21.45 Patenkinder

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

12.15 Le billet de Jacques Donzel. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 20.30 Communauté radiophonique des programmes de langue française: Grand Prix de l'Information. 22.00 Spectacle-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: La Sainte. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Informations. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra non stop. Des disques, une voix. 20.30 Opéra-Mystère. 20.45 Ce soir à l'Opéra-comique: La Bataille de Legnano. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Anthologie lyrique: Il Corsaro. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

**SUISSE ALÉMANIQUE**

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Cherubini, Viotto, Gréty, Gluck, Dvorak et Tchaïkovski. 15.00 Kurt Félix au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Le concert du jeudi: Colorado Jazz Party. 20.30 Passepartout. 21.30 Magazine de la santé. 22.05 Nouveautés du jazz. 23.05 Country and western.

**SUISSE ITALIENNE**

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55 — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Chants populaires italiens. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Eux et nous. 18.30 Chronique régionale. 18.50 Disques. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Orch. de la RTSI, dir. B. Amaducci: Sonate à six pour trompette, cordes et basse continue, Albinoni, revue et élaborée par H. Hunger; pages de Boccherini; concerto pour harpe et orch., Eichner; suite-concertino, Wolf-Ferrari, trois marches pour orch. à vent, Krenek. 22.05 Disques à gogo. 22.30 Musique pour vos rêves, avec l'orch. de la RTSI. 23.05 Nocturne musical.

**FRANCE CULTURE**

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musique et agrégation. 18.30 Feuilleton. 19.25 Salle d'attente. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Théâtre ouvert. 22.30 Nuits magnétiques.

**VENDREDI**

**SUISSE ROMANDE 1 (MF)**

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55 — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute océanique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.

**SUISSE ROMANDE 2 (MF)**

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Comment dites-vous? 9.10 Le cabinet de lecture. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes au droit. 10.00 Sélection Jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute océanique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

**A écouter**

**Grand Prix de l'Information 1979**

**Radio Suisse romande 1 à 20 h. 30**

Comme chaque année, à fin janvier, la Communauté radiophonique des programmes de langue française organise un Grand Prix de l'Information, mettant en compétition des productions journalistiques réalisées par ses quatre organismes membres, français, belge, canadien et suisse.

Cette confrontation, qui est réservée à des émissions diffusées au cours de l'année précédente, comporte deux catégories: La première, le «Grand Prix du Document d'Information», accueille des émissions d'une durée maximale de vingt minutes, visant à renouveler la forme et le langage de l'information radiophonique. Pour cette épreuve, les différents organismes peuvent soumettre — à l'intérieur d'un total de 60 minutes — autant d'œuvres qu'ils le jugent bon à l'appréciation d'un jury de présélection.

La seconde catégorie, le «Grand Prix d'Actualité», est ouvert à quatre émissions (une par pays) évoquant un événement particulier survenu au cours de 1979. Cette séquence, qui ne doit pas dépasser soixante minutes, est présentée telle qu'elle a été diffusée à l'antenne. A l'occasion d'une émission communautaire qui se déroulera en multiplex entre Paris, le studio parisien de Radio-Canada, Bruxelles et Lausanne (et dont le maître d'œuvre est cette année, la Radio Suisse romande), l'auditeur pourra suivre en direct ce soir la diffusion des quatre éléments retenus pour le

«Grand Prix du Document d'Information» lors d'une dernière présélection, le «Grand Prix d'Actualité» faisant l'objet d'une écoute hors antenne. En fin de soirée, les jurys réunis dans chaque studio désigneront les deux meilleurs enregistrements parmi les huit proposés.

**Voulez-vous danser?**

**Une vocation pour tout âge**

C'est le thème de l'émission «Portes ouvertes sur la vie» à la Radio romande 2 (de 9 h. 35 à 10 h. 30) réalisée par Vera Florence avec la participation de M. Philippe Braunschweig, président de la Fondation en faveur de l'art chorégraphique.

**A VOIR**

**Temps présent: La fièvre de l'or**

**TV romande à 20.20**

C'est l'économiste américain Keynes qui eut ce mot célèbre sur la curieuse folie des hommes: «On va chercher l'or au cœur des entrailles de la terre pour finalement l'enfourer dans les caves des banques centrales ou dans les coffres des particuliers...»

Où prend donc racine cette obsession millénaire de l'humanité, fascinée par ce métal aux teintes chaleureuses? «Temps présent» apporte quelques éléments de réponse.

La folle hausse des cours enregistrée ces dernières semaines, on l'a souvent répété, se justifie par une vague d'inquiétude chez les petits et les gros épargnants qui se rueraient sur cette valeur-refuge. Mais est-ce

une explication suffisante? Le directeur de la BNS voit aussi dans cet emballement des prix l'effet d'«une spéculation débridée et grotesque». Un puissant financier européen ajoute cette remarque: «S'il y avait véritablement un vent de panique, les cours des actions et du dollar s'effondreraient également, ou ceux-ci restent fermes. Il y a spéculation. Il y a une manipulation gigantesque...»

Qui spéculé? Qui manipule? Une équipe de «Temps présent» a enquêté, principalement à Zurich, cette place forte du marché de l'or où s'opèrent les deux tiers des transactions mondiales sur l'or physique.

Ce reportage ne fait qu'ouvrir le débat. Celui-ci se poursuivra dimanche dans «Table ouverte» qui sera consacré, d'une façon générale, à cette grande partie de poker qu'est devenu le marché des matières premières sur certaines places financières, américaines notamment.

L'Oreille fine à la Radio romande I à 9 h. 40.  
Indice de demain: Pierre Graber.



Antenne 2 à 20.35: Fr. Périer.

**FR 3 à 20 h. 30**

**Romy Schneider**

Poursuivant ce soir son «cycle Romy Schneider», FR 3 diffuse un film italo-français «Boccace», composé de trois sketches. «Les tentations du Dr Antoine», c'est l'histoire d'un obsédé qu'une affiche — un portrait de femme — rend fou. «Le travail» conte l'histoire d'un scandale dans le milieu des call-girls. «La loterie», enfin, met en scène un sacristain qui gagne le premier lot, en l'occurrence une nuit à passer avec Zoé. Romy Schneider n'apparaît que dans le second de ces sketches, Anita Ekberg animant le premier, et Sophia Loren le troisième.



**Actions Usego** du 31.1. au 2.2.

**Gendarmes**

3 paires dans un filet

seul. **3.40** net  
(1 paire: 1.133)

**Planta minus calories**

pour tartiner 2 x 250 g

seul. **2.95** net

**Yogourt tassy**

partiellement écrémé  
fruits et arômes  
gobelet 180 g

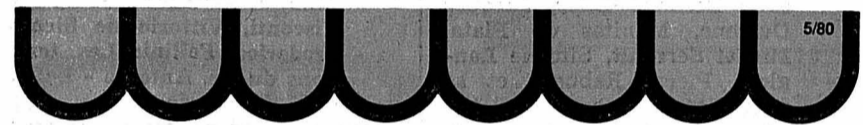
nature  
gobelet 180 g

**1.50** net

**1.45** net

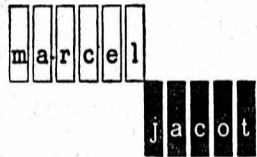


**Usego** Le plaisir de la fraîcheur quotidienne



Sur nos meubles **SOLDÉS...**  
**10% de rabais**  
supplémentaire

jusqu'au 4 février



formes nouvelles s.a.  
rue neuve 1  
Autorisé par la Préfecture

**ALTERNATIVE**

Nous cherchons

**une vendeuse**

pour notre magasin  
de La Chaux-de-Fonds.

Ecrire à Alternative  
2105 Travers.

Joindre photo et curriculum vitae.

**ALTERNATIVE**  
BOUTIQUE

Balance 12, La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 43 33

**CENTRE AUTOMOBILE**  
Boudevilliers

**OCCASIONS**

Citroën CX 2400 GTI, 79, 9000 km  
Citroën 2400 Super, 1979, 10 000 km  
Citroën CX 2400 Br., 78, 31 000 km  
Citroën CX Pallas, 1976, 51 000 km  
Citroën CX 2200 Sup. 76, 75 000 km  
Mazda 323 GL, 78, 22 000 km  
Peugeot 304 SLS, 75, 78 000 km  
Mercedes 230, 1973, révisée  
Opel Ascona 1600, aut., 75 60 000  
Volvo 265 Break aut., 76. 74 000 km  
Volvo 145 Break, 1973, 95 000 km  
Toyota Cressida 2000, 78, 31 000 km  
Toyota 1600 Lift, 1978, 8000 km  
Toyota Copain, 1978, 48 000 km  
Mini 1275, 1976, 42 000 km  
Mini 1000, 1973, 75 000 km  
Renault 5 TS, neuve  
Mazda 616, 75, 52 000 km  
Lancia Cp 2000 HPE, 77, 48 000 km  
Lancia Cp 1600 HPE, 76, 75 000 km  
BMW 525, 1974, révisée  
BMW 520, 1975, 78 000 km  
BMW 3.0 S, 1977, 38 000 km  
BMW Touring, 1972, révisée  
Peugeot 404, 73, 39 000 km  
Citroën GS break, 78, 22 000 km  
VW Golf 1600, 1975, 70 000 km  
VW Passat, 1975, 65 000 km  
Lada 1200, 1976, 32 000 km  
Renault 17 TL, 1976, 68 000 km  
Peugeot 504 GL, 1978, 59 000 km  
Citroën GS break, 74, 67 000 km  
Citroën GS Club, 75, 38 000 km  
Ford Granada 2600 GL break, 77  
78 000 km

**EXPERTISÉES**

+ 100 voitures en exposition

Willy Christinat  
(038) 36 14 37



**À LOUER**

POUR LE PRINTEMPS

**APPARTEMENT**

de 6 pièces, dans immeuble rénové,  
chauffage central, rue de la Paix.

**APPARTEMENT**

de 4 1/2 pièces, dans immeuble moderne,  
service de conciergerie, ascenseur,  
rue Jardinière.

**APPARTEMENTS**

de 3 et 4 pièces, dans immeuble rénové,  
chauffage central, salles de bain,  
au début de la rue de la Serre,  
côté Est.

**APPARTEMENTS**

de 2 et 3 pièces, dans immeuble moderne,  
service de conciergerie, ascenseur,  
rue de la Fiaz.

**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES**

**Association romande des troupes motorisées** (section Neuchâtel - Montagnes). — Assemblée générale, samedi 2, 15 h. 30 au Cercle de l'Union, Le Locle. Soirée annuelle, dès 19 h. 30, avec les dames.

**Chœur d'hommes « La Pensée »**. — Vendredi, 20 h. 15, répétition générale au local (Ancien Stand).

**Chœur mixte Eglise réformée**. — Jeudi 31, 20 h., répétition soprano et alto au presbytère. Lundi 4, 19 h. 25, répétition ténors; 20 h., répétition ensemble à l'ancien Gymnase.

**Club alpin suisse**. — Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plaine ouverts — Samedi 2 février, Chasseron, peaux de phoque, organisateurs: F. Calame et H. Graber. Réunion pour cette course, ce soir, dès 18 h. 15, au local. — 2 et 3 février, Grindelwald, groupe seniors: G. Zwahlen.

**Contemporaines 1936**. — Mercredi 6, 20 h. 30, au Cercle de l'Ancienne, assemblée générale.

**Contemporains 1895**. — Mercredi 6, 15 h. au Cercle de l'Union, séance mensuelle.

**Contemporains 1930**. — Stamm habituel chez Antonio au Café de la Paix, lundi 4, dès 20 h. 30.

**Contemporains 1934**. — Dans le cadre des rencontres mensuelles, rendez-vous au local, Café du Parc de l'Ouest, jeudi 31, 20 heures.

**La Cécillienne**. — Répétition mercredi 6, 20 h. 30, Cercle catholique.

**La Jurassienne (section FMU)**. — Courses: La Cibourg - Les Bises de Cortébert à ski de fond, dimanche 17 février. Dîner au Chalet Neuf ou tiré des sacs. Inscriptions: vendredi 15, 18 h., devant la gare ou à la Rétro. Les organisateurs: J.-P. Demarle - D. Cuche. Le Hasliberg - Meiringen. Samedi 1er mars, ski de piste en famille. Prospectus, renseignements à votre disposition lors de la Rétro. Les organisateurs: Cl. Huguenin - R. Gentil - Fr. Worpe. Rétro 79: mercredi 13, 20 h. 15 (salle de la Paix 124) diapos et films sur les courses 79.

**Union chorale**. — Mardi 5, Ancien Stand, 20 h. 15, répétition partielle pour 2es ténors à 19 h. 30.

technique après plus de 15 ans passés comme moniteur. Le président lui adresse ses remerciements au nom de la Canine et termine son rapport en souhaitant à tous les membres plein succès pour 1980, tant sur le plan cynologique que personnel.

C'est au tour de Pierre Wicki, président de la Commission technique, d'apprécier le travail en compétition. Satisfait des résultats obtenus, il pense que la relève est assurée. Il désire vivement que plusieurs des huit chiens de classe III défense et sanitaire obtienne une qualification pour l'un des trois championnats suisses qui se dérouleront en 1980 dans notre canton. A cette fin, Pierre Wicki insiste pour que les conducteurs entraînent leur chien quotidiennement, au moins pendant 5 à 10 minutes. Personne n'atteint l'élite cynologique sans un travail intensif! Il est très difficile d'amener une équipe en compétition avec des chiens de dix races différentes. Chaque race, en effet, présente un caractère et des capacités spécifiques.

Caissier et vérificateurs de comptes fournissent des indications favorables, tant sur l'état des finances que sur la parfaite gestion de J.-P. Herrmann. Considérant l'augmentation générale des prix, les nombreux avantages offerts aux membres, le comité propose de faire passer les cotisations annuelles de 30 à 40 francs. Après une discussion, ce projet est accepté, ainsi que tous les rapports présentés.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du président, du comité et de la Commission technique pour 1980. Par applaudissements, les responsables actuels sont confirmés pour un nouveau mandat: président: M. Marcel Cotting; secrétaire: Jean-Claude Hess; caissier: Jean-Pierre Herrmann; moniteur en chef: Pierre Wicki. Marcel Cotting met un point final à cette réunion en recommandant à chacune et à chacun d'assurer le succès de notre match au loto du 27 février. (AR)

**état civil**

**MARDI 29 JANVIER**

**Naissances**

Wyss Laurence, fille de Pierre-André et de Charlotte Emilie née Schaller. — Racine Vincent, fils de Claude-Alain Willy et de Monique née Zutter. — Robert-Tissot Steve, fils de Francis Laurent et de Erika née Lanz.

**Promesses de mariage**

Brossard Jean-Pierre Camille et Moens Nadine Hortense Georgette Rita. — De Santo Antonio et Fabbio Rosa. — Herrmann Robert Henri Raymond et Pipoz Claudine Marie-Laure. — Comment Jean-Claude et Balli Sylvia Sonia.

**Décès**

Robert-Nicoud Paul Alphonse, né le 28 septembre 1890, veuf de Rosa née Speidel. — Cavin Julia Isabelle, née le 31 octobre 1919 (dom. La Sagne). — Augsburg Alice Adrienne, née le 1er septembre 1891.

**mémento**

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.  
Vivarium: 14 - 17 h.  
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.  
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. L. Novoa.  
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Club 44: expos. L. Doyer, sculpteur, et J. Perrenoud, peintre, 18 - 20 h. 30.  
Galerie Manoir: expos. Kolos-Vary et Mariotti, 15-19 h.  
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.  
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
Cabaret Rodéo: Dancing - Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.  
Club 55: Dancing, attractions.  
Le Domino: Cabaret-Attractions.  
La Boule d'Or: Bar-dancing.  
Dany's-bar: discothèque.  
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.  
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.  
Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.  
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.  
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi vendredi 14-17 h.  
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.  
Accueil du Soleil 4: 14 - 18 h.  
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.  
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.  
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.  
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.  
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89 7.30-11.30; tél. 26 64 41, 13.30-14.30; tél. 23 57 58, 18-19 h.  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Pillonel, Serre 61.**  
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
**Société protectrice des animaux:** tél. 23 58 82 et 22 63 43.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.  
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: tél. (038) 24 78 80.  
Police secours: tél. No 117.  
Feu: tél. No 118.  
**Pour les cinémas, voir page 25.**

**Parcage: mesures d'hiver en vigueur**

(Règlement consultable au poste de police locale)

**communiqués**

**Match au loto:** Ce soir, 20 h. salle du Cercle catholique, loto organisé par la Société d'ornithologie « La Volière ».

**Ancien Stand:** Vendredi, 20 h., loto du Hockey-Club.

**Yoga:** (relaxation, respiration, postures). Pour assouplir votre corps et pour vous maintenir en bonne santé d'une manière douce et non violente. Institut Maytain (tél. 23 88 19).

**54e Camp de La Sagne:** Samedi, grande salle de La Sagne-Crêt, 9 h. 45 culte par M. Marco Pedrolli, pasteur de La Sagne; 10 h. salut du Conseil d'Etat, par M. J. Béguin; 10 h. 15 salaire paritaire paysan, conférence de M. René Juri, directeur de l'Union suisse des paysans; 14 h. 15 aménagement du territoire et agriculture, conférence de M. André Jeanneret, ingénieur rural et chef du Service des améliorations foncières et de l'aménagement du territoire.

du 28 janvier au 2 février  
Tout pour la choucroute

**CHOUCROUTE**

Le kg. Fr.

**1.40**

**LARD FUMÉ maigre**

**LARD SALÉ maigre**

**JAMBONNEAUX salés**

Le kg. Fr.

**6.80**

**SAUCISSES ET SAUCISSONS**

neuchâtelois

le kg. Fr.

**9.80**





**Pompes funèbres Arnold Wälti**  
 Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64  
 Jour et nuit - Cercueils - Transports  
 Formalités - Prix modérés

Le sentier des justes est  
 comme la lumière resplende-  
 issante qui va croissante  
 jusqu'à ce que le jour soit  
 dans sa splendeur.

Prov. 4, v. 18.

La famille de

**Madame  
 Pauline ROTH**

a le chagrin de faire part du  
 décès de sa chère et regrettée  
 maman, belle-maman, grand-  
 maman, arrière-grand-maman,  
 belle-sœur, tante, parente et  
 amie, que Dieu a reprise à Lui  
 lundi, dans sa 91e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,  
 le 28 janvier 1980.

La cérémonie a eu lieu dans  
 l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme  
 et M. Paul Paillard-Roth, 22,  
 Emancipation.

Le présent avis tient lieu de  
 lettre de faire-part.

**FRIBOURG**

Madame Yvonne Barras, Plan-  
 che-Supérieure 14, à Fri-  
 bourg;

Monsieur Olivier Galley, leurs  
 enfants et petits-enfants, au  
 Locle;

Monsieur et Madame Rémy  
 Golay, leurs enfants et petits-  
 enfants, à Meyrin/GE;

Monsieur et Madame Robert  
 Galley et leur fille, au Lan-  
 deron;

Monsieur et Madame Marcel  
 Galley, leurs enfants et pe-  
 tits-enfants, à La Chaux-de-  
 Fonds;

Madame Catherine Aeby, à Ge-  
 nève;

Monsieur Léon Galley, à Fri-  
 bourg;

Monsieur Robert Galley, à Ge-  
 nève;

Madame Edwige Rappo, à Fri-  
 bourg,

ainsi que les familles parentes  
 et alliées, ont la profonde dou-  
 leur de faire part du décès de

**Monsieur  
 Paul GALLEY**

leur cher époux, papa, grand-  
 papa, arrière-grand-papa, frè-  
 re, beau-frère, beau-père, oncle,  
 parent et ami, enlevé à leur  
 tendre affection, le 29 janvier  
 1980, dans sa 81e année, recon-  
 forté par les sacrements de  
 l'église.

L'office d'enterrement sera  
 célébré en l'église St-Jean, à  
 Fribourg, aujourd'hui jeudi 31  
 janvier 1980, à 14 heures.

Le défunt repose en la cha-  
 pelle mortuaire Ste-Anne.

Cet avis tient lieu de lettre  
 de faire-part.

Prière de ne pas faire de  
 visite.

**LE COMITÉ  
 DE LA SOCIÉTÉ  
 DE CHANT LA PENSÉE**  
 a le pénible devoir d'informer  
 ses membres du décès de

**Monsieur  
 Arthur GLAUSER**

MEMBRE HONORAIRE  
 VÉTÉRAN FÉDÉRAL

Nous garderons un bon sou-  
 venir de cet ancien chanteur et  
 ami.

**TURTSCHY FLEURS**

*Gerbes et couronnes*

Av. L.-Robert 59, tél. 039/22 40 61

**CLAUDE CALAME**

**Pompes funèbres** Tél. (039)  
**Concorde 45**  
 Toutes formalités **31 14 96**

Dieu est amour.  
 Repose en paix, cher frère.

Mademoiselle Hélène Imobersteg ;  
 Madame et Monsieur Camille Bandelier-Imobersteg, à Annecy ;  
 Les descendants de feu Jacob Imobersteg,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part  
 du décès de

**Monsieur  
 Robert IMOBERSTEG**

que Dieu a repris à Lui, dans sa 84e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 1er février.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Blaise-Cendrars 10.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Anna Clair-Sanzede, à Brassac-les-Mines (France) ;

Monsieur André Winter-Clair et ses enfants :

Anne-Marie Winter,

Françoise Winter, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en France et en Suisse,  
 ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
 Antonin CLAIR**

leur cher et regretté époux, beau-père, grand-papa, parent et ami, que  
 Dieu a rappelé à Lui, mardi, dans sa 81e année, après une courte  
 maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 janvier 1980.

L'inhumation aura lieu ultérieurement, à Brassac-les-Mines (P.-de  
 D.) France.

Domicile de la famille : Monsieur André Winter, 7, rue du Progrès,  
 La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**FONTAINEMELON**

Comme à ton premier matin  
 brilla le soleil,  
 tu entres dans la joie de Dieu

Dans sa grande bonté, Dieu a repris à Lui

**Christine WEIBEL**

à l'âge de 12 ans, après une longue maladie.

Monsieur et Madame Othmar Weibel :

Monsieur et Madame Gérard Weibel et leurs enfants,

Madame et Monsieur Jean-Jacques L'Epée,

Monsieur Maurice Weibel,

ainsi que les familles parentes et alliées.

2052 FONTAINEMELON, le 27 janvier 1980.

Châtelard 12.

La messe a été célébrée mercredi 30 janvier.

R. I. P.

Veuillez penser à la Fondation Les Perce-Neige, Les Hauts-Geneveys,  
 CCP 23-5418 (don pour Clos Rousseau, Cressier).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



**LE COMITÉ DE DIRECTION,  
 L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE ET LES ENFANTS  
 DE CLOS ROUSSEAU A CRESSIER**  
 font part du décès de

**Christine WEIBEL**

que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 12 ans.

**MOUTIER**

Très sensibles à tous les témoignages de sympathie qui nous ont été  
 prodigués, ainsi qu'aux marques d'estime et d'amitié envers notre bien-  
 aimé et regretté

**PIERRE-ALAIN**

nous prions tous les parents, amis et connaissances, qui se sont associés  
 à notre grand chagrin, de trouver ici l'expression de notre reconnaissance  
 émue.

MOUTIER, janvier 1980.

MONSIEUR ET MADAME PAUL-ÉRIC LAEDERACH-WALTHER,  
 LEUR FILS PATRICK ET LES FAMILLE PARENTES.

Dieu est amour.  
 Pocivala u miru Bozjem.

Monsieur Marc-Henri Jeanneret, médecin-dentiste;  
 Monsieur et Madame Adam et Marta Kmet, leurs enfants Darko et Gina,  
 à Melbourne;  
 Monsieur et Madame Vlado et Katica Jaksic-Kmet et leur fils Milovan,  
 à Düsseldorf;  
 Monsieur et Madame Neso et Anica Hurtic, leurs enfants Nenada,  
 Predrag et Jasmin, à Osijek en Yougoslavie;  
 Monsieur et Madame Paul-Henri Jeanneret-Jacot:  
 Monsieur et Madame André Jeanneret-Hirschy;  
 Monsieur Pierre Jeanneret, et famille;  
 Madame Ana Kukec, à Veli-Losinj en Yougoslavie;  
 Monsieur et Madame Vladek Sobota et famille, à Zagreb;  
 Monsieur et Madame Stephan Nemeskeri, à Genève;  
 Monsieur et Madame Ljubo et Verica Rukonic, à Veli-Losinj en Yougo-  
 slavie,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense chagrin  
 de faire part du décès de

**Madame  
 Marina JEANNERET  
 née KMET**

leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine,  
 parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui mardi, après quelques  
 semaines d'une cruelle maladie, vaillamment supportée.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 janvier 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 1er février.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 58, avenue Léopold-Robert.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE DES MONTAGNES  
 NEUCHÂTELOISES**

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Madame  
 Marina JEANNERET**

épouse de Monsieur Marc-Henri Jeanneret, leur fidèle membre

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille

La famille de

**Madame Alice WEISSBRODT**

très touchée par l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée  
 pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui  
 l'ont entourée, ses sincères remerciements.

**MADAME DENISE BARBEN-PÉQUIGNOT ET FAMILLE**

remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné de  
 l'amitié et de la sympathie. Sentir la présence de tant d'amis, recevoir  
 tant d'émouvants messages, les ont aidés à supporter leur douloureuse  
 épreuve.

Elles leur en sont profondément reconnaissante.

**SAINT-AUBIN ET LA CHAUX-DE-FONDS**

A tous ceux qui ont tenu, par des messages, des envois de fleurs, des  
 dons au Home de la Béroche, par leur présence au crématoire de La  
 Chaux-de-Fonds, à rendre un dernier hommage à

**Monsieur Jean LEUBA**

sa fille, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, les remercient très  
 sincèrement, et leur sont reconnaissants pour les marques de sympathie  
 qui leur ont été adressées.

SAINT-AUBIN ET LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1980.

La famille de

**Monsieur Roger PÉCAUT**

profondément touchée par les nombreux et émouvants témoignages de  
 sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, tient à exprimer ses  
 remerciements sincères, l'expression de sa vive reconnaissance à toutes  
 les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances,  
 leurs envois de fleurs ou de couronnes, et leurs dons à Terre des Hommes,  
 ont pris part à son épreuve.

Saint-Imier, janvier 1980.



# Drogue en Suisse: le phénomène s'aggrave

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Les effets d'une dose unique ne laissent pas de traces. Par contre, l'usage régulier de la drogue, l'accumulation de THC qui s'en suit dans le corps, provoque des séquelles graves notamment aux poumons, au cerveau et altère la qualité des spermatozoïdes dont on observe une augmentation des formes anormales. Chez la femme, c'est le cycle ovarien qui est atteint. « Ces altérations de la fonction de reproduction par le THC de la marijuana ou du « H » se répercutent sur l'embryon et le nouveau-né.

Les atteintes au cerveau sont apparentées à l'aliénation mentale; passons sur d'autres troubles du comportement qui, une fois encore n'ont rien à envier aux effets d'un usage abusif d'alcool.

Depuis une dizaine d'années que les biologistes américains étudient les effets des drogues que l'on croyait « douces », ils établissent un premier

bilan provisoire où seul le temps de consommation entre les drogues « douces » et « dures » permet de comptabiliser des différences.

L'héroïne, la « dure » est un chemin plus rapide vers la mort, chemin actuellement suivi par plus de 5700 personnes en Suisse. Et il n'existe actuellement que 320 lits, ou places de traitements répartis dans 25 institutions thérapeutiques pour drogués dont la majorité est le fait d'initiatives privées. Un traitement à long terme est généralement d'une année et peut coûter jusqu'à 10.000 francs par mois.

Accepter l'usage des drogues « douces » qui ne le sont pas, c'est aussi légaliser des filières d'approvisionnement. Il est inutile de vouloir en établir un contrôle. Ainsi, la qualité du « H » c'est-à-dire sa teneur en THC toxique est non seulement variable, mais encore pervertie.

Le procédé est simple, on ajoute un peu d'opium au haschisch afin d'accélérer le processus de dépendance

et d'augmenter la « demande », car alors le « manque » devient plus douloureux.

En 1978, le nombre de cas déferés aux tribunaux en vertu d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, en Suisse, s'est élevé à 6299. Sur ce total les délits étaient le fait de 5320 jeunes âgés de 15 à 25 ans.

## FAITS ET CAUSES

Il existe de nombreux documents s'agissant des faits liés à la drogue mais le dossier est fort mince dès lors que l'on recherche des données relevant des causes qui poussent à la toxicomanie. La drogue touche tous les milieux

sociaux et professionnels, encore que les raisons d'usage de drogues sont très variables.

Ce n'est pas dans le rapport du ministère public de la Confédération à l'adresse du Conseil fédéral, pour 1978, que l'on cherchera un embryon d'explication quant aux causes du phénomène.

On y trouvera en revanche, et en manière de conclusion un état de la situation et une esquisse de perspectives qui confirment le besoin de mettre plus rapidement en œuvre des moyens de lutte... ou de secours selon l'angle sous lequel on veut voir le problème !

Gil BAILLOD

## Conseiller soviétique tué en Syrie

Des terroristes ont tué un conseiller soviétique le 24 janvier, au cours d'une fusillade à Aleppo, dans le nord de la Syrie, a-t-on appris hier des sources diplomatiques occidentales.

La fusillade, au cours de laquelle les terroristes ont tiré sur un minibus qui transportait un groupe de Soviétiques, est survenue trois jours avant la visite à Damas du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, pour des entretiens avec le président syrien M. Hafez el Assad.

Selon les sources diplomatiques, plusieurs autres Soviétiques auraient été blessés dans la fusillade, qui serait le fait des « Frères musulmans », responsables de l'assassinat d'environ 120 soldats et partisans du président Assad, l'année dernière.

Les autorités syriennes se sont refusées à tout commentaire.

Cette fusillade porte à trois le nombre des conseillers soviétiques tués en Syrie au cours du dernier mois. Le 15 janvier, deux conseillers

militaires soviétiques avaient été tués à Hama, dans le centre du pays.

L'URSS a fourni environ 2000 conseillers militaires soviétiques à la Syrie, et un millier de coopérants civils. (ap)

## Inauguration des JO

### Sans Jimmy Carter

Le président Jimmy Carter n'inaugurera pas les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, le mois prochain.

Selon de hauts fonctionnaires de la Maison-Blanche qui désirent conserver l'anonymat, le président Carter a décidé de ne pas se rendre à Lake Placid, en raison de la poursuite des crises iranienne et afghane.

La décision du président Carter n'est pas liée à sa requête concernant le transfert des Jeux olympiques hors d'URSS à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. (afp)

## Pour saboter la loi antiterroriste

### Discours record en Italie

Le député radical Alessandro Tessari a établi hier un nouveau record d'obstruction parlementaire de l'après-guerre en parlant contre un projet de loi antiterroriste pendant dix heures et 35 minutes à la Chambre des députés.

« Vas-y mon gars, tu vas bientôt avoir ta médaille » a crié un député de droite à l'orateur pendant le débat.

Aussitôt après la performance, un député communiste a demandé un contrôle antidopage avant d'homologuer le record.

La Chambre siège en permanence depuis lundi pour débattre d'un texte qui donnerait à la police davantage de pouvoirs pour lutter contre le terrorisme. Les 18 députés radicaux se livrent à une obstruction parlementaire systématique, et ont déposé un total de 7500 amendements.

Le président du Conseil M. Francesco Cossiga va demander un vote de confiance sur le projet de loi pour tenter de débloquer la situation. (ap)

## Attaque contre la ville tunisienne de Gafsa

### Pas d'alibi pour la Libye

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Selon l'enquête en cours, l'attaque avait pour objectif de créer une situation qui justifierait l'intervention d'un pays étranger — la Libye. Les assaillants voulaient en effet prendre le contrôle de Gafsa, une ville importante par ses gisements de phosphate, et y former un gouvernement avant d'appeler le voisin libyen à l'aide.

## AMBASSADEUR RAPPELÉ

Le gouvernement tunisien a décidé hier de rappeler son ambassadeur à Tripoli, M. Hamed Ammar. Il a d'autre part invité l'ambassadeur libyen à Tunis, M. Essid Zentani, à quitter la Tunisie.

Ces décisions ont été annoncées par M. Hedi Nouira, premier ministre.

## M. Ghotbzadeh attaque

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Le porte-parole de l'ambassade du Canada dans la capitale fédérale ouest-allemande a déclaré qu'il n'était pas supposé donner la moindre information à ce sujet. Il a toutefois confirmé indirectement les informations selon lesquelles les six diplomates américains avaient quitté Téhéran samedi.

Il a également laissé entendre que les diplomates se trouvaient bien dans l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran lors de l'assaut le 4 novembre dernier, mais qu'ils avaient réussi à s'échapper et à se réfugier à l'ambassade du Canada.

Pour sa part, un porte-parole de l'ambassade américaine à Bonn qui avait déclaré hier matin n'avoir aucune information sur la présence de dix diplomates en RFA a indiqué quelques heures plus tard ne pas posséder d'élément nouveau sur la question. (afp)

## Rapport du Ministère public de la Confédération

Extrait du rapport de gestion du Conseil fédéral, 1978.

On déplore cette année encore (1978) une augmentation du trafic et de la consommation des stupéfiants, de l'héroïne en particulier. A cela s'ajoute l'accroissement de la criminalité d'appoint; consistant essentiellement en des vols, celle-ci tend à l'obtention des ressources pécuniaires nécessaires pour acquérir des stupéfiants. Il serait cependant faux de tirer des conclusions en partant uniquement du nombre de cas connus et de saisies opérées, parce que les chiffres noirs sont bien plus élevés. La pénurie constatée en 1977 dans l'approvisionnement en héroïne a depuis lors été surmontée, par le biais de méthodes de transport toujours plus raffinées mises au point par les trafiquants. Depuis peu, ceux-ci importent la marchandise en faibles doses, fort difficiles à déceler. Etant donné que les courriers asiatiques ont de surcroît été remplacés par des Européens, dont l'identification est ardue, et que la voie postale, qui ne se prête pas facilement aux contrôles, est toujours plus utilisée, les quantités séquestrées enregistrent un recul par rapport à 1977. L'activité des trafiquants et courriers turcs a repris cette année, ce qui pourrait être une cause supplémentaire de l'offre abondante que connaît présentement le marché. La

place d'Amsterdam n'a plus l'exclusivité du transbordement de l'héroïne en Europe, des centres de ravitaillement s'étant également créés à Berlin, Francfort et Munich. L'abus de drogues de remplacement telles que le (...) ou la (...) marque une régression ou demeure stationnaire.

S'agissant du haschisch, une nouvelle génération de trafiquants et de consommateurs est à l'œuvre, ce qui s'est avant tout traduit par le nombre croissant de personnes nouvellement adonnées à cette drogue. La production et le trafic du LSD se poursuivent, alors que les produits renfermant des amphétamines occupent toujours une place de choix à l'indice des préférences. Quant à la cocaïne, elle est moins répandue pour l'instant.

Les tribunaux ont donné à la nouvelle loi sur les stupéfiants une application conforme aux intentions du législateur et infligé des peines rigoureuses à des trafiquants reconnus. Les cantons ont en revanche adopté des pratiques divergentes en matière de confiscation du profit illicite. Pour y remédier, une circulaire du ministère public a rappelé aux Parquets cantonaux que selon la pratique constante du Tribunal fédéral, il y a lieu de confisquer la totalité du gain réalisé par la vente de stupéfiants, sans déduction du prix de revient.

## En bref • En bref • En bref

● **LA NOUVELLE DELHI.** — Clark Clifford, envoyé spécial du président Carter, est arrivé hier à La Nouvelle Delhi où il doit avoir des entretiens portant sur la crise en Afghanistan avec les dirigeants indiens, notamment le premier ministre, Mme Indira Gandhi.

● **WASHINGTON.** — Le Département d'Etat américain a annoncé hier qu'il avait reçu des informations selon lesquelles les troupes vietnamiennes avaient réalisé « une importante pénétration » dans les zones tenues par les Khmers rouges le long de la frontière thaïlandaise.

● **LONDRES.** — Le parti travailliste vient de lancer une campagne représentant Mme Margaret Thatcher, le premier ministre conservateur, sous les traits d'un « mélange entre une sorcière et un vautour ».

● **SEOUL.** — Le premier ministre nord-coréen, M. Li Jong-ok, a accepté de rencontrer son homologue sud-coréen, M. Shin Hyun-hwak, pour discuter des moyens de parvenir à la réunification des deux pays.

● **NEWARK (New Jersey).** — L'éditeur américain d'un guide touristique sur l'Union soviétique estime qu'un éventuel boycottage des Jeux de Moscou coûterait environ 2 milliards de dollars (3,2 milliards de francs suisses) aux Soviétiques.

● **BONN.** — Un programme d'énergies de remplacement visant à produire du gaz et de l'essence à partir du charbon a été adopté hier par le gouvernement de la RFA.

● **BERLIN.** — Le sommet Schmidt-Honecker qui est normalement prévu pour cette année, vient d'être la dernière victime de l'actuelle tension Est-Ouest: les gouvernements des deux Allemagnes ont annoncé hier qu'aucune date de rencontre n'avait encore été fixée.

● **TEL-AVIV.** — Le premier ministre égyptien Moustapha Khalil est arrivé hier en Israël, en compagnie du ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Boutros Ghali, en vue de participer au 9e round de négociations à haut niveau sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza.

● **SALISBURY.** — Les troupes sud-africaines se sont retirées hier du côté rhodésien du pont de Beit, supprimant ainsi la cause d'un grave différend entre le gouverneur britannique Lord Soames et les chefs nationalistes.

● **NEW YORK.** — La balance commerciale des Etats-Unis a fait ressortir en 1979 un déficit de 24,6 milliards de dollars contre un déficit de 28,4 milliards l'année précédente.

## Aide financière de la CEE à la Grande-Bretagne

### Mme Thatcher attendra encore

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

Elle a déclaré que le problème doit être réglé dans ses grandes lignes d'ici la fin du prochain exercice budgétaire — avril 1981 — mais les autres pays de la Communauté n'ont offert jusqu'à présent à la Grande-Bretagne qu'une réduction de 350 millions de livres (770 millions de dollars).

En tant qu'actuel président du Conseil des ministres de la Communauté européenne, M. Cossiga a entrepris de mettre sur pied un autre Conseil européen pour étudier

notamment le problème de la contribution britannique.

Mme Thatcher a rappelé qu'elle avait espéré que ce Conseil se tienne dans les meilleurs délais, mais elle a paru accepter qu'il soit retardé quand elle a dit qu'il n'y avait pas lieu d'organiser le « sommet » tant qu'il n'existe pas de véritables perspectives d'accord.

Le premier ministre a indiqué que la plus grande partie de ses discussions de mardi et mercredi avec le président du Conseil italien a été consacrée au budget communautaire. (reuter)

## L'épouse de Sakharov...

► Suite de la 1<sup>re</sup> page

En outre, il doit se présenter trois fois par mois à la police, sous peine d'y être amené de force.

Mme Sakharov a indiqué que « de nombreux membres du KGB cernent la maison et empêchent nos amis de nous rendre visite », assurant ainsi un « isolement très strict ».

Mme Sakharov, qui « est pourtant censée être libre », n'a pu contacter des parents résidant aux Etats-Unis. « Même dans les prisons, les détenus bénéficient de conditions de vie plus libérales », a-t-elle conclu. (afp)

## UN EVÉNEMENT PAR JOUR

### Elevés dans la tradition

Élections primaires américaines. Leur but, on le sait, est de désigner les candidats de chaque parti pour la course à la présidence.

Exemple éclatant de gaspillage d'argent et de temps, ces « primaires » sont une parodie de démocratie et elles favorisent nettement ce qu'on devrait appeler la plutocratie, si le mot n'avait pas perdu sa signification réelle à la suite du mauvais usage qu'en firent les nazis.

Mais il est de plus en plus évident que ces élections bidons, qui s'étendent sur environ une année — campagne électorale incluse — ne peuvent plus guère être gagnées que par le président en charge, par de riches politiciens à la retraite ou peu soucieux de leurs charges ou, enfin, par des multimillionnaires plus ou moins véreux, dont les Kennedy sont les exemples-typiques, pour tous ceux qui ne se laissent pas éblouir par une légende éditée à coups de milliers de dollars.

Les Américains sont d'ailleurs tout à fait conscients de la grosse force que constituent les « primaires » et, depuis la Seconde Guerre mondiale, durant toute l'année précédant l'élection présidentielle, les journaux d'outre-Atlantique sont remplis d'avis autorisés sur la nécessité d'un changement et les hommes politiques sont pleins de projets pour remédier à une situation qui nuit à l'image démocratique des Etats-Unis.

Homme tout d'une pièce, Barry Goldwater avait proposé naguère qu'on supprimât carrément les « primaires ». Il n'a pas été écouté.

Un pied dans les nuages et l'autre sur les flots, George McGovern a fait voter une réforme en 1972. Bourrée de bonnes intentions, elle était complètement irréaliste et elle n'a fait qu'empirer la procédure des « primaires » et a contribué à les placer encore davantage sous le joug du veau d'or et de la bêtise.

Aujourd'hui la tendance est à la réduction de la durée des élections primaires et à mettre leurs mécanismes entre les mains des leaders politiques.

Mais dans un pays sans beaucoup de traditions comme les Etats-Unis, les gens sont très attachés aux quelques-unes qu'ils ont réussi à établir.

Si bien que, dans quatre ans, dans huit ans, dans cent ans, on continuera, sans doute, à parler de la nécessaire réforme des « primaires » et que l'on continuera à les maintenir.

Même si, d'aventure, les Etats-Unis se sont transformés en dictature ou en un quelconque royaume d'une grande lignée de magnats du pétrole.

Willy BRANDT

## Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Notre chronique universitaire.
- 3 Au Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds.
- 5 Ulysses Nardin : la renaissance, an un...
- 9 Au Tribunal correctionnel de Neuchâtel.
- 11 Jura bernois : la CEP remplacera l'ADJ.
- 13 Poète jurassien grièvement blessé.
- 17 La Suisse et les JO de Moscou.
- 18 Economie et finances.
- 29 Programmes radio, TV.

## Prévisions météorologiques

On peut espérer quelques éclaircies de foehn notamment sur l'est. Pourtant le ciel se chargera à partir de l'ouest et il pleuvra à partir de la fin de la journée. La limite des chutes de neige s'abaissera progressivement jusqu'à 1100 mètres.

## Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 429,25.